

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Droits de l'homme: en ballottage

«Fais comme je dis, pas comme je fais...»

Lancée à l'emporte-pièce, lors d'une partie de cartes jouée au bistrot du coin, la phrase fait sourire.

Pratiquée jour après jour sur l'échiquier mondial, cette politique du «deux poids deux mesures» finit par agacer.

Durant des années, on s'est volontiers gaussés des formations de gauche, communistes en tête, avec leur manie de défilier contre les horreurs de la guerre du Vietnam et l'impérialisme américain, alors qu'elles observaient généralement un silence, ou du moins une discrétion, remarquables face aux atteintes aux droits de l'homme dont se rendait coupable par exemple le régime cubain.

Aujourd'hui encore, on défile plus volontiers dans la rue pour s'élever contre l'apartheid et son cortège de violences que pour protester contre la mainmise de l'URSS sur l'Afghanistan ou la politique criminelle de déplacements des populations menée par le très marxiste président-colonel Menghistu Haile Mariam d'Ethiopie.

A droite, et notamment du côté de la Maison-Blanche, il n'est pas de bon ton de descendre dans la rue pour brandir calicots et pancartes. Ce n'est pas assez «bon chic bon genre».

Par contre, il ne se passe pas de jour sans que l'on ne fustige, par voie de communiqués ou de conférences de presse, le sort de ce pauvre Andreï Sakharov, le sadisme des preneurs d'otages et, surtout, ouvertement ou en filigrane, la responsabilité de Moscou dans ces agissements infâmes.

En revanche, beaucoup de pudeur et de retenue dans ces mêmes milieux, lorsqu'il s'agit d'évoquer l'Afrique du Sud ou les conceptions chiliennes de la démocratie... Ce sont, après tout, des pays indépendants, n'est-ce pas, et l'on a des scrupules à s'ingérer dans leurs affaires intérieures.

Admettons. Et parlons plutôt du problème des «contras» qui sévissent aux confins du Nicaragua pour essayer de mettre à mal le régime sandiniste.

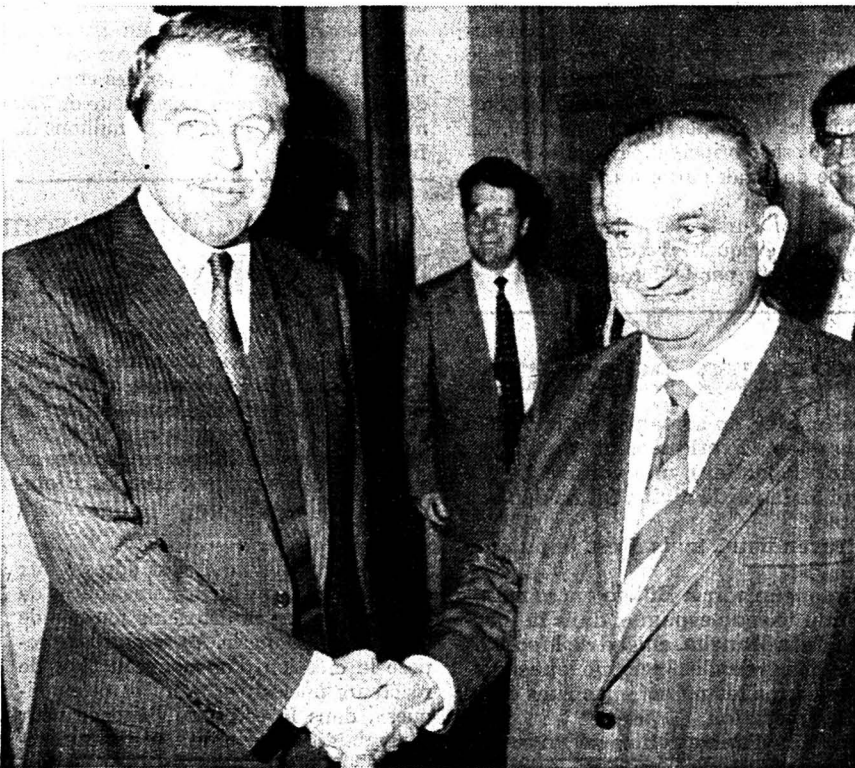
Il y a quelques mois, sous prétexte d'action de résistance, ils ont attaqué un petit bus de civils, tuant notamment un coopérant suisse désarmé, le Fribourgeois Jacques Demierre. Un peu plus tard, le même sort était réservé à un Belge. Enfin, depuis un mois, les «contras» détiennent en otages huit coopérants allemands, avec le même mépris des droits de l'homme que l'on reproche du côté de la Maison-Blanche aux chiïtes libanais.

► Page 2 Roland GRAF

Autriche: les socialistes ont compris le message Démission du chancelier Sinowatz

Le chancelier socialiste autrichien Fred Sinowatz a démissionné lundi de ses fonctions, au lendemain de la victoire de M. Kurt Waldheim dans les élections présidentielles contre le candidat socialiste Kurt Streyer.

Il a été remplacé par son ministre des Finances, M Franz Vranitzky, 49 ans. Cette décision est clairement destinée à montrer que les socialistes, au pouvoir depuis 16 ans, ont compris le message de mécontentement qui leur était adressé avec la nette victoire de M. Waldheim avec 53,9% des voix.



Le chancelier démissionnaire, Fred Sinowatz, à droite, serre la main de son successeur Franz Vranitzky. (Bélino AP)

M. Sinowatz a annoncé sa démission dans un bref communiqué lu à la presse à l'issue d'une réunion extraordinaire des dirigeants socialistes.

«Je pense qu'on doit aussi avoir la force, en fonction des développements de la situation politique et de l'opportunité, de rompre avec les habitudes maintenues jusqu' alors», a-t-il déclaré. «De nouvelles tâches sont apparues en grand nombre pour le gouvernement et elles sont aussi là, en particulier dans le Parti socialiste. C'est pourquoi j'ai décidé, et mes amis ont accepté, de me consacrer entièrement à mes tâches de président du parti.»

«Je n'exclus pas d'autres changements au sein du gouvernement», a affirmé M. Vranitzky, après la déclaration de M. Sinowatz. «La nouvelle équipe sera formée lundi prochain», a-t-il ajouté, tout en précisant que la coalition avec le petit Parti de la liberté serait reconduite.

Il a affirmé que la cérémonie de prise de fonction aurait également lieu très prochainement. Cela signifie que le nouveau président-élu Kurt Waldheim ne fera pas prêter serment aux membres du gouvernement, puisqu'il n'entrera lui-même en fonctions que dans quatre semaines.

Les dirigeants du parti socialiste s'étaient réunis à huis clos pour examiner leur politique future à la suite de la victoire dimanche de M. Waldheim, premier président soutenu par les conservateurs - du Parti populiste - depuis la fin de la seconde Guerre mondiale.

► Page 2

Rapport d'enquête sur l'accident de Challenger Dur, dur, pour la NASA!

L'explosion de Challenger et la mort de ses sept astronautes, le 28 janvier dernier, sont dues à des défaillances mécaniques et à de graves erreurs de gestion, a indiqué lundi la commission présidentielle d'enquête dans un rapport extrêmement critique à l'égard de la NASA.

Le pire accident de l'aventure spatiale américaine «est un drame qui n'aurait jamais dû arriver», affirme l'un des membres de la commission nommée par la Maison-Blanche quelques jours après la catastrophe.

La destruction de Challenger a bien été provoquée par la combustion de joints d'étanchéité sur la fusée d'appoint (booster) de droite de la navette, souligne ce document, remis lundi au président Reagan.

Les principales conclusions du rapport, compilé par l'ancien secrétaire d'Etat William Rogers et douze autres «sages», avaient été publiées par la presse américaine dès la semaine dernière à la suite d'indiscrétions de membres de cette commission.

La défaillance des joints (dits O-rings) du booster droit a entraîné une fuite de gaz incandescents qui ont fait exploser l'énorme réservoir supplémentaire et le «cargo de l'espace», quelque 73 secondes après son lancement du Cap Canaveral (Floride), est-il précisé.

Ces boosters devront être complètement modifiés en fonction de recommandations d'ingénieurs du Conseil national pour la recherche (NRC) puis testés de la façon la plus réaliste possible (c'est-à-dire en position verticale) avant tout nouveau lancement, estime la commission. Selon les spécialistes, ces essais nécessiteront des installations complexes et coûteuses qui rendent improbable une reprise des vols en juillet 1987, comme le souhaite la NASA.

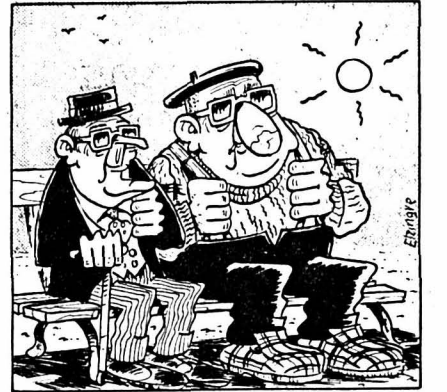
Les membres de la commission sont très sévères pour le fabricant des boosters, la compagnie Morton Thiokol, et pour la NASA qui, selon eux, «n'ont pas répondu de façon adéquate à des mises en garde internes» sur une possibilité de défaillance de ces joints. La NASA «n'a pas retenu le jugement de ses ingénieurs,

selon lesquels la conception (des joints) était inacceptable», est-il précisé.

Le rapport a aussi des mots très durs pour le centre Marshall de Huntsville (Alabama), chargé de superviser les systèmes de propulsion de la navette. Il existe à Marshall «une tendance à un certain isolement de la direction» et le centre «n'a pas communiqué à temps des informations complètes» sur les conditions de sécurité de la mission de Challenger, note le rapport.

La commission se prononce pour la participation d'astronautes - si possible le commandant de bord du vaisseau spatial - et d'ingénieurs aux décisions de lancer ou non la navette.

En conclusion, les treize «sages» émettent l'espoir que cette enquête «servira les meilleurs intérêts de la nation en redonnant au programme spatial américain sa place de leader mondial». (ats)



météo

Toute la Suisse: le temps sera ensoleillé et encore plus chaud. Une tendance orageuse apparaîtra dès la nuit de mardi à mercredi. La limite de zéro degré s'élèvera jusqu'à 3700 m.

Evolution probable jusqu'à samedi: au nord, variable, pluie temporaire, quelques éclaircies aussi. Rafraîchissement sensible. Au sud, partiellement ensoleillé.

INDICE CHAUFFAGE

Voir en page Service

Mardi 10 juin 1986
24e semaine, 161e jour
Fête à souhaiter: Landry

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	5 h 36	5 h 36
Coucher du soleil	21 h 16	21 h 27
Lever de la lune	7 h 28	8 h 33
Coucher de la lune	-	0 h 20
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	751,69 m	751,04 m
Lac de Neuchâtel	429,87 m	429,82 m

sommaire

Un Conseil fédéral toujours plus vert

SUISSE Page 4

Il y a du nouveau dans l'heure

ECONOMIE Page 7

R

région

S'il te plaît, dessine-moi un canton!

PAGE 15



MEXICO 86

Le coq a chanté trois fois

De notre envoyé spécial:
Laurent GUYOT

● LIRE EN PAGES 13 ET 14



Les Français se sont qualifiés hier pour les huitièmes de finale en battant la Hongrie par 3-0. Michel Platini (à droite) a été l'un des moteurs du succès tricolore en fin de partie surtout. (Bélino AP)

Sud de l'Italie Mafiosi condamnés

Dix-sept des cent dix prévenus au procès de criminels présumés membres de la mafia à Palmi, dans le sud de l'Italie, ont été condamnés lundi à la réclusion à perpétuité, alors que les autres accusés ont été condamnés à des peines de prison totalisant 1100 années.

Les condamnés ont été jugés coupables d'appartenance à une organisation criminelle de la mafia opérant dans les régions autour de Reggio de Calabre, Catanzaro et Cosenza entre 1974 et 1984.

L'accusation leur a imputé la responsabilité de 27 meurtres, cinq enlèvements et menaces pour extorsion de fonds auprès de commerçants locaux.

(ats, reuter)

Faites confiance à

VAC
RENÉ JUNOD SA

115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 21 11 21

le magasin où vous êtes sûrs d'être bien servis

MONDE

E

entre autres

Iran - Irak A petits pas

Le cadre: l'Année internationale de la paix et la Campagne pour la paix dans le Golfe.

Le fait nouveau: un groupe de travail non-gouvernemental pour l'arrêt de la guerre Iran-Irak a décidé de considérer la Journée du 10 juin comme celle de l'Action pour l'interruption de ce conflit. Pour expliquer ses desseins, le groupe, qui comprend des membres de nombreux mouvements de bonne volonté (Solidarité des peuples afro-asiatiques, Conseil mondial des Eglises, Union des juristes arabes, Fédération mondiale des associations des Nations-Unis, etc) tient aujourd'hui conférence à Genève.

Il n'y a certes, pas de miracle à attendre de cette réunion. Ses initiateurs ne se font d'ailleurs pas d'illusions à ce propos. Mais il est bon, alors qu'on aurait toute raison de désespérer, de ne pas baisser les bras. Sous la lueur d'espoir, sous ses braises qu'on a tout au long du cours de l'Histoire, maintenir quelques courageux et obstinés, ni l'humanité, ni la liberté n'auraient résisté aux fléaux qui les ont accablés!

Si louable que soit la volonté des organisateurs de l'action pour l'arrêt de la guerre Iran-Irak, il n'en reste pas moins que nous devons examiner de près les répercussions qu'auront sur leurs plans les concessions de M. Chirac à l'égard des ayatollahs.

Expulser Massoud Radjavi, le président du Conseil de la résistance iranienne, il y a mille raisons qui militent pour le faire admettre. Au premier chef, amadouer Khomeiny afin de parvenir à des accommodements financiers très appréciables; en second lieu le pousser à intercéder en faveur de la libération des otages français au Liban.

Mais pourquoi agir à la sauvette par le biais d'une banale opération de police et sans avoir le courage de qualifier correctement son geste?

Aurait-on peur à Paris de montrer qu'en envoyant ailleurs Radjavi, on s'engage dans un processus pouvant mener au lâchage de Bagdad?

Jusqu'à présent, par affinités sélectives et par intérêt commercial (vente d'armes), les gouvernements d'outre-Jura avaient toujours appuyé l'Irak. C'était dans la nature des choses, une France progressiste, puis socialiste ne se devait-elle pas de préférer une politique arabe moderne à un intégrisme moyennageux?

Les guerres s'éternisant et la dette irakienne s'enflant, M. Chirac a peut-être jugé qu'un réajustement s'imposait. L'attitude est compréhensible. Toutefois ne vaudrait-elle pas compliquer les efforts de ceux qui désirent la réconciliation.

Numéro 2 du régime irakien, M. Tarek Aziz paraît un peu inquiet. D'où, sans doute, sa venue en France. Encore qu'elle s'inscrive peut-être dans le cours des relations bilatérales entre les deux pays.

Tapis rouge, poudre de perlimpinpin, on lui en a mis plein la vue.

La réalité, la volonté de la France, quelles sont-elles vraiment en dépit de l'apparat qui camoufle?

La question financière et le sort des neuf otages sont importants. Le destin de millions d'Iraniens et d'Irakien ne l'est-il pas tout autant?

Néut-il pas été préférable d'harmoniser l'action de la France avec celle du groupe de travail pour l'arrêt de la guerre Iran-Irak?

Une délégation iranienne a participé jusqu'ici aux réunions de celui-ci, avec l'aval de Téhéran. C'est un début encourageant.

On veut espérer que la nouvelle démarche française ne mettra pas obstacle à cette progression à petits pas.

Willy BRANDT

Guerre du Golfe: la France changera-t-elle de camp? Le numéro 2 irakien à Paris

Le chef de la diplomatie irakienne M. Tareq Aziz, qui est également vice-premier ministre, devait être reçu mardi en fin de matinée par le président Mitterrand à l'Élysée. Il devait également rencontrer le premier ministre Jacques Chirac et le ministre français des Affaires étrangères M. Jean-Bernard Raimond.

Cette visite en France d'un haut responsable de Bagdad intervient alors que Paris développe ses efforts pour régler le contentieux opposant la France et l'Irak. Cette démarche ne laisse pas d'inquiéter les dirigeants irakiens, qui craignent de voir un rapprochement franco-iranien compromettre l'amitié de longue date entre Paris et Bagdad.

Au Quai d'Orsay, on souligne que la visite de M. Aziz intervient dans le cadre des «consultations périodiques» entre la France et l'Irak, qui maintiennent de «bonnes relations». Les Français sont semble-t-il soucieux de ne pas laisser les Irakiens céder aux inquiétudes que leur inspire la reprise d'un certain dialogue entre Paris et Téhéran. La visite en France du vice-premier ministre iranien Ali Reza Moayeri, fin mai, qui a été vue comme l'indice d'un «dégel» entre Paris et Téhéran, le départ la semaine dernière pour l'Irak d'une mission française chargée de régler le contentieux Eurodif (le chah avait concédé un prêt de un milliard de dollars au groupe Eurodif que Téhéran veut voir remboursé) et enfin le départ pour Bagdad ce week-end du chef de l'opposition iranienne Massoud Radjavi - qui vivait en France depuis 1981 -

ne devraient pas, estime-t-on, mécontenter outre-mesure les Irakiens.

Le premier ministre Jacques Chirac, interrogé lundi par TF1, a rappelé: «J'exclus que la France change sa politique à l'égard de l'Irak. Ce n'est ni discutable ni négociable et le premier ministre iranien le comprend parfaitement».

L'entretien entre MM. Chirac et Aziz sera avant tout «politique» a déclaré le porte-parole de Matignon Denis Baudouin. Les deux hommes vont «faire le point sur la situation économique et politique de l'Irak, sur le conflit irakien et la coopération bilatérale». La France est le principal partenaire économique de l'Irak parmi les pays occidentaux.

Par ailleurs, les deux hommes devraient évoquer les efforts de conciliation entamés par la Jordanie auprès de

Damas et Bagdad - la Syrie est l'un des seuls pays arabes avec la Libye à soutenir l'Irak - ainsi que le retour en France des deux opposants irakiens expulsés à Bagdad en février dernier. Leur retour en France est en effet l'une des conditions posées par les ravisseurs des otages français au Liban pour leur libération.

La visite de M. Aziz est la première rencontre entre les dirigeants irakiens et français depuis l'arrivée de M. Chirac au pouvoir. (ap)

Arrestations à Munich

Par ailleurs, un Irakien et un Allemand de l'Ouest spécialiste en électronique, soupçonnés d'être impliqués dans un trafic d'armes à destination de l'Irak, ont été arrêtés à Munich.

L'Irakien, qui possède un garage à Munich, avait été chargé par son gouvernement d'essayer d'acheter des chars et des hélicoptères pour une valeur de 750 millions de DM (environ 625 millions de francs). (ats, afp)

Au Liban La guerre des camps continue

Les duels d'artillerie opposant miliciens chiites d'Amal et feddayin palestiniens se sont poursuivis hier à Beyrouth, pour la quatrième semaine consécutive, en dépit des efforts de règlement de l'Irak et de la Syrie pour mettre fin à la guerre visant à prendre le contrôle des camps de réfugiés à Beyrouth.

La police a annoncé que huit personnes avaient été tuées et 38 blessées au cours des dernières 24 heures, ce qui porte le bilan connu des affrontements successifs enregistrés depuis un an à 105 morts et 468 blessés.

Les combats sont concentrés depuis trois semaines autour des camps de réfugiés de Sabra, Chatilla et Bourj el-Barajneh, dans les faubourgs sud de la capitale. (ap)

Avant l'ouverture du sommet de Varsovie M. Gorbatchev fait des suggestions

Avant même l'ouverture du sommet du Pacte de Varsovie prévu aujourd'hui à Budapest, M. Gorbatchev a proposé hier à la France et à la Grande-Bretagne d'ouvrir des négociations sur la réduction des armes nucléaires en Europe, en marge de celles menées avec les Etats-Unis.

M. Gorbatchev, qui s'est adressé aux ouvriers de l'usine de machines-outils de Scpel, lors de la deuxième journée de sa visite en Hongrie, a par ailleurs proposé la création d'un nouveau type de réacteurs nucléaires, «sûrs et économiques», dans le cadre de l'Agence pour l'énergie atomique, afin d'éviter la répé-

tion d'une catastrophe comme celle de Tchernobyl.

Le numéro 1 soviétique a également proposé la création d'un système de prévention du «terrorisme nucléaire» qui constitue, a-t-il souligné, «un autre aspect de la sécurité nucléaire». «Des exemples de dommages causés délibérément aux installations industrielles nucléaires aux Etats-Unis et en Europe, ainsi que de vol de substances fissibles hautement enrichies, sont connus, a-t-il déclaré. Par conséquent, c'est une tâche de première importance que de mettre sur pied un système de mesures pour prévenir le terrorisme nucléaire et toutes ses manifestations. (ats, afp)

Attentats au Pays basque espagnol

Un garde civil espagnol a été tué par balle, hier, en sortant d'un bar de la ville de Mondragon, près de Saint-Sébastien. Pratiquement au même moment, dans la banlieue de Hernani (Saint-Sébastien), une voiture piégée explosait au moment du passage d'un convoi de la garde civile. On ne déplore aucune victime, a annoncé la police espagnole.

L'assassinat du garde civil n'a pas été revendiqué, mais il est imputé au mouvement séparatiste basque ETA.

D'autre part, des incidents ont éclaté dimanche soir à Bilbao entre manifestants et policiers, après la mort d'un détenu basque espagnol dans la journée à la prison de Haute sécurité de Herrera de la Mancha, au sud de Madrid.

La police a tiré des balles en caoutchouc et des grenades lacrymogènes contre des émeutiers ayant édifié des barricades dans les principales rues de la ville. On ne signalait cependant ni blessé, ni arrestation.

Des manifestations similaires ont eu lieu dans d'autres villes du Pays basque. Le détenu, Joseph Asensio, purgéait une peine de neuf ans de prison pour détention d'armes. D'après la police, il aurait succombé à une crise cardiaque. (ats, reuter)

Musée Léon Blum inauguré

A l'occasion du cinquantenaire du Front populaire, le président François Mitterrand a inauguré samedi à Jouy-en-Josas (Yvelines), le Musée Léon Blum, installé dans la maison de l'ancien président du Conseil socialiste.

Il a rendu hommage à l'apport «irremplaçable» du Front populaire et de son chef dans l'histoire de la France, tout en saluant le choix fait en 1920 par Blum lorsqu'il se sépara des communistes.

«Cette génération-là, aujourd'hui disparue, ces gens d'action, ces socialistes, ont apporté à leur pays quelque chose d'irremplaçable et leur message durera», a-t-il affirmé. (ats, reuter)

En bref

● GRASSE. - Jean-Claude Duvalier, ex-président d'Haïti exilé en France depuis février, a quitté la villa qu'il louait à Grasse depuis le 7 mars pour s'installer dans la commune voisine de Mougins.

● HENDAYE. - Plus de deux cents bateaux de pêche basques espagnols bloquaient hier soir le port français d'Hendaye, sur les côtes atlantiques du sud du pays, pour protester contre l'interdiction qui leur est faite par la France de pêcher dans une zone située au large d'Hendaye.

● PARIS. - Charles Pasqua, ministre français de l'Intérieur, a annoncé «la signature d'une convention avec la Tunisie et un accord de principe avec le Maroc» pour que les ressortissants de ces deux Etats ayant été condamnés en France effectuent une partie importante de leur peine dans leur pays d'origine.

● LONDRES. - Quelque 300 «hippies» britanniques, en butte depuis plusieurs semaines à l'hostilité des paysans et des pouvoirs publics, ont été expulsés d'un terrain de New Foret (ouest de l'Angleterre) au cours d'une opération de police qui s'est soldée par 42 arrestations.

● MOSCOU. - Le président Mitterrand effectuera une visite officielle en Union soviétique du 7 au 10 juillet.

● WIESBADEN. - Les experts du contre-espionnage allemand ont annoncé avoir de forts indices permettant d'affirmer que l'ancien espion de haut rang Hans-Joachim Tiedge avait révélé d'importants secrets à la RDA depuis son passage à l'Est en août dernier.

Secrétaire général du PC chinois

M. Hu à Londres

Hu Yaobang, secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC), a rencontré le premier ministre britannique Mme Thatcher, hier à Londres, au premier jour d'une tournée officielle dans quatre pays d'Europe occidentale, qui le conduira ensuite en RFA, en France et en Italie.

Le voyage du secrétaire général du PCC témoigne de l'intérêt croissant de la Chine pour l'Europe. Sa tournée est la première d'un chef du PCC en Europe occidentale.

Londres a offert à Hu un accueil habituellement réservé aux chefs d'Etat. (ats, reuter)

Démission...

Page 1

Alors que la victoire de M. Waldheim est interprétée par de nombreux commentateurs politiques comme un signe de mécontentement à l'égard de la politique suivie par le gouvernement, les socialistes souhaitent montrer qu'ils ont compris le message.

M. Sinowatz, 57 ans, dirigeait le gouvernement depuis plus de trois ans. Il avait succédé à M. Bruno Kreisky, chancelier de longue date qui avait démissionné en avril 1983 après la perte de la majorité absolue au Parlement par les socialistes.

Les socialistes avaient conservé le contrôle du gouvernement, en s'alliant au petit Parti de la liberté, mais le pays avait connu plusieurs scandales politiques dans les années suivantes.

Les prochaines élections parlementaires sont prévues au printemps prochain et les conservateurs espèrent que la victoire de M. Waldheim les aidera à conquérir le gouvernement. (ap)

● L'économie des Philippines enregistre des signes d'amélioration notable, mais attend encore les investissements étrangers sur lesquels elle comptait lors du changement de gouvernement en février. Selon un rapport du ministre des Finances, M. Jaime Ongpin, remis cette semaine à la présidente Corazon Aquino, les réserves de changes du pays ont augmenté de 85% à 1,69 milliard de dollars

Ayant entendu les cris de sa majorité Jacques Chirac s'explique

Jacques Chirac a entendu les cris de sa majorité. Il faut, ne cesse de demander cette dernière, et l'UDF en tête, que le gouvernement explique son action. Il faut qu'il «se vende» mieux. Soit. A tout seigneur, tout honneur: c'est le premier ministre en personne qui, lundi sur TF1, est monté au créneau.

Il l'a fait en s'expliquant longuement sur la loi supprimant l'autorisation administrative de licenciement et a rendu, à cette occasion, un hommage appuyé à son ministre des Affaires sociales Philippe Seguin, affirmant que les critiques que d'aucuns avaient cru déceler ne s'adressaient pas à lui.

«Pour la première fois, et malgré une tentative d'obstruction assez systématique de la part de l'opposition, une loi a été votée sans avoir recours à l'engagement de la responsabilité du gouvernement», même s'il s'agit d'une «loi sociale ayant beaucoup moins d'importance que ce qu'on en dit», a constaté M. Chirac, qui répondait aux questions d'Yves Mourousi, en direct des jardins de Matignon.

L'opération a été «conduite avec beaucoup d'intelligence par M. Seguin», un «homme d'ouverture» pour qui le premier ministre a «beaucoup d'estime» en raison de «ses très grandes capacités et de sa loyauté» et dont l'action «ne mérite que des éloges».

A propos des menaces des syndicats après l'adoption de la loi sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, le chef du gouvernement

«ne croit pas du tout à une détérioration du climat social» car «les Français sont plus réalistes qu'on ne le croit». (ap)

En Haute-Savoie Sonnerie de cloches de 35 tonnes

La Fonderie Paccard, installée à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie), a expédié lundi la plus grosse sonnerie de cloches du monde, d'un poids total de 35 tonnes. Cette sonnerie est destinée à la cathédrale de la Transfiguration érigée à Markham (Ontario-Canada).

Elle va traverser la France en camion pour gagner Le Havre. Là, elle s'embarquera sur un bateau et remontera le 27 juin prochain le Saint-Laurent, après avoir traversé l'Atlantique.

Coulée le 28 février dernier, la plus grosse des trois cloches se nomme Etienne, du nom du premier martyr lapidé. Avec ses 19 tonnes et un diamètre de 3,04 mètres, elle a la dimension de la Savoyarde installée au Sacré-Coeur à Paris. Etienne sonne un ré.

Les deux autres cloches composant la sonnerie se nomment: Anne (mère de Marie), dix tonnes, pour un diamètre de 2,54 mètres. Elle donne un fa. Daniel, du nom du prophète est la plus petite; elle pèse six tonnes pour un diamètre de 2,02 mètres et sonne un la.

Coulée en cinq minutes et neuf secondes, Etienne représente quelque 5000 heures de travail pour sa préparation. Daniel en totalise 500 et Anne 2000. (ap)

opinion

Page 1

Droits de l'homme: en ballottage

Une Maison-Blanche qui pourrait, en la matière, agir avec beaucoup plus de détermination et d'arguments que dans le cas des pro-Iraniens de Beyrouth.

Les «contras» du Nicaragua n'existent en effet financièrement que par la (bonne) volonté de Washington.

La défense des droits de l'homme est avant tout un problème d'ordre moral. En ce sens, il concerne l'humanité prise dans son ensemble. Pour autant que cette dernière entende conserver à ce mot un minimum de dignité.

Rabaisser cette défense au niveau des luttes partisans en constitue de fait la négation même.

Roland GRAF

Maison de vente par correspondance
VAC
 René Junod SA, La Chaux-de-Fonds

VAC RENE JUNOD SA
 Avenue Léopold-Robert 115
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 21 11 21

cherche

une jeune employée de bureau

de langue maternelle française ayant de bonnes connaissances de la langue allemande pour divers travaux de bureau, téléphone, etc.
 Dactylographie indispensable.
 Place stable. Ambiance de travail agréable. Semaine de 5 jours.
 Prestations sociales d'une grande entreprise.
 Entrée en service: tout de suite ou à convenir.
 Veuillez faire vos offres écrites à:
VAC René Junod SA
 Service du personnel
 Avenue Léopold-Robert 115
 2300 La Chaux-de-Fonds

Manufacture de boîtes de montres
 engage au plus vite ou date à convenir

étampeur or-acier

Faire offre sous chiffre 91-178 à ASSA, Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

1 menuisier
 et
1 charpentier qualifiés

pour tout de suite ou à convenir

S'adresser: Menuiserie Jacques Bellenot
 Grand-Rue 21 - 2054 Chézard
 ☎ 038/53 45 45 ou 038/53 20 66

mon drink c'est

SUZE

Un goût inimitable!

SUZE

Si vous oubliez de faire de la

publicité

vos clients vous oublieront

OFFRES D'EMPLOIS

DELTA

- Vous désirez travailler pendant vos vacances
- Vous êtes qualifiés ou expérimentés
- Vous êtes sérieux
- Vous désirez réaliser un gain intéressant
- N'hésitez pas à nous contacter, nous vous renseignerons

DELTA Interim S.A.
 13, av. Léopold-Robert
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 85 30 (entrée Hôtel Fleur-de-Lys)

ecco

TRAVAIL TEMPORAIRE

Un bureau d'ingénieurs du Valais, nous charge du recrutement de:

1 technicien en génie civil
 ou
1 dessinateur béton armé/génie civil

pour leur succursale neuchâteloise. Si vous êtes dans la trentaine, doté d'un esprit d'initiative, n'hésitez pas à appeler A. Casarini

1870 Monthey, 5, pl. Tübingen-Le Cerf, 025-71 76 37
 Membre du Syndicat professionnel FSEET

CARITA LA BEAUTÉ TRÈS PRIVÉE

DÉCOUVREZ LA BEAUTÉ TRÈS PRIVÉE CARITA, son soin cellulaire traitant et son maquillage d'avant-garde.

Mlle Verène Marmoud de CARITA se fera un plaisir de vous accueillir et de vous guider dans le choix de vos produits CARITA.

En promotion spéciale du 10 au 14 juin 1986

Votre cadeau d'une valeur de Fr. 45.- lors de votre achat de produits CARITA (jusqu'à épuisement du stock)

chèques fidélité

pharmacie centrale
 Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.

Secteur cosmétique
 Avenue Léopold-Robert 57
 Téléphone 039/23 40 23-24
 La Chaux-de-Fonds

TRAN INTER

Nous cherchons pour EXPORT:

secrétaire CFC
 ou
employée de commerce CFC

bilingue français-anglais + allemand souhaité, avec de l'expérience. Place stable. Suisse ou permis valable.

64, Av. L.-Robert, 2300 La Chx-de-Fds (039) 23 55 23

LUTHY

Cherchons tout de suite ou à convenir

programmeur-opérateur

sur centre d'usinage CNC, personne compétente et expérimentée ayant le sens des responsabilités.

Offres détaillées
 Luthy Machines SA
 Bd des Eplatures 37 ☎ 039/26 62 62
 2304 La Chaux-de-Fonds

Jolie

Citroën GSA Club Break
 (station wagon)
 1982, rouge, 60 000 km., expertisée. Garantie totale. Fr. 166.- par mois sans acompte. Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques, aux mêmes conditions, ou au comptant.
 M. Garau
 Rue des Artisans 4
 2503 Bienne
 ☎ (032) 51 63 60

Superbe

Renault 11 GTL
 8.83, bleu mét., 38 000 km., + 4 roues neige complètes. Expertisée. Garantie totale. Fr. 209.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle. Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques, aux mêmes conditions ou au comptant.
 M. Garau,
 Rue des Artisans 4, 2503 Bienne,
 ☎ 032/51 63 60

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

MDM
 FABRICATION

Nous sommes une grande société de fabrication dans le domaine de l'horlogerie.

Que ce soit dans le haut de gamme ou dans le secteur de la montre à plus large diffusion, nos produits sont mondialement reconnus et appréciés pour leur design novateur et leur parfaite finition.

Notre société est en pleine expansion, et dans le cadre de la centralisation de nos services à Nyon nous cherchons à engager, pour le 1^{er} août ou date à convenir, les personnes suivantes:

Deux poseurs/ses emboîteurs/ses sachant travailler de façon autonome sur des produits de qualité.

Deux horlogers praticiens ou personnes ayant de l'expérience dans l'horlogerie, pour contrôle à l'arrivée des marchandises et divers travaux d'atelier.

Veuillez adresser votre candidature avec C.V. à MDM Fabrication SA, Service du Personnel, route de Divonne 44, Case postale 55, 1260 Nyon, ou téléphoner au 022/61 54 27.

SUISSE

Protection de l'environnement

Un Conseil fédéral toujours plus vert

Fort de la loi sur l'environnement, le Conseil fédéral légifère à tours de bras. Le 1er septembre, il mettra en vigueur deux nouvelles ordonnances, réglementant l'usage de produits dangereux pour l'environnement et sur la protection des sols. Haro sur les métaux lourds, mercure, cadmium, mais aussi sur l'herbicide et les engrais, responsables de l'étouffement des lacs. Et les cantons devront attentivement surveiller l'état de santé de leurs sols, agricoles tout particulièrement.

Manifestement, le Conseil fédéral prend au sérieux sa tâche quant à la protection de l'environnement. Un véritable gouvernement écolo, cette année. Après l'ordonnance sur la protection de l'air,

voici la réglementation sur l'usage des produits dangereux et la protection des sols. En juillet, rappelons-le, toutes les lessives devront être exemptes de phosphates. Bientôt, ce sera le tour des mouvements de déchets dangereux, mais aussi les nouvelles normes antipollution pour automobiles.

De notre rédacteur à Berne:
Yves PETIGNAT

Cette fois, le Conseil fédéral s'attaque à la source de la pollution: la fabrication et la mise en vente de produits dangereux pour l'environnement. Mais on rencontre peu d'interdictions dans la nouvelle ordonnance, l'hexachlorobenzène en est un des rares exemples. On préfère miser sur le devoir de surveillance de la part des fabricants, des commerçants et des utilisateurs, sur l'information, par des pictogrammes avertissant des risques, par les modes d'emploi.

Règle fondamentale, le fabricant est tenu à un «contrôle autonome» afin d'évaluer la comptabilité de son produit avec l'environnement. Deuxième procédure, pour des produits suspects, la notification et l'autorisation par une autorité.

Enfin, contrôle du marché, par les cantons, avec obligation d'informer les consommateurs. Une réglementation spéciale, pour certains produits à risques, fixe les quantités et les modes d'utilisation (piles, cadmium, etc) où l'obligation faite aux agriculteurs de conclure des contrats de prise en charge pour les surplus d'engrais, par exemple.

Ecologistes et consommateurs ne sont pas très satisfaits, l'ordonnance ne va pas assez loin, selon eux, notamment en ce qui concerne la prévoyance, l'administration et une perte de la concurrence.

L'ordonnance sur la protection des sols, elle a pour but de prévenir un éventuel empoisonnement par surcharge de polluants, notamment de métaux lourds. Pour cette raison, la Confédération a mis sur pied un réseau d'observation (nabo) à travers le pays. Il détermine des valeurs indicatives pour dix métaux lourds, avec des dispositions lorsque les sols sont si pollués que leur fertilité n'est plus assurée à long terme. Y. P.

Assassinat de Maurice Demierre au Nicaragua

Le Conseil fédéral est consterné

L'attentat qui a coûté la vie le 16 février dernier à Maurice Demierre, coopérant fribourgeois au Nicaragua, n'est le fait ni des Sandinistes, ni des Contras réguliers mais «plus vraisemblablement d'éléments Contras non contrôlés opérant dans la région». Telle est en substance la réponse du Conseil fédéral à une interpellation du conseiller national Werner Carobbio (psa-TI) signée par 13 autres conseillers nationaux.

Ces deux dernières semaines, les Contras ont attaqué au Nicaragua trois autres coopératives agricoles soutenues par des organisations suisses avec la participation de la Confédération.

Interrogé à ce propos lundi pendant l'heure des questions au Conseil national, Pierre Aubert a dit que le Conseil fédéral était «consterné» par ces atta-

ques qui ont fait des victimes innocentes et n'admet pas qu'on s'attaque à des projets en développement. Etant donné les liens étroits entre les Contras et les Etats-Unis, la Suisse a déjà demandé à son ambassadeur à Washington d'intervenir auprès des autorités américaines. En outre, la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA) a été chargée d'enquêter au Nicaragua sur la sécurité des coopérateurs suisses.

Interrogée sur les activités présumées d'un bureau de liaison des Contras à Genève dont la presse s'est fait l'écho, la conseillère fédérale Elisabeth Kopp a répondu qu'il n'y avait pas d'indices comme quoi ces assertions étaient exactes. Elle a précisé que les autorités genevoises n'en savaient rien non plus. (ap)

Demande d'amnistie repoussée

Pas de cadeau pour le Jura

Par 97 voix contre 37, le Conseil national a repoussé la demande d'amnistie du canton du Jura en faveur des personnes condamnées dans la lutte d'auto-détermination. Le Conseil national suit ainsi l'attitude du Conseil des Etats qui avait déjà repoussé cette demande le 10 juin 1985, par 24 voix contre 11. C'est un geste psychologique, purement politique, a plaidé la jurassienne V. Friedli, tandis que Marc-André Houmard président de Force démocratique et G. Aubry refusaient cette prime à la violence.

Le canton du Jura avait déposé cette initiative cantonale en août 1984, à l'occasion du dixième anniversaire du plébiscite, créant l'Etat jurassien. «Ce serait un acte vers l'intégration du canton du Jura dans la Confédération», plaident le Parlement et le Gouvernement jurassien, précisant qu'une telle demande ne signifiait pas qu'ils approuvaient la violence comme moyen politique.

La progressiste Barbara Gurtner a eu

le don de s'attirer les foudres de Werner Martignoni, soucieux d'expliquer les caisses noires, et de Valentin Oehen en prétendant que les Jurassiens ne devaient rien qu'à eux-mêmes et au caractère borné et réactionnaire de Berne. Le Valaisan P. de Chastonay et l'indépendant bâlois H. Weder plaident eux aussi pour passer l'éponge.

Mais, a fait remarquer la socialiste valaisanne F. Vannay, les conditions pour une amnistie ne sont pas remplies, il n'y a de plus pas d'opportunité politique, le peuple suisse a fait acte de paix en 78 en acceptant le nouveau canton. Pour les antiséparatistes M.-A. Houmard et G. Aubry, accorder l'amnistie équivaldrait à reconnaître la violence comme moyen de lutte politique. «Je suis prêt à la conciliation et au dialogue, a lancé le conseiller national de Malle-ray, mais de là à accorder une amnistie à des criminels non repentis, il y a un fossé que je ne franchirai jamais». En 1963, l'entreprise familiale de M. Houmard avait été plastiquée et brûlée par Marcel Boillat, réfugié en Espagne, le seul des condamnés jurassiens à qui, dans les faits, l'amnistie profiterait. Les autres condamnations ayant été purgées ou étant du ressort du canton de Berne.

Les déclarations de Marcel Boillat, ces derniers jours encore, réaffirment qu'il n'avait ni repentir ni regret et qu'il était prêt à reprendre le combat n'ont évidemment pas servi la cause du Gouvernement jurassien. V. Friedli a pu reprendre en vain la phrase de R. Schaffter devant les Etats: «Ceux qui refusent de passer

Mal emmanché

L'affaire se présentait mal. Les Jurassiens le savent, Marcel Boillat, le seul véritablement concerné par l'amnistie, est une tête brûlée. On n'allait pas le changer pour passer sous le joug des Chambres fédérales.

Cela dit, et quoiqu'en pensent J.-S. Eggly et le groupe socialiste, les Chambres fédérales n'ont jamais fait de cadeau au Jura. Bien que rédigé presque de toutes pièces par J.-F. Aubert, le fameux article 138 sur la réunification n'a jamais passé le cap du Parlement. Celui-ci n'a à aucun moment songé qu'il lui fallait saluer par un geste particulier la création

Rendez la pile

PILES AU MERCURE

Obligation pour le consommateur de les restituer et pour le commerçant de les reprendre, puis de les faire éliminer correctement. On envisage des installations de recyclage. Avec cette mesure et la réduction de mercure dans les piles, la quantité de ce métal lourd dans les ordures ménagères devrait passer de huit à une ou deux tonnes en quatre ou cinq ans.

CADMIUM

20 à 25 tonnes dans l'environnement chaque année. Disparition complète à l'avenir dans les peintures et les plastiques, diminution de 75% dans les engrais et le zingage. On devrait arriver à 10 tonnes.

HERBICIDES

Interdiction absolue pour l'entretien des routes communales (80%).

PHOSPHORES

Phosphates éliminés des lessives. Restent 53.000 tonnes de phosphores (engrais naturels, importés ou boues d'épuration). Les engrais commerciaux ne seront autorisés que si les engrais naturels de la ferme ne couvrent pas les besoins.

PENTACHLOROPHENOL

Il servait à traiter le bois. Interdit. Sauf pour quelques besoins de l'armée. Brûlé, il produit de la dioxine.

Yves PETIGNAT

Moins de produits toxiques dans le sol!

Je peux aussi vous demander de vous nourrir plus sainement s.v.pl.?



Le Conseil des Etats en bref

Compte d'Etat adopté

Lors de sa séance de lundi, le Conseil des Etats a:

- adopté par 31 voix sans opposition le compte d'Etat 1985 de la Confédération, dont le compte financier, avec des dépenses totales de 22.881 millions de

francs, se solde par un déficit de 696 millions;

- transmis par 22 voix contre 5 une motion de sa commission des finances, qui vise à réviser l'arrêté sur le rapprochement des tarifs d'entreprises de chemins de fer concessionnaires, où des inégalités locales apparues;

- approuvé par 31 voix sans opposition le rapport de gestion et les comptes des CFF pour 1985, avec leur déficit de 281 millions pour des charges totales de 3,87 milliards;

- approuvé sans discussion et par 30 voix sans opposition un premier supplément de 13,6 millions au budget 1986 des PTT, dont l'essentiel - 11,4 millions - est formé de crédits d'engagement pour des immeubles;

- transmis un postulat de M. Julius Binder (pdc, AG), qui demande que les CFF tiennent mieux compte de l'Argovie dans leur réseau;

- transmis sous forme moins contraignante du postulat une motion de M. Robert Ducret (rad, GE) qui demande aux PTT de revoir leurs heures d'ouverture dans les grandes agglomérations. (ats)

Prix de l'essence

Baisse sensible

Le prix du litre d'essence, relevé il y a trois semaines à peine, va à nouveau baisser. Les compagnies Esso-Suisse et Shell-Suisse ont annoncé lundi une baisse de trois centimes par litre pour la super comme pour la sans plomb. Les nouveaux prix de référence pratiqués par ces compagnies seront les suivants: 1 fr 09 pour la super et 1 fr 04 pour la sans plomb. Les prix à la colonne peuvent toutefois se situer jusqu'à 12 centimes en dessous des prix de référence.

Selon les porte-parole des deux compagnies, ce sont les cotations de l'essence fortement à la baisse sur le marché libre de Rotterdam et, secondairement, le recul du dollar qui sont à l'origine de cette nouvelle baisse, bienvenue pour les automobilistes. (ap)

PUBLICITÉ

V Proposition BPS:
épargner plus,
plus vite et avec
plus de liberté!



BANQUE POPULAIRE SUISSE
Pour vous, nous faisons plus.

FAITS DIVERS

Lucerne: fusillade mortelle

Une fusillade qui a eu lieu dans des circonstances encore mal établies a fait un mort et un blessé à Lucerne dans la nuit de dimanche à lundi. Selon la police cantonale, trois ressortissants nord-africains seraient impliqués.

Alertée par un voisin qui a entendu des coups de feu vers une heure du matin, la police a découvert sur une plage publique au bord du lac le corps inanimé d'un homme grièvement blessé à la poitrine par plusieurs coups de feu. Il a été transporté à l'hôpital où on a constaté son décès. Peu après, on apprenait qu'un autre homme, grièvement blessé lui aussi, avait été hospitalisé. Selon un témoin, un troisième Nord-Africain aurait assisté à l'incident, mais aurait pris la fuite.

GENÈVE: RECOURS D'UN CANCÉROLOGUE

Le cancérologue yougoslave Rajko M., accusé principal de l'affaire dite des fausses factures de l'Hôpital cantonal de Genève, a recouru, lundi, devant la Cour de cassation.

Il s'oppose à son renvoi en Cour d'assises pour y être jugé et réclame le retour de son dossier à l'instruction. La Cour de cassation a gardé l'affaire à juger.

Rajko M. assistait à cette audience. Il vit et exerce actuellement aux Etats-Unis. Après une détention préventive de quinze mois, il est en liberté provisoire, depuis le 1er février 1984, sous caution d'un demi-million de francs.

MURALTO: UN ROMAND SE TUE

Un octogénaire romand qui déchargeait lundi sa voiture sur le parking attenant à un hôtel de Muralto (Ti) est tombé d'un muret haut de 3 m 60.

Il devait décéder sur place des suites de ses très graves blessures.

CONSEILLER D'ETAT TESSINOIS VELOCE

Le conseiller d'Etat radical Claudio Generali s'est rendu coupable en novembre 1985 d'un excès de vitesse à l'intérieur du tunnel autoroutier du Monte-Ceneri où il est interdit de circuler à plus de 100 kmh.

Le chef du Département des finances et des constructions publiques du canton du Tessin a reconnu les faits révélés par le quotidien «Corriere del Ticino». Il a contesté en revanche avoir acquis illégalement auprès de fonctionnaires de l'Office de la circulation routière un appareil signalant la présence des radars.

BÂLE: VANDALES PERSÉVÉRANTS

Pour la seconde fois en 48 heures des vandales s'en sont pris à des voitures dans la nuit de dimanche à lundi, dans un parking de Bâle. 25 voitures ont ainsi été endommagées, a précisé la police lundi. Dans la nuit de samedi à dimanche déjà, 36 voitures avaient été endommagées. Le total des dégâts s'élève à 150.000 francs. (ats, ap)

OFFRES D'EMPLOIS

Si vous recherchez le contact avec la clientèle, les responsabilités et que vous possédez une voiture, nous vous offrons un poste de

CONSEILLÈRE EN ESTHÉTIQUE

- salaire élevé
- horaire variable
- semaine de 5 jours

Formation complète assurée par nos soins pour les débutantes.

Prenez tout de suite contact avec nous pour de plus amples informations au ☎ 021/23 58 51 A bientôt

Nous souhaitons entrer en contact avec notre futur(e)

GRAPHISTE - DÉCORATEUR(TRICE)

auquel nous confierons les activités:

- contact avec notre clientèle,
- préparation de stands d'expositions,
- réalisation de panneaux d'expositions,
- photographie industrielle,
- graphisme, préparation de projets (affiches, documents publicitaires, etc.)

Profil du candidat:

- formation de graphiste, décorateur ou autre,
- expérience professionnelle,
- apte à assurer la prise en charge complète des travaux, assumer la commercialisation.

Votre dossier complet (curriculum vitae, copies de certificats, manuscrits, prétentions de salaire, date d'entrée) sera traité avec entière discrétion.

RET SA (Recherches économiques et techniques), 12, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Référence: M. C. Bobillier.

GIRARD-PERREGAUX

Les Chronométriers

Vous:

êtes parfaitement bilingue français/schwyzertutsch, éventuellement allemand, apte à travailler de manière indépendante, avez un sens aigu des responsabilités et le goût des contacts.

Vous êtes alors peut-être notre future

animatrice administrative du marché suisse

à qui nous confierons la gestion des commandes, les contacts téléphoniques et écrits avec la clientèle et la responsabilité des bonnes relations avec nos partenaires commerciaux.

Ce poste vous tente-t-il ? Nous attendons avec plaisir vos offres complètes avec documents usuels.

Girard-Perregaux S.A.
Direction générale
Place Girardet 1
2301 La Chaux-de-Fonds

NOUS CHERCHONS:

pour nos ateliers du Locle

metteuse en marche

Vous avez exécuté ce travail avec intérêt et vous êtes prête à vous adapter à divers travaux d'assemblage. Vous avez bonne vue.

Une personne habile pourrait éventuellement être formée. Permis de travail en ordre indispensable.

Veuillez faire vos offres complètes, par écrit, à Montres Rolex SA, bureau du personnel, case postale 430, 1211 Genève 24



ROLEX
GENÈVE

innovation armourins printemps

L'inno fait mieux

Mode à prix dingues

Messieurs

- T-Shirts seulement **5.-**
- Chemises seulement **10.-**
- Blousons seulement **40.-**

Enfants

- T-Shirts seulement **5.-**
- Blouses seulement **5.-**
- Jeans seulement **15.-**
- Pyjamas seulement **15.-**

Dames

- T-Shirts seulement **5.-**
- Blouses seulement **10.-**
- Pantalons et Jeans seulement **10.-**
- Jupes seulement **20.-**

Lingerie dames

- Slips, coton seulement **1.95**
- Tanga, coton, duo-pack seulement **4.50**
- Shorty seulement **5.-**
- Top, coton seulement **9.-**
- Soutien-gorges seulement **10.-**
- Chemises de nuit seulement **15.-**

En toute saison
L'IMPARTIAL
votre source d'informations

Ecole Alternative
cherche pour août 1986

enseignant(e) scientifique

pour enfants à partir de 12 ans, 8 heures par semaine.

Ecrire à: Espace Loup, 2065 Savagnier

Entreprise moyenne de la place
cherche

téléphoniste-réceptionniste

- Nous aimerions trouver une personne
- avec expérience professionnelle des services téléphone et télex.
 - de langue française avec de bonnes connaissances de l'allemand
 - ayant de bonnes notions de dactylographie.

Nous offrons un travail intéressant dans une entreprise moderne, en plein développement.

Date d'entrée à convenir.
Faire offres sous chiffre EZ 14190 au bureau de L'Impartial

L'annonce, reflet vivant du marché

Le rêve qui devient réalité.



Avec l'argent de la Banque ORCA.

Téléphonez-nous: 038/25 44 25.

Ou passez nous voir: Ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel.

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller. Prêt personnel de la Banque ORCA - rapidité, simplicité et discrétion.



Société affiliée de l'UBS

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche pour tout de suite
vendeuse-couturière
Bonne présentation. Horaire à convenir.
Se présenter ou téléphoner.



Boutique KATYA
Avenue Léopold-Robert 45,
☎ 039/23 45 23

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

expérimenté dans le montage et la mise au point d'automates d'assemblage, avec si possible connaissances en pneumatique.



elcomatic SA
2400 Le Locle. Prendre contact avec S. Butscher,
☎ 039/26 67 67

CAFÉ-RESTAURANT-BAR EL BRASERO

cherche pour tout de suite, pour compléter son équipe

sommelier ou sommelière

Se présenter Paix 69, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 50 30

L'Hôpital du Cercle de Sainte-Croix engage, tout de suite INFIRMIÈRE-ANESTHÉSISTE DIPLÔMÉE INFIRMIÈRE-SAGE-FEMME DIPLÔMÉE

ou sage-femme diplômée, avec possibilité de travailler à temps partiel. Ambiance de travail agréable. Statuts du personnel selon conditions du Groupement des hôpitaux régionaux vaudois.

Des renseignements peuvent être demandés à Sœur Andrée Vautravers, infirmière-chef. ☎ 024/62 11 11. Les offres de service avec curriculum vitae et copie de certificat sont à adresser à la direction de l'hôpital, rue des Rosiers 29, 1450 Sainte-Croix.

Urgent! Nous cherchons 1 menuisier

Entrée immédiate.
Menuiserie
J.-P. Grossenbacher
Petites-Crosettes 32c, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 65 31

VOUMARD

Nous cherchons pour notre usine de La Chaux-de-Fonds

un programmeur CNC

pour notre parc de machines à commande numérique.

Nous demandons:

- mécanicien avec formation d'agent de méthodes ou technicien d'exploitation, ou en phase de formation
- connaissances en programmation seraient souhaitées
- formation au langage de programmation (Compact II) assurée par nos soins.

Faire offres manuscrites détaillées avec curriculum vitae et copies de certificats à

VOUMARD MACHINES CO SA,
rue Jardinière 158,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/25 11 77.

Nous cherchons des ouvrières et ouvriers

pour divers travaux en atelier



OK PERSONNEL SERVICE SA
Rue de la Gare 1 - 2500 Bienne
032/223355

PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



JEUNES FILLES JEUNES GENS LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre un emploi stable

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
- une formation diversifiée et rémunérée
- un horaire hebdomadaire de 41 heures
- des soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service

• Si vous

- êtes de nationalité suisse
- avez entre 19½ et 27 ans au maximum le 31 juillet 1987
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 160 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ AGENTES DE CIRCULATION



• Si vous

- êtes de nationalité suisse
- avez entre 20 et 27 ans au maximum le 31 juillet 1987
- êtes incorporés dans l'élite
- jouissez d'une bonne santé
- mesurez 170 cm au minimum
- avez une bonne instruction

DEVENEZ GENDARMES

Délai d'inscription: 22 septembre 1986

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police: Bernard Ziegler



Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions.

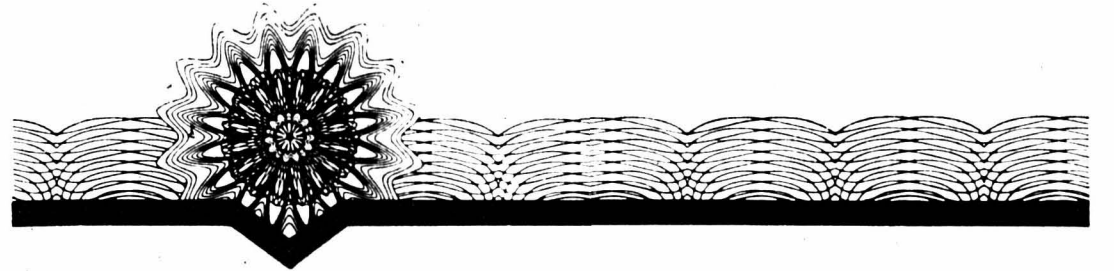
Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____ N° postal: _____

A retourner au: CENTRE DE FORMATION DE LA POLICE
Ecole de Gendarmerie - 18, rue de la Fontenette, 1227 Carouge.
Tél. 022/42 12 80

IMP



SULZER

Sulzer Frères Société Anonyme, Winterthur

2%

Emprunt à option 1986-96 de fr. 100 000 000

Le produit de cet emprunt est destiné au renforcement de la liquidité et financement des activités de la société en Suisse et à l'étranger.

Titres:

Obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000 nominal.

Coupons:

Coupons annuels au 2 juillet

Durée:

10 ans au maximum, avec faculté pour la société de rembourser l'emprunt par anticipation le 2 juillet 1994 et 1995 à 100%.

Libération:

2 juillet 1986

Cotation:

sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève et Lausanne.

Prix d'émission:

100%

Option:

Par fr. 1000 nom. les obligations sont munies d'un certificat d'option A et B. Chaque certificat d'option donne le droit d'acquiescer un bon de participation de fr. 100 nominal comme suit

- Certificat d'option A du 1^{er} octobre 1986 au 16 octobre 1989 au prix de fr. 610.- par bon de participation
- Certificat d'option B du 1^{er} octobre 1986 au 16 octobre 1991 au prix de fr. 620.- par bon de participation

Clause de dilution:

par réduction du prix d'option lors de futures augmentations de capital.

Souscription:

du 10 au 17 juin 1986 à midi

Numéros de valeur:

avec certificats d'option A et B	120.652
sans certificats d'option	120.653
certificat d'option A	237.651
certificat d'option B	237.652

L'extrait du prospectus paraîtra le 10 juin 1986 dans les journaux suivants: «Neue Zürcher Zeitung», «Basler Zeitung» et «Journal de Genève». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés.

Des bulletins de souscription sont à la disposition des intéressés auprès des banques soussignées.

Union de Banques Suisses

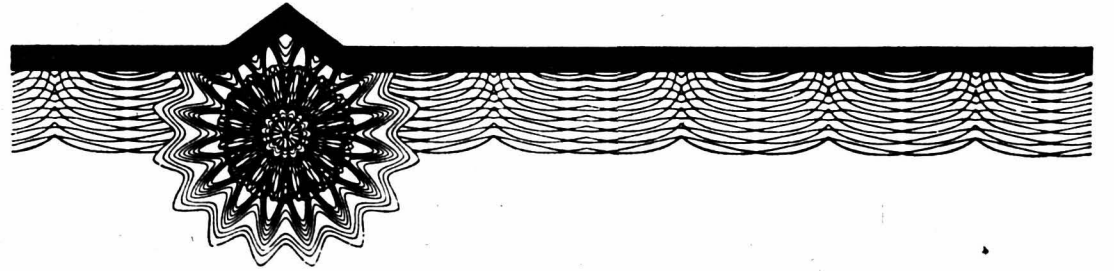
Crédit Suisse

Banque Populaire Suisse

Société de Banque Suisse

Banque Leu SA

Banque Cantonale de Zurich



Plâtrerie-peinture

Victor Dévaud
Crêt 84, La Sagne
☎ 039/31 84 25 dès 18 h
cherche

apprenti

pour août 1986. Possibilité de stage avant engagement.



La formation

des collaborateurs des services externes et internes est une tâche qui s'inscrit parmi les objectifs importants de notre politique de développement d'entreprise.

Afin de compléter son équipe, le service de la formation désire s'assurer la collaboration active d'une

secrétaire

expérimentée recherchant un poste très varié: secrétariat en général; organisation de séances et séminaires; contacts humains fréquents.

La langue maternelle française et de très bonnes connaissances de l'allemand sont nécessaires.

Il s'agit d'un poste stable qui conviendrait à une personne autonome, dynamique, ayant de l'entre-gent et de l'initiative.

Demandes de renseignements et offres de service sont à adresser à **C. Wagnières, service du personnel, rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel.**
☎ 038/21 11 71

Près de vous
Près de chez vous



2300 La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 58

039/23 27 27 Télex 952134 Jol CH

Serrurier CFC

connaissance en acier inox, aluminium, perçage et pliage.

EMPLOI FIXE ET BIEN RÉTRIBUÉ.



Votre agence pour l'emploi

Famille avec trois enfants (deux de 1½ an et un de 4 ans) cherche

jeune fille

pour 6 mois à 1 année.
Entrée mi-juillet ou date à convenir
☎ 037/31 25 40

les 33 tours du jazz

Le jazz suisse dans la planisphère de la production Plainisphere

Swing & Blue Band + Henri Chaix

«Talk to me» Plainisphere PAV 808, est formé de six artistes lémaniques autour du pianiste du bout du lac Riri Chaix. Ce côté traditionnel (époque swing) de la planisphère du jazz suisse propose d'excellents thèmes: The mooche, Mood indigo, Limehouse blues, Suey et les Ogay basse, Larpin drums, Cuenoud guitare, Vouilloz trompette, Faist trombone et Ferrari ténor ont réalisé un coup de maître avec cette première cire autour de Chaix au piano.

Pierre Guyonnet joue Alain Guyonnet

Avec la précision et la perfection des ensembles américains «Les Guyonnet» dispensent les sons des saxophones depuis deux générations et Pierre (junior) publie chez Plainisphere PAV 809 la musique du senior Alain son père. Une face est due à l'Octet avec six saxophones, l'autre à onze artistes où nous relevons les noms de Seidel baryton, J. F. Bovard trombone, Petitmermet batterie, et dans l'oct L. Hofmann alto, I. Eckinger basse.

BBFC Souvenir d'Italie

J. F. Bovard, D. Bourquin, L. Francioli et O. Clerc en sont à leur cinquième disque Plainisphere PL 1267 - 19, produit en technique digitale. Nos colonnes ont reflété largement toutes ces gravures, comme les concerts de ces artistes d'avant-garde. Leurs admirateurs sont une nouvelle fois comblés par l'esprit créatif inaltérable de Léon Francioli, auteur du titre, de Expulsion, Les dessous de l'opéra, Le professionnel, En attendant la pluie, etc.

François Magnin Trio

Le Lausannois pianiste François Magnin a fréquenté le Conservatoire avant de découvrir le jazz et Oscar Peterson. Bien connu chez nous grâce au Jazz Club et à ses concerts de Triology, Magnin a modifié sa formule et la guitare de J. P. Pasquier devient vedette du LP Plainisphere PAV 806 avec I. Malherbe contrebasse. Ils jouent C. Porter: Love for sale; Peterson: Cakewalk, Nigerian marketplace et des compositions de Magnin.

Gloria Niemann Quintet

B. Durring piano, J. Salchli basse, J. Puigventos drums, René Zedi vibraphone, accompagnent avec swing et bonheur la chanteuse et scateuse qu'est Gloria Niemann (Plainisphere PAV 807). Le vibraphone donne une couleur que nous apprécions tout particulièrement. I cant give you anything but love, My funny Valentine, All blues, Polka dots ou What are you doing the rest of your life, sont tous au programme.

Martin Schlumpf's

Bermuda viereck «Noblesse Galvanisée»

Le clarinetiste et sopranoiste ci-dessus est compositeur des mélodies de l'édition Plainisphere PL 1267 20/21, double disque de 90 minutes de musique moderne où Schiltknecht drums, Baumann piano et Blöschinger flûte, alto-basse et soprano sax l'entourent. Cette «Noblesse galvanisée» est l'un des neuf thèmes développés par ces musiciens enregistrés en novembre dernier à Radio-Zurich.

Inédits de Count Basie

De juillet à octobre 1944 puis de mars à juillet 1945, le Big Band du Count participe à une série d'émissions radio. Jazz Club EMI Pathé Marconi 2M056 64865 les offre en première mondiale.

One o'clock jump, Jazz me blues, Blue lou, Basie blues, I'm gonna sit right, rendent tout choix impossible dans une musique parfaitement enregistrée sur des arrangements et des interprétations modèles.

Roger Quenet

Claude Loewer appelé à Bâle: prendre en compte la notion d'unité spatiale et architectonique, selon une conception de la Renaissance

Une rue calme de Bâle. Un bâtiment à l'allure extérieure austère, auquel vient d'être accolée une annexe à l'architecture résolument moderne: structures d'acier et de verre pour un agrandissement réussi.

Franchie la porte d'entrée, un instant on reste indécis: galerie d'art ou siège d'une des plus importantes compagnies d'assurances suisses? L'étonnement est grand, d'autant plus que le

caractère exemplaire de l'œuvre se répercute sur le complexe, illumine le site, la rue.

Hans et René Theler, PDG de la Nationale suisse assurances, mécènes des arts plastiques, encouragent une grande variété d'expressions, y compris les plus expérimentales et avant-gardistes. Ils ont su s'attirer le respect des milieux de l'art contemporain en offrant aux artistes de nouvelles occasions de développer leur travail.

Traiter la surface intérieure du bâtiment nouvellement construit, 500 m², dans son étendue et ses contraintes, surface répartie sur trois niveaux, dont l'élévation progressive se fait par des escaliers, telle fut l'invitation que ces messieurs adressèrent à Claude Loewer, peintre neuchâtelois.

Faire du tout un paysage qui soit à la fois réel et mental, ponctué par les couleurs, la lumière, donner une cohérence à l'ensemble pour tous ceux qui seront les hôtes et les promeneurs de ce lieu, Claude Loewer en ressentit d'emblée la portée. Il prit en compte la notion d'espace, d'unité spatiale et architectonique, selon une conception héritée de la Renaissance.

Les problèmes qui se sont posés au départ à l'artiste sont de nature extrêmement complexes et ont impliqué des rapports de coordination très étroits entre le peintre et l'architecte.

Loewer a travaillé d'après les plans, sur la maquette en relief, puis il y eut l'attente de la réalisation, serait-il possible de faire jouer toutes les lignes, comme sur la maquette? Près de deux ans de travail.

Aujourd'hui l'œuvre est terminée. Fondée sur le déplacement du carré, elle met les volumes de l'architecture en valeur. Un espace pensé, traité comme une forme conceptuelle dynamique. La ligne inscrit dans notre regard la portée de cette ordonnance spatiale, l'atout majeur est la simplicité dans l'harmonie. La ligne oblique, qui joue un rôle capital dans le langage et l'œuvre de Loewer, est soulignée par les couleurs, jaune, orange, blanc, gris, noir, sur lesquelles joue la lumière.

Selon les déplacements optiques, les volumes n'en finissent jamais de se découper, de la porte d'entrée à la galerie où les accents sont plus aériens. Tout se transforme, les lignes vont bientôt se

révéler volumes, jeux de volumes, toujours renouvelés. La lumière «bat les cartes» et le rêve, c'est-à-dire la réalité projetée au plus loin d'elle-même. La règle n'est jamais fixée une fois pour toutes. La plus petite ligne dans le champ optique engendre sa propre fréquence lumineuse et commande tout un train d'ondes, constitutif de nouvelles géométries. C'est une orchestration complète des espaces, y compris les plafonds.

Bâtie avec une grande exigence quant à la qualité des matériaux auxquels le peintre attache une extrême importance, tant il y trouve un facteur de perfection lié à un esthétisme consommé, tous deux indispensables face à l'usure du temps.

Il faut de l'imagination pour créer un monde et encore quelque chose de plus. C'est avec ce quelque chose de plus que Loewer joue aux quatre coins de la maison.

D. de C.

à l'agenda

Elzingre au Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier

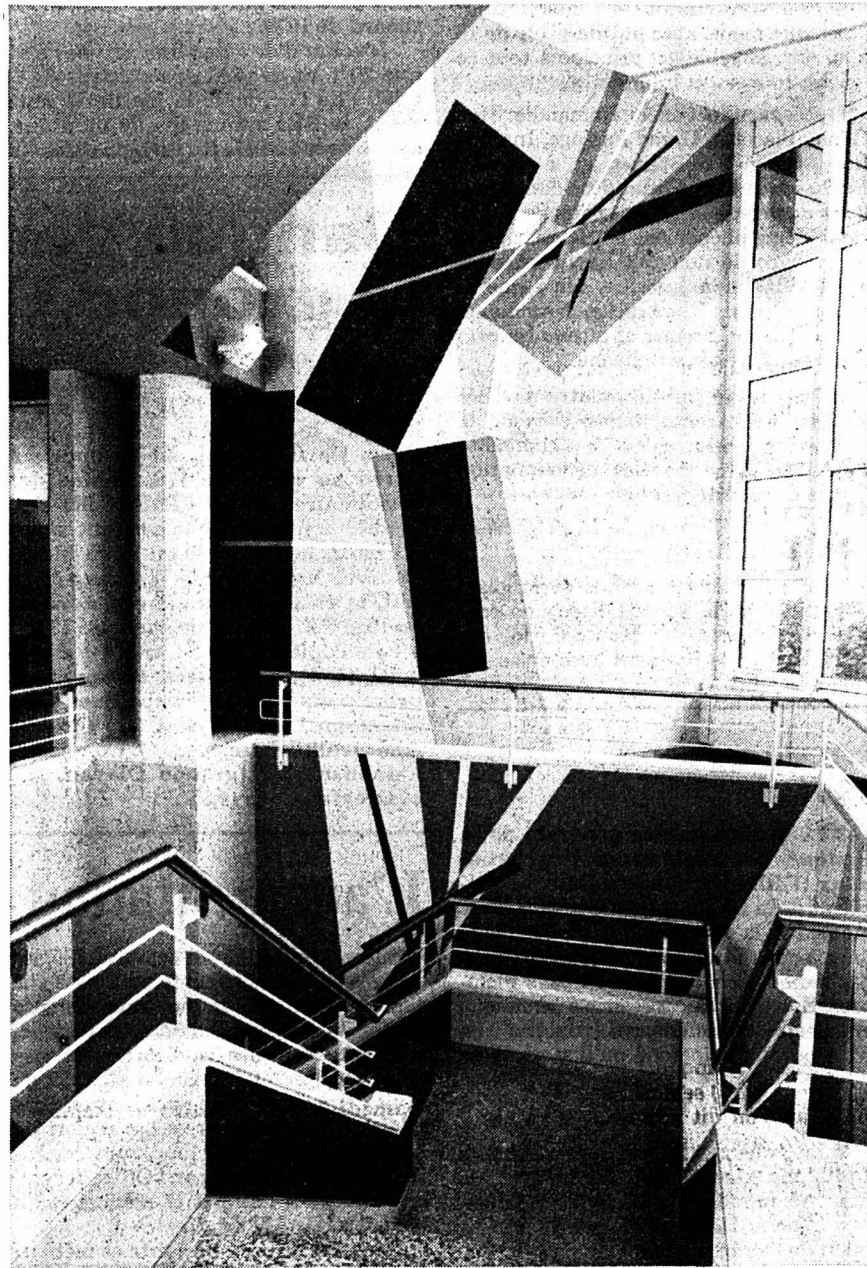
Il reste quelques jours pour visiter l'exposition «Elzingre» au Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier. Le dessin de presse, pour Elzingre, c'est avant tout un état d'esprit, une certaine manière de s'engager contre l'indifférence, la bêtise. C'est aussi une démarche de liberté, un apprentissage de la tolérance. L'exposition permet de voir les dessins originaux qu'Elzingre a livrés à L'Impartial, ainsi qu'un certain nombre d'inédits. (DdC)

● Jusqu'au 14 juin, mardi, mercredi, jeudi de 14 à 17 h. Mercredi soir de 18 h 30 à 20 h 30. Samedi de 14 à 16 h.

Fred Perrin à la Galerie Münsterberg à Bâle

Marbres, bronzes, figures, rythmes, Fred Perrin, sculpteur, expose à la Galerie Münsterberg, située au numéro 8 de la rue du même nom, à Bâle. Il y est accompagné de Rolf Gautschi, peintre. (DdC)

● Jusqu'au 24 juin. De lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h 30, samedi de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.



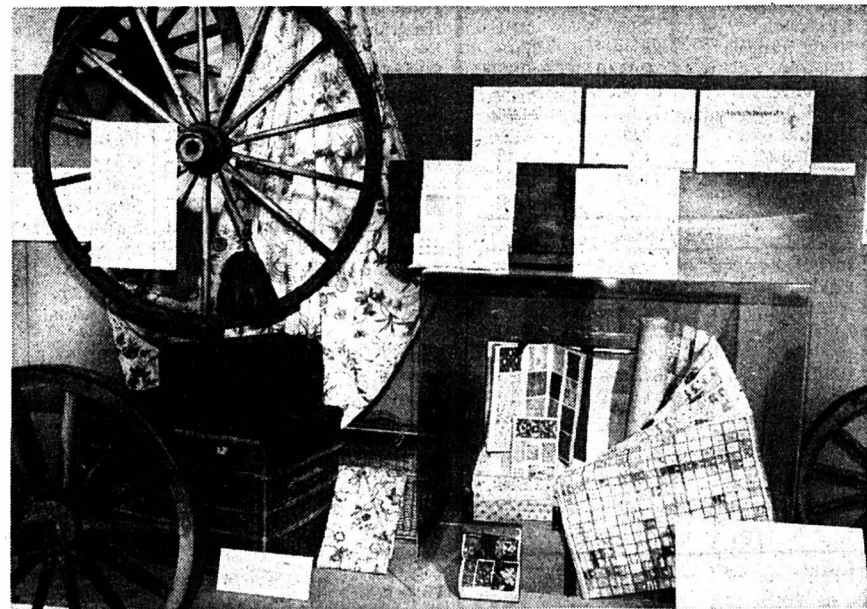
Une orchestration complète des espaces. (photo Pierre Bohrer)

Exposition de toiles peintes au Château de Valangin

Raconter les indienneurs et leur histoire.

Pour cette belle exposition d'été, les responsables ont mis dans le mille. En proposant l'industrie des toiles peintes dans le Canton de Neuchâtel, ils vont non seulement sortir de l'ombre tout un pan de notre histoire, mais encore ravir les nostalgiques et les amateurs des belles choses d'antan.

C'est donc une exposition à voir longuement, à contempler, et qui, dans le cadre splendide des salles du Château, emmène au début du XVIII^e siècle.



Découvrir un peu d'histoire oubliée

A cette époque arrive au Val-de-Ruz, un certain Jean Labran; on raconte de drôle d'histoires sur lui; travaillant dans une indienne de Genève, il aurait dérobé des moules et «desseins». Le maire de Valangin mène l'enquête et menace de l'enfermer... au château, s'il s'avère coupable. L'affaire tourne court et 270 ans après, l'ombre de Jean Labran plane à l'intérieur du château. On l'y a convié, par souvenirs et objets-témoins interposés, pour que se raconte, une fois encore, - et la première sous cette forme - l'histoire de l'indienne dans le canton.

Une industrie qui prit un remarquable essor chez nous soutenu par l'arrivée des réfugiés huguenots; en France, pour sou-

tenir l'industrie textile, il devint interdit d'importer toute autre toile de l'étranger, ce qui favorisa, on s'en doute, l'industrie hors frontière.

D'abord au Val-de-Ruz, puis au bord du lac et sur les berges de l'Areuse, les indiennes poussent ici et là, la teinture des toiles nécessite en effet beaucoup d'eau.

Cette histoire industrielle est liée à de grandes familles d'indiennes telles les De Luze, de Pourtalès, de Coulon, des descendants des réfugiés victimes de l'Edit de Nantes. De pure origine neuchâteloise, les DuPasquier, Bover, de Montmolin, s'y sont mis aussi.

Et tous ces gens sillonnaient le monde, installaient des succursales à l'étranger, faisaient des affaires étonnantes pour

l'époque. Ce sont eux aussi, qui lors de grandes famines, faisaient parfois venir du blé de fort loin pour sauver leurs concitoyens et leurs... ouvriers.

Dans l'exposition, l'aspect commercial est donc évoqué, avec moult témoins, contrats, lettres, cartes, papiers officiels, etc...

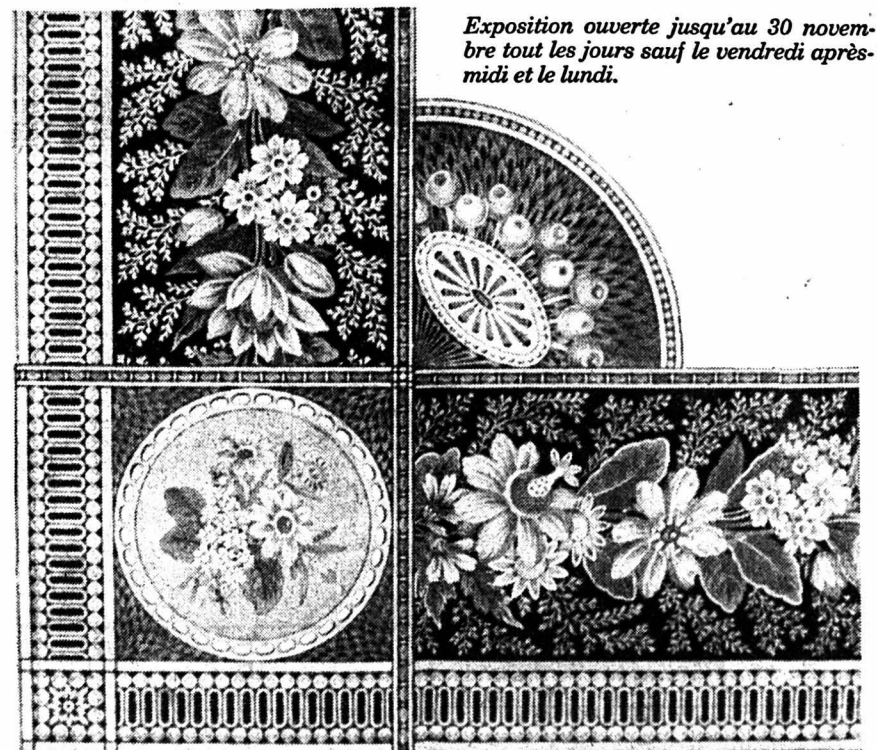
La situation sociale d'alors n'était pas drôle: en été, c'est dès le lever du soleil et jusqu'à son coucher que les travailleurs oeuvraient dans une foule de métier qui sont illustrés sur une indienne, justement.

Toute la technique du lavage à la teinture, est fort bien décrite. Pour illustration, nombre de dessins, des moules de bois, et des toiles peintes, bien sûr, dont de remarquables spécimens.

Aujourd'hui, où il ne reste pas traces, sinon quelques souvenirs, on est surpris par cette vie économique extraordinaire des XVIII^e et XIX^e siècles. Sans toutefois, comme Jean-Jacques Rousseau, s'en plaindre amèrement. Il écrivait de Môtiers en 1764: «Bientôt, si nous voulons vivre, il nous faudra manger des montres et des toiles peintes; car l'agriculture est absolument abandonnée pour des arts plus lucratifs.»

L'exposition comporte encore tout un pan sur l'alchimie des couleurs réalisée par l'Ecole suisse de droguerie de Neuchâtel. Une équipe d'étudiantes se sont entraînées à l'impression sur étoffe en reprenant des techniques ancestrales.

Et, il y a encore tant d'autres choses à découvrir... (ib)



De vides motifs pour des tissus prestigieux (photo Schneider)

Exposition ouverte jusqu'au 30 novembre tout les jours sauf le vendredi après-midi et le lundi.

SPORTS

Le Tour de Suisse cycliste fête son cinquantième Rüttimann et Zimmermann voient jaune

Millar, Bauer, Lemond, Hinault, Kelly, Adri Van des Poël, Roche, Peeters, Delgado, Rooks, Eddy Plankaert, voire Phil Anderson (le dernier vainqueur) et Da Silva (deux noms à confirmer sur la liste de départ), les Suisses Rüttimann, Muller, Joho, Zimmermann, Maechler, Breu, Freuler, Schmutz, Grezet, Imboden, Seiz - la liste n'est pas exhaustive: autant de noms pouvant s'illustrer à des degrés divers, sur les routes du Tour de Suisse. Reste à savoir lequel d'entre-eux (ou quel outsider) viendra graver son patronyme en face du millésime 1986?

La concentration de coureurs de haut rang n'engendre pas forcément une épreuve de grand style. De plus, la somme des difficultés accumulées sur onze jours de course ne va pas inciter à monter aux barricades d'entrée de cause. Encore que...

EN PRIME

Coincé entre le Giro et le Tour de France, le Tour de Suisse s'inscrit dans un contexte particulier. Les ambitions de ceux qui s'y affrontent diffèrent profondément. Le peloton se fractionne en diverses tendances: celle (la plus petite) des coureurs venus avec pour objectif d'inscrire leur nom au palmarès; celle de ceux venus se «tester» deux ou trois jours dans l'optique du Tour de France; celle de ceux venus dans un but précis: chasser un classement annexe; celle réservée aux coureurs en mal de succès venus y chercher une consolation à leurs frustrations; celle de ceux pour qui le Tour de Suisse est l'ultime grande course par étapes - car ils ne vont pas au Tour

de France - dans laquelle ils peuvent encore tenter de s'illustrer; celle enfin de ceux venus s'y refaire une santé (Anderson s'il est au départ, Roche).

- par Pierre-Henri BONVIN -

De cet amalgame devrait jaillir la lumière. Pour ce faire, un menu copieux: dix étapes et un prologue de 10 km 600 ce soir à Winterthur. Dix étapes dont la part la plus belle est réservée aux grimpeurs: trois grands rendez-vous de montagne dans la partie centrale de l'épreuve avec les cols des Mosses, du Pillon, du Grimsel, du Nufenen (le toit du Tour avec ses 2480 mètres d'altitude), du San Bernardino, de l'Albula, de la Flüela (ces trois derniers le même jour); sans oublier la course contre la montre en côte sur les pentes du Susten dont le pourcentage avoisine les 6-7 pour cent.

Et en prime, l'avant-dernier jour, l'arrivée en côte à Dornbirn-Bödele en

pays autrichien. Un final de neuf kilomètres, dont la deuxième moitié accuse une pente de 10 pour cent, pour arriver chez Girardelli, le vainqueur de la Coupe du monde de ski alpin.

TERRAIN DE PRÉDILECTION

Sans omettre quelques amuse-gueule. Dès lors, quelle part restera-t-il aux sprinters? Certes, le sommet du Nufenen (7e étape) est placé à 82 kilomètres de Bellinzone, point de chute de l'étape. Or, l'histoire témoigne: souvent la longue descente sur le Tessin a favorisé un regroupement permettant aux sprinters de s'exprimer.

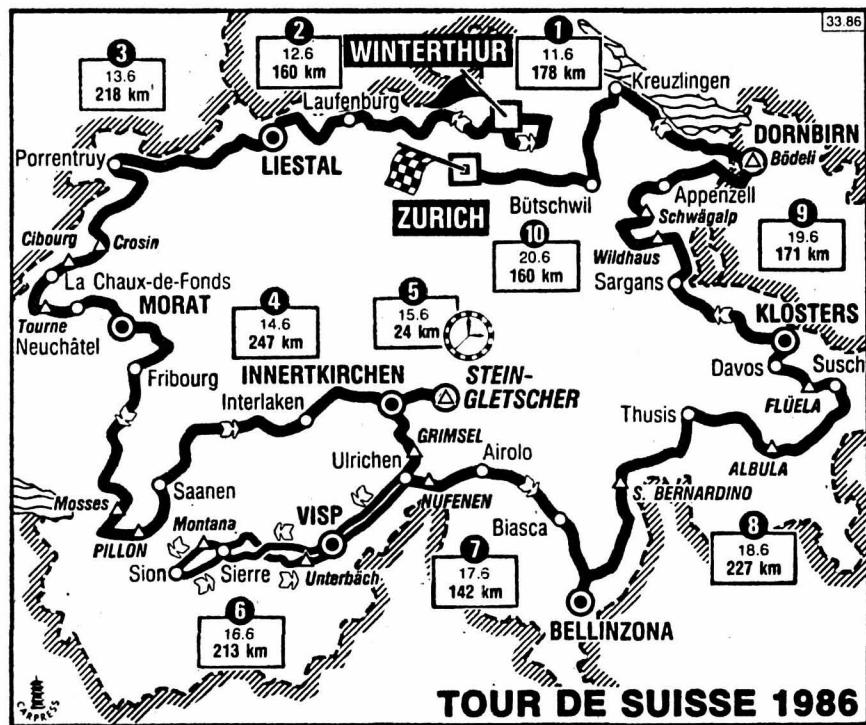
A s'exprimer dans ce genre d'exercice ils seront près d'une vingtaine: Anderson, Plankert (onze victoires cette saison), Bauer, Lemond, voire Hinault, Kelly (18 victoires à ce jour), Joho, Bruggmann (le sprinter maison de Cilo), Maechler, Adri Van der Poël, Peeters, Van Poppel (deux victoires au Giro), Mutter (huit fois dans les dix premiers à la Vuelta), Rooks, Rossola, Freuler (ces deux hommes en mal de succès) - là aussi la liste n'est pas exhaustive.

Pour eux, le terrain de prédilection devrait se situer à Winterthur (1re étape), Morat (3e étape malgré le «mur» de Lucelle, le Mont-Crosin et La Tourne), Innertkirchen (4e étape), Zurich le dernier jour sur le vélodrome d'Erlikon. Sans oublier la possibilité de Bellinzone. En revanche, aucun d'entre-eux ne peut avoir de visée sur le classement général, hormis les ténors, ceux capables de s'exprimer sur tous les terrains.

DANGER

La victoire restera donc l'apanage des coureurs complets, possédant un «petit plus» dans la montagne. Or, deux noms s'imposent d'entrée: ceux des Suisses Rüttimann et Zimmermann.

Le premier (vainqueur de Midi-Pyrénées et 9e du Giro) se voit au bénéfice d'une équipe que l'on dit acquise à sa cause: Bauer (un spécialiste des classiques), Lemond (3e du Critérium international), Hinault. De plus le contre la montre en côte n'est pas un handicap (2e au Balmberg en juin passé). Pour sa part Zimmermann se présentera fort de ses succès au Critérium international et au Dauphiné. Reste à savoir dans quelle mesure



TOUR DE SUISSE 1986

Un tracé qui devrait favoriser les grimpeurs...

le vainqueur 1984 puisera dans ses réserves. Car il a fait du Tour de France son objectif principal.

Pour eux le danger viendra de Millar (2e du Tour d'Espagne), de Da Silva (7e du Giro avec deux victoires d'étape), de Kelly (2e du Critérium, 4e de la Vuelta), de l'Espagnol Delgado, voire de Rooks,

Hinault, Lemond, Muller, Grezet, Imboden, en fonction de leurs motivations. Car, en fin de compte, le plus difficile est de savoir dans quelle tendance placer les hommes forts du peloton.

Quoi qu'il en soit, le Tour de Suisse du cinquantième est déjà assuré du label qualité quant à sa participation.

Un prologue et dix étapes

Mardi 10 juin: prologue sur 8 km à Winterthur. Dès 16 h 30.

Mercredi 11 juin: première étape. - Winterthur - Winterthur (177,5 km). Départ à 12 h 00. Arrivée vers 16 h 30.

Jeudi 12 juin: deuxième étape. - Winterthur - Liestal (163,5 km). Départ à 12 h 00, arrivée vers 16 h 00.

Vendredi 13 juin: troisième étape. - Liestal - Morat (217,5 km), par Porrentruy, Montfaucon, Saingelégier, Mont-Crosin, Saint-Imier, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Tourne, Neuchâtel, Morat, Faoug, Sugiez. Départ à 11 h 30, arrivée vers 17 h 00.

Samedi 14 juin: quatrième étape. - Morat - Innertkirchen (246,5 km) par Flamatt, Fribourg, La Roche, Bulle, col des Mosses, col du Pillon, Gstaad, Spiez, Interlaken, Meiringen. Départ à 9 h 00, arrivée vers 15 h 30.

Dimanche 15 juin: cinquième étape. - Course de côte contre la montre Innertkirchen - Susten-Steingletscher

(24 km, 1240 m. de dénivellation). Premier départ à 11 h 00, dernière arrivée vers 16 h 00.

Lundi 16 juin: sixième étape. - Innertkirchen - Viège (213 km) par le Grimsel, Fiesch, Mörel, Brigue, Viège, Susten, Sierre, Montana, Lens, Sion, Sierre, Salquenen, Unterbach. Départ à 10 h 30, arrivée vers 16 h 15.

Mardi 17 juin: septième étape. - Viège - Bellinzone (142 km) par le Nufenen. Départ à 12 h 20, arrivée vers 16 h 00.

Mercredi 18 juin: huitième étape. - Bellinzone - Klosters (226,5 km) par le San Bernardino, l'Albula et la Flüela. Départ à 9 h 30, arrivée vers 16 h 00.

Jeudi 19 juin: neuvième étape. - Klosters - Dornbirn-Bödele (189 km), avec arrivée en côte. Départ à 11 h 30, arrivée vers 16 h 15.

Vendredi 20 juin: dixième étape. - Dornbirn - Zurich (160 km). Départ à 11 h 45, arrivée vers 15 h 45 sur la piste du vélodrome de Zurich-Oerlikon. (si)

A l'aube de sa 6e saison professionnelle Grezet dans l'expectative

Mercredi 10 juin 1981: Jean-Mary Grezet entrait en professionnalisme. Cinq ans plus tard (jour pour jour), le Loclois entame sa sixième année chez les pros, le maillot gris et rouge de Cilo sur les épaules. Tout comme à ses débuts.

Aujourd'hui, les données du Tour de Suisse 1986 sont fondamentalement différentes de celles de juin 81: à l'époque, il était considéré comme le plus sûr espoir du cyclisme suisse. Or, à 27 ans - il les a fêtés le 15 janvier - le Neuchâtelois est toujours à la recherche d'une grande consécration. Les jeunes loups helvétiques (Zimmermann, Müller, Rüttimann), arrivés après lui chez les pros, l'ont rejeté dans l'ombre. Tout comme ses pairs (Seiz, Breu, Glaus, Mutter, Freuler) dotés d'un palmarès marqué de succès probants.

Et pourtant, Jean-Mary Grezet reste une valeur réelle à défaut de sûreté. Son palmarès est ponctué d'accessits. Aujourd'hui, le propos n'est pas de rechercher les raisons d'un échec pour certains, d'une bonne carrière pour d'autres. Mais tous sont quasi unanimes: la «poisse» a collé aux roues du Loclois.

LOURD DE SENS

Cette saison devait être celle du «rachat». Le Tour de Romandie, mais surtout le Giro, devaient lui permettre de passer (enfin!) l'épaule. Il n'en fut rien. Une terrible chute dans le tunnel de Rocca Fluvione aux Deux Mers le 10 mars, une nouvelle apparition de ses douleurs plantaires (comme au Tour de France 1983) lors du Giro le mois passé ont hypothéqué sa première moitié de l'exercice 1986. Reste la seconde, le Tour de Suisse et les classiques de fin de saison. Le voilà dans l'expectative.

En début de saison, le Tour de Suisse ne faisait pas partie de mes objectifs. Je devais m'y engager pour épauler ceux de mes coéquipiers qui en avaient fait leur objectif. Imboden, Schmutz, Maechler... explique le Loclois, à 24 heures de se mettre en selle. Et de préciser: Je ne veux pas que le Tour de Suisse devienne un objectif. Car si physiquement je suis en forme, je ne connais pas mon degré de préparation. Depuis mon abandon au Tour d'Italie, je n'ai plus couru (réd. 21 jours). Dans un premier temps, je vais donc chercher à obtenir quelques résultats probants. Je ne pars pas sans ambitions. Mais je ne veux pas m'imposer comme leader. Le déroulement de la course et son issue dicteront ma conduite...

Une dernière petite phrase lourde de sens pour son avenir, non seulement à court, mais également à long terme. Car Grezet n'exclut pas que

cette saison pourrait être sa dernière parmi les pros.

PRÉPARATION PERTURBÉE

Ce Tour du cinquantième, il l'aborde un peu dans l'inconnue quant à son degré de forme, mais conscient de l'importance du bilan qu'il lui faudra établir.

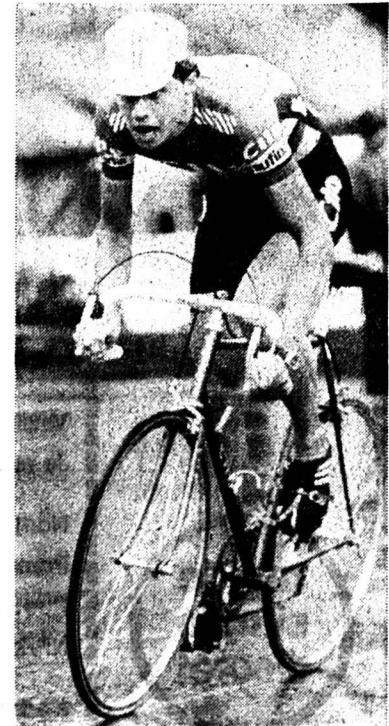
Sa préparation fut minutieuse selon son habitude: une semaine d'entraînement consacré à l'endurance, une autre à la résistance. Seule entorse à sa préparation: les sorties derrière voiture sur le circuit de La Brévine. C'est trop dangereux sous la pluie, explique-t-il.

De plus, la semaine consacrée à l'endurance a été perturbée par la fermeture des grands cols alpins. Seul le Simplon était praticable. Avec Alain (réd. son coéquipier von Allmen), nous avons passé le Simplon, puis les Centovalli. Ensuite, nous sommes allés rouler sur les bosses du Tour de Lombardie, précise encore Jean-Mary Grezet rassuré sur son état de santé.

Certes, hier, il s'est astreint à une nouvelle et longue séance chez le dentiste. Quant à ses douleurs plantaires, elles ont disparu. Pourvu que les grosses chaleurs ne reviennent pas... relève-t-il.

Porteur du maillot jaune du Tour de Suisse durant quatre étapes en 1982, troisième du général derrière Kelly et Winnen en 1983, 14e en 1981, 9e en 82, 14e encore en 84. Quel sera le verdict au soir du 20 juin 1986?

P.-H. B.



Un départ non dénué d'ambitions pour le coureur loclois. (Photo archives ASL)

Quatorzièmes 24 Heures nautiques du Locle Red Fish l'emporte avec aisance

La XIVe édition des 24 heures nautiques du Locle n'a rien eu à envier aux éditions précédentes. Elle aussi a eu son lot d'émotions, de mésaventures. La première des contrariétés, c'était bien sûr les conditions météorologiques. Samedi peu avant 15 heures, on se demandait si cette épreuve n'allait pas être renvoyée comme elle l'avait été il y a quelques années suite à d'importantes... chutes de neige. Certes, il ne neigeait pas, mais une pluie dense et tenace faisait figure d'engagée de dernière heure.

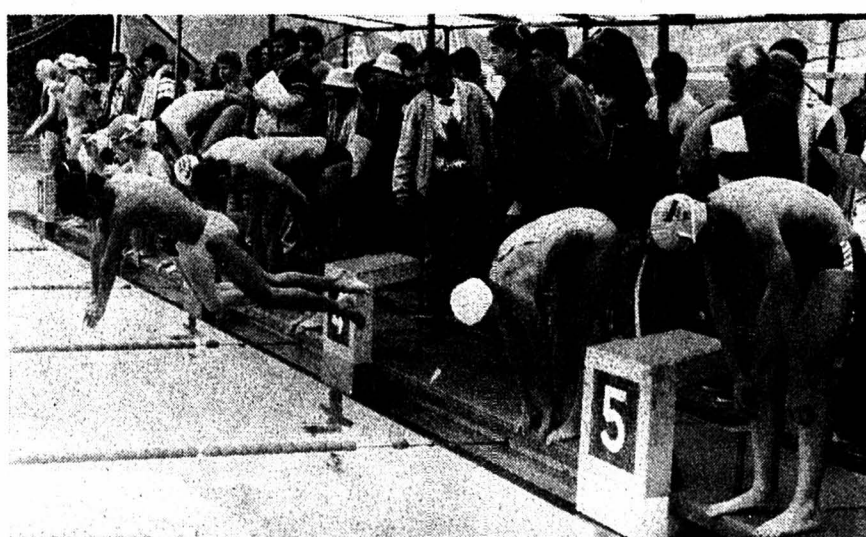
PATRONAGE L'IMPARTIAL



Jamais pourtant dans l'esprit des organisateurs ou dans celui des nageurs, ces 24 heures ne furent remises en question. Du côté de l'organisation, on ne tenait pas à ce que le 25e anniversaire d'activité se termine par un renvoi voire une annulation. Les nageurs, eux non plus, ne voulaient pas rentrer chez eux, sans avoir relevé le défi. Si bien que c'est finalement à la satisfaction de tous que M. Jean-Pierre Tritten, président de la ville du Locle, tira le coup de pistolet libérateur...

ENGOUEMENT DES ANCIENS

Durant 24 heures, ils allaient être une petite centaine à se relayer dans le bassin du Communal. Ce nombre élevé de participants a été dû en grande partie à l'engouement qui a entouré l'équipe commémorative du 25e anniversaire. Soucieux de mettre sur pied une formation digne de ce nom, son responsable Raymond Schmiéd s'est finalement retrouvé entouré de 23 partenaires. Des personnes qui, pour la plupart, avaient cessé la compétition mais qui ont accepté de remettre ça histoire de se remémorer cer-



Samedi à 15 heures, les concurrents bravent la pluie pour se jeter à... l'eau. (Photo Schneider)

tains souvenirs et peut-être de se prouver que malgré tout la forme est toujours bien là. Y prenant part hors concours, ces anciens nageurs se sont montrés tout sauf ridicules puisqu'ils ont parcouru une distance avoisinant les 80 kilomètres. Sans préparation spécifique, il fallait le faire!

DOMINATION INSOLENTÉ

La compétition en elle-même, a été marquée par la très nette domination du Red Fish de Neuchâtel qui s'est imposé sans jamais vraiment donner l'impression de pouvoir être inquiété. Ce d'autant plus que son adversaire potentiel, le SC Tägi Wettingen se voyait contraint à l'abandon après 12 heures de course.

Prénant le départ à 4, suite à la blessure d'un de ses membres, cette formation se voyait dès les premières heures de la nuit amputé d'un second élément, tombé malade. A trois, et malgré la

valeur des nageurs restants, le chef d'équipe décidait sagement de renoncer.

Libre de toute concurrence, Red Fish Neuchâtel n'avait plus qu'une idée en tête: s'attaquer au record de l'épreuve! Les 106,4 kilomètres des Swim-Boys de Bienne n'ont finalement pu être approchés.

CLASSEMENTS

1. Red Fish Neuchâtel I, messieurs, 100,4 km; 2. Red Fish Neuchâtel II, messieurs, 88,8 km; 3. Le Locle Natation I, mixte, 87,7 km; 4. SC Tägi Wettingen II, messieurs, 86 km; 5. SC Galterkinden, mixte, 85,5 km; 6. Red Fish Neuchâtel III, dames, 80,9 km; 7. Jeunesse Onex, mixte, 80,9 km; 8. CN La Chaux-de-Fonds I, mixte, 77,7 km; 9. Le Locle Natation II, dames, 76 km; 10. CN La Chaux-de-Fonds II, dames, 75,9 km; 11. Red Fish Neuchâtel IV, dames, 75,4 km; 12. Le Locle Natation III, mixte. (nic)

Toujours frais + toujours avantageux

Viande fraîche de 1ère qualité

Viande de porc

Ragoût
kg ~~13.50~~ **9.90**



Rôti
(épaule)
kg ~~14.50~~ **10.50**

FRP-24/10686

Seulement dans nos succursales avec vente de viande fraîche.

Valable dès le 10.6.86

DENNER SUPERDISCOUNT



Polar
● Vanille
Bidon à 1,5 litres ~~5.45~~ **4.45**

Chaque bac 1 Fr. meilleur marché

● Fraise
● Mocca
Bidon à 1,5 litres ~~5.85~~ **4.85**

Bananes
Ter qualité
kg ~~2.80~~ **1.90**

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

«La décision de poser des pavés Nostalit pour l'aménagement extérieur de ma propriété me fut grandement facilitée. Tout d'abord ce genre de pavés m'a été recommandé par mon paysagiste, puis j'ai pu en apprécier l'effet naturel à l'expo-jardin de Bangarter et enfin j'en ai découvert tout le charme au premier coup d'œil.»

Un maître de l'ouvrage satisfait.
J. Schober, 3252 Worben

Le propriétaire s'est décidé pour les pavés **NOSTALIT** légèrement arrondis. Il faut remarquer que ceux-ci donnent de la vie à l'environnement. Dans le nouveau catalogue Bangarter, vous trouverez encore de nombreux autres produits en béton coloré, ligne **NOSTALIT** comprise, lesquels apportent fraîcheur et beauté. Demandez cette documentation ou faites-vous conseiller par un marchand de matériaux de construction ou paysagiste de votre région concernant le programme Bangarter.

**BANGERTER
LYSS**

le béton création

Bangarter SA, 3250 Lyss
Téléphone 032 84 72 22

Veuillez m'envoyer le nouveau catalogue d'articles de jardin Bangarter avec la liste des revendeurs.

Prénom _____
Nom _____
Rue _____
NPA/Lieu _____

Serre 90 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 00 55

Le vrai spécialiste en électro-ménager et agencement de cuisine à des prix **discount**

990.- 790.- 598.-

Location-vente dès 30.- par mois

Serre 90 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 00 55

Bien servi - Bien conseillé par des professionnels

GARANTIE - Pièces détachées - Service - Livraison

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

SPORTS

81e Fête régionale de gymnastique du Val-de-Ruz Performances et météo en crescendo

La Société de gymnastique de Cernier a organisé samedi et dimanche la 81e Fête régionale de gymnastique. La manifestation, fort bien préparée, s'est déroulée à Cernier, sur les terrains de la commune et, pour certaines disciplines, dans les locaux du Centre scolaire de la Fontenelle.

Le mauvais temps a été de la partie samedi, cause de quelques défections. Avant-hier en revanche les conditions atmosphériques ont été meilleures et les résultats enregistrés étaient de qualité.

gin 28.10; 3. Stéphanie Lang, Les Geneveys-sur-Coffrane 27.80.

Jeunes Gymnastes, catégorie 1: Hubert Botteron, Chézard 36.50; 2. Grégoire Guye, Chézard 36.35; 3. Yann Stoller, Les Hauts-Geneveys 35.75. Catégorie 2: 1. Florian Mentha 37.90; 2. Raphaël Domini 37.45; 3. Jen-Marc Zosso 36.40, les trois de Chézard. Catégorie 3: 1. Yann Debely 46.65; 2. Patrick Zosso 45.40; 3. Grégoire Gentil 44.60, les trois de Chézard.

Actifs, catégorie 5: 1. Jacques Cosandier, Chézard 36.35; 2. Michel Veuve, Chézard 36.30. Catégorie 6: Christian Blandenier, Chézard 37.25.

Juniors: 1. Serge Ryser, Savagnier 2086; 2. Patrick Fallet, Dombresson 1695; 3. Jean-Pierre Perret, Dombresson 1645.

Dames: 1. Denise Morel, Fontainemelon 169; 2. Marika Berton, Les Hauts-Geneveys 159; 3. Claire-Lise Besomi, Fontainemelon 153.

ATHLÉTISME

Pupillettes: Catégorie 1: 1. Christelle Vermande, Les Geneveys-sur-Coffrane 168; 2. Sandrine Zanetta, Valangin 156; 3. Christiane Junod, Chézard, Ursula Stoller, Dombresson, Cécile Gaberel, Savagnier 152. Catégorie 2: 1. Marie-Pierre Bolle 237; 2. Viviane Sandoz 224; 3. Rachèle Leuba 220, les trois de Fontainemelon. Catégorie 3: 1. Stéphanie Schick, Cernier et Isabelle Sandoz, Fontainemelon 201; 3. Anne-Laure Leuba, Fontainemelon 200. Catégorie 4: 1. Cynthia Winkler, Fontainemelon 167; 2. Sonia Dettori, Savagnier 166; 3. Derborah Magerli, Fontainemelon 162. Catégorie 5, Gymkhana: 1. Sarah Chopard, Fontaines 29"4; 2. Rachel Tille, Les Hauts-Geneveys 31"3; 3. Julie Prada, Savagnier 31"6.

Jeunes gymnastes: Catégorie A: 1. Denis Blumier, Cernier 242; 2. Alexandre Perdrizat, Savagnier 233; 3. Stéphane Châtelain, Cernier 228. Catégorie B: 1. Joël Rilliot, Les Geneveys-sur-Coffrane

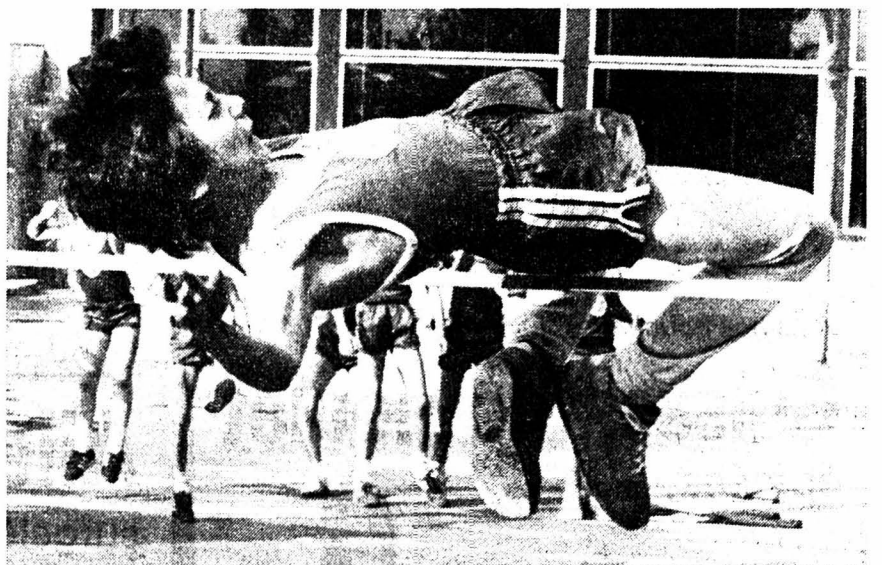
et Patrick Rickli, Savagnier 238; 3. Christophe Meier, Les Hauts-Geneveys 228. Catégorie C: 1. Albin Liechti, Fontainemelon 203; 2. Vincent Boccard, Dombresson-Villiers 191; 3. Joël Rollier, Savagnier 180. Catégorie D, gymkhana: 1. Yann Robert, Valangin 29"8; 2. Roméo Gonzalès, Valangin 30"; 3. Michaël Sacristan, Les Geneveys-sur-Coffrane 30"3.

Volleyball actifs: 1. Les Geneveys-sur-Coffrane; 2. Savagnier; 3. Fontainemelon; 4. Fontaines.

Concours de sections Jeunes gymnastes: 1. Chézard-Saint-Martin; 2. Cernier; 3. Fontaines.

Concours de sections actifs: 1. Chézard-Saint-Martin; 2. Saint-Aubin (Fribourg); 3. Les Hauts-Geneveys.

Course intersections pupillettes: 1. Fontainemelon; 2. Fontaines; 3. Valangin.



Il n'y a pas d'âge pour les adeptes du «Fosbury»... (Photo Schneider)

Parcours d'obstacles Jeunes gymnastes: 1. Chézard-Saint-Martin; 2. Dombresson-Villiers; 3. Fontaines.

Course aux trois balles, petites pupillettes: 1. Cernier; 2. Fontaines; 3. Fontainemelon. RWS

PATRONAGE L'IMPARTIAL



Les neuf sections de gymnastique du Val-de-Ruz étaient représentées avec un effectif total de 600 participants environ. Les gymnastes de Saint-Aubin (Fribourg) avaient été invités et d'excellents contacts ont pu être noués.

Le public, composé principalement des parents et des amis des sportifs, a suivi avec intérêt toutes les épreuves, applaudissant avec la même ferveur les exploits des jeunes et des aînés.

La distribution des prix et la proclamation des résultats ont eu lieu à 17 heures environ déjà.

Les résultats

AGRÈS

Pupillettes, catégorie 1: 1. Natacha Araque, Les Geneveys-sur-Coffrane 27.80; 2. Romina Spazzafumo, Les Geneveys-sur-Coffrane 27.50; 3. Claude-Evelyn Balmer, Fontaine 27.40. Catégorie 2: 1. Andréa Sunier, Fontainemelon 28.30; 2. Valérie Matile, Fontainemelon 27.90; 3. Valérie Meigniez, Les Geneveys-sur-Coffrane 27.70. Catégorie 3: 1. Sibylle Rilliot, Les Geneveys-sur-Coffrane 28.20; 2. Mariella Zanetta, Valan-

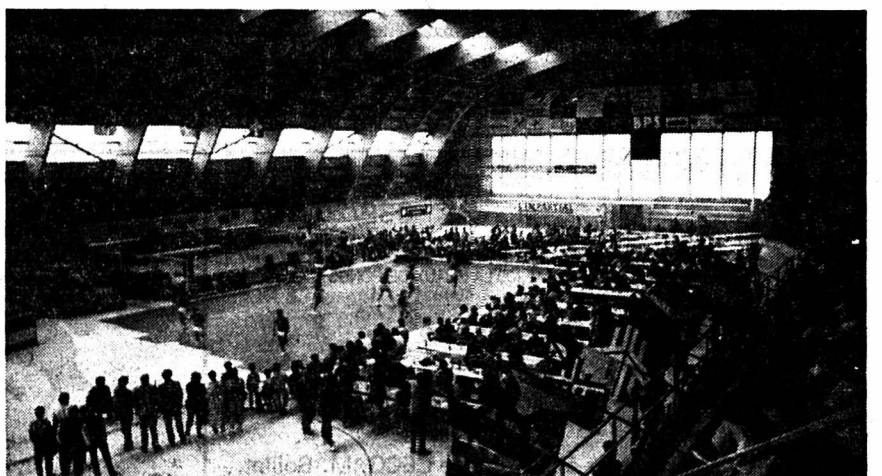
Les gymnastes du Jura bernois en liesse à Tramelan

500 concurrents étaient au rendez-vous

Nul doute que les temps ont changé, la gymnastique n'est certes plus ce qu'elle était et l'on doit bien vivre avec son temps. Cependant si ces modifications font sourcilier quelques anciens, l'on doit bien reconnaître que les efforts des athlètes sont tout aussi méritoires.

Durant deux journées, les gymnastes (plus de 500) des associations masculines et féminines du Jura bernois s'étaient donné rendez-vous à Tramelan. Seul manquant à ce grand rendez-vous, le soleil qui n'a fait son apparition que le dimanche alors que les concours tiraient à leur fin.

Mentionnons que la patinoire artificielle couverte des Lovières, s'est montrée des plus utiles pour ce grand rendez-vous, que ce soit pour les brillantes démonstrations du dimanche après-midi ou pour le repas servi en un temps record et dans d'excellentes conditions.



Flambante neuve, la patinoire des Lovières a été le théâtre de démonstrations d'un très bon niveau le dimanche après-midi.

PATRONAGE L'IMPARTIAL



L'ambiance de la fête s'en est ressentie. Cependant dimanche matin, avec quelques rayons de soleil, l'on entrainait vraiment dans la joie d'une telle fête et l'esprit des retrouvailles pour les anciens, de la discussion de résultats pour les actifs allaient bon train. Les organisateurs ont tout lieu d'être pleinement satisfaits de ces deux journées.

Concours d'athlétisme, école du corps, agrès, course d'orientation, jeux, barres, anneaux, tout était prévu et tout marcha à la perfection. Un grand travail pour le jury qui souvent n'avait certes pas la tâche facile. Cette journée du dimanche aura permis à la section de Saint-Imier de remettre la bannière de l'association à Tramelan qui en aura la garde pour une année.

RÉSULTATS

Athlétisme, concours multiples dames.

Juniors: 1. Corinne Feusier, Reconvilier; 2. Marie-Claude Sunier, Nods, 3. Isabelle Flueck, Reconvilier.

Actives: 1. Murielle Fug, Tavannes; 2. Suzanne Stauffer, Nods; 3. Laurence Jeanprêtre, Péry-Reuchenette.

Seniors: 1. Ursula Langel, Saint-Imier; 2. Christiane Vuilleumier, Tavannes; 3. Marguerite Wildi, Saint-Imier.

Course d'orientation (dames, actives): 1. Chopard-Boss, Courtelary; 2. Châtelain-Strahm, Tramelan; Aeberrhard-Grunenwald, Reconvilier et Wagner-Neukom, Reconvilier.

Petits jeux: 1. Villeret II et Reconvilier III; 3. Saint-Imier.

Anneaux: 1. Péry; 2. Tramelan; 3. Tavannes.

Ecole du corps: 1. Péry; 2. Reconvilier; 3. Perrefite.

Barres: 1. Sonvilier et Court; 3. Reconvilier.

Actifs hommes - concours à option: 1. Laurent Pantet, Saint-Imier; 2. Mario Gianoli Saint-Imier; 3. René Sunier, Nods; 4. Pierre-Alain Liechti, Corgémont; 5. Daniel Bessire, Péry; 6. Dimitri Gianoli, Saint-Imier; 7. Pascal Jeanprêtre, Péry; 8. Camille Gigandet, Sorvilier; 9. Didier Anchisi, Péry; 10. Bernard Tschanz, Péry.

Résultats des sections hommes

Division 3: 1. La Neuveville.

Division 4: 1. Péry-Reuchenette; 2. Saint-Imier.

Division 5: 1. Doettingen; 2. Bienne romande; 3. Reconvilier.

Division 6: 1. Malleray-Bévilard; 2. Nods; 3. Tavannes. (vu)

Divers

Répartition des gains

SPORT-TOTO	
Concours No 23:	
2 x 13	Fr. 33.008,15
42 x 12	Fr. 820,45
529 x 11	Fr. 65,15
3.313 x 10	Fr. 10,40

TOTO-X	
Concours No 23:	
0 x 6 ... Jackpot	Fr. 125.768,10
1 x 5 + cpl	Fr. 20.961,40
51 x 5	Fr. 867,70
1.605 x 4	Fr. 20,70
17.633 x 3	Fr. 3,75

La somme approximative au premier rang du prochain concours: 210.000 francs.

LOTÉRIE À NUMÉROS

Tirage No 23:	
2 x 6	Fr. 395.830,70
11 x 5 + cpl	Fr. 26.244,50
125 x 5	Fr. 6.333,30
6.862 x 4	Fr. 50,—
111.964 x 3	Fr. 6,—

PARI MUTUEL ROMAND

Rapports

Course française à Chantilly:

Ordre	Fr. 1.332,95
Ordre différent	Fr. 91,25

Quarto

Ordre	Fr. 5.347,05
Ordre différent	Fr. 181,20

Loto

6 points	Fr. 13,35
5 points	Fr. 2,—
Quinto, cagnotte	Fr. 367,—

Course suisse à Bâle:

Ordre	Fr. 78,35
Ordre différent	Fr. 7,80

Quarto

Ordre	Fr. 503,85
Ordre différent	Fr. 5,40

(si)

Concours de pétanque des Meukeux «Ils en redemandaient...»

Même s'il y avait de l'eau dans le gaz ont n'a pas bricolé samedi à La Chaux-de-Fonds à l'occasion du concours des «Meukeux». Le temps a retenu quelques joueurs à la maison. Mais ils sont plus d'une centaine (120) à avoir répondu à notre invitation qui était une première dans le canton avec un concours qui se déroulait le samedi matin déjà, relevait le président Louis Schneider, véritable cheville ouvrière de ce traditionnel rendez-vous - le onzième.



Expectative: qui c'est qui tient le jeu? (Photo Schneider)

Dans le premier concours principal, la victoire est revenue aux Français de Morteau. Ceux-ci ont, du reste, dominé en plaçant leurs deux équipes aux deux premières places devant les clubs Mitigé, Col-des-Roches et Sportive neuchâteloise.

PATRONAGE L'IMPARTIAL



Dans le deuxième concours - lui aussi organisé selon la formule tripléte - la victoire est revenue aux Neuchâtelois de La Bricole devant les Meukeux, la Sportive neuchâteloise et l'Yverdonnoise.

Et puis, précise le président Schneider, la pluie n'a en rien refroidi l'ardeur des joueurs présents. Nous avons même dû mettre sur pied un concours de double. Car ils en redemandaient...

Un concours qui, finalement, s'est déroulé dans la bonne humeur - le

propre des joueurs de pétanque - sur la place du Gaz à La Chaux-de-Fonds.

CLASSEMENTS

● 1er concours principal: 1. Morteau (Godar, Vouilloz, Giorgiani); 2. Morteau (Hoang, Hemme, Tironi); 3. Mitigé (Vasso, Salvi, Evard); 4. Le Col-des-Roches (Salvi, J.-D. et P.-A. Arnaud); 5. Sportive neuchâteloise (Vaucher, Bonny, Juillerat); 6. Le Col-des-Roches (De Pionte, Berto, Bonardi); 7. Le Col-des-Roches (Gardet, Terrini, Courriot); 8. Les Frêtes (Junod, Besnier, Cerqui).

● 2e concours principal: 1. La Bricole (Tactlet, Melano, Evard); 2. Les Meukeux (Froidevaux, Musso, Péquignot); 3. Sportive neuchâteloise (Baertschi, Schneider, Krumenacher); 4. Yverdonnoise (Vagnières, Felicione, Porchet); 5. Sportive neuchâteloise (Simon, Bonny, J.-C. Simon) et Les Meukeux (Iff, Ducret, Burri).

P.-H. B.

Championnats suisses à l'épée par équipe Pression trop forte pour La Chaux-de-Fonds

Ce week-end, Frauenfeld organisait les championnats suisses d'épée par équipe. Une des compétitions nationales les plus prisées par les adeptes de l'escrime.

La Société d'escrime de La Chaux-de-Fonds y avait inscrit ses meilleurs éléments. De quoi constituer deux équipes. La 1ère équipe, composée de Poffet, Gaille, Kuhn, Lehmann, Ruchanet. La seconde de Berthet, Favre, Luthy, Huguenin.

Après les 3 titres gagnés ces dernières semaines (fleuret équipe, épée juniors équipe, épée juniors) on attendait beaucoup de la 1ère équipe. Trop grande pression? Nos épéistes sont peut-être partis outre-Sarine la peur au ventre. La peur de gagner.

Le samedi soir, les 2 équipes se qualifiaient par l'élimination directe (12 équipes).

La Chaux-de-Fonds I, malgré sa 1ère place au tableau dut se tailler un parcours difficile: Sion II (victoire 8-6) et Fechtclub Zurich (victoire aux touches 7-7). Tandis que la seconde équipe élimi-

nait Uni Berne avant de sauter contre Sion, ce qui la place au 8e rang.

En finale, La Chaux-de-Fonds I rencontrait Berne, comme prévu. Le début de la rencontre fut mené tambour battant. Nos épéistes menaient 6-2. Surtout grâce à Poffet, meilleur Suisse actuellement et le jeune Lehmann qui a devant lui un bel avenir d'escrimeur. Puis il y eut le trou. Deux des piliers de l'équipe, Gaille et Kuhn, avec la peur du débutant de l'un et la méforme de l'autre ont accumulé les défaites. L'avance fut grignotée, match après match.

Finalement, le match se termina sur le score défavorable de 9-7. Déception amère dans les rangs chaux-de-fonniers mais elle n'altère nullement l'ambiance d'équipe.

Il faut simplement souhaiter que les 2 sélectionnés pour les championnats du monde, Gaille et Kuhn, retrouvent leur mordant et leur confiance d'ici Sofia.

1. Berne; 2. La Chaux-de-Fonds I; 3. Zurich; 4. Sion I. Puis: 8. La Chaux-de-Fonds II.

Isabelle Nussbaum

Economies actives: 

dans nos boucheries

Poulet fumé
cuit, du pays
portions de 300-350 g **11⁸⁰**
le kg

Ailes de poulet
surgelées, du pays
portions de 500 g env. **4⁸⁰**
le kg ~~6.~~

dans nos boucheries, jusqu'au samedi 14 juin

Cuisses de poulet
épiciées, importées **6.-**
le kg ~~8.-~~

MIGROS
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

OFFRES D'EMPLOIS

Daniel Schick Cosmétique et beauté

Désirez-vous faire partie de notre team?
Nous engageons pour le canton de Neuchâtel une

**VENDEUSE
CONSEILLERE EN ESTHETIQUE**

à plein-temps ou à temps partiel, selon votre convenance.
Nous vous offrons une bonne formation et un appui permanent,
un salaire assuré, des frais et primes. Semaine de 5 jours.
Vous êtes attirée par une nouvelle activité très variée,
vous avez le contact aisé et une bonne présentation.
Vous disposez d'une voiture.

Téléphonez au 021/35 52 42 afin de fixer
un rendez-vous à Neuchâtel.



Schick et Cie, 1024 Ecublens, Lausanne

Nous cherchons
**PEINTRES CFC
PEINTRES-PLÂTRIERS CFC
MAÇONS A et B
+ AIDES EXPÉRIMENTÉS**

dans les professions ci-dessus.
Suisse ou permis valables

TRAVINTER (039) 23 55 23
64, Av. L.-Robert, 2300 La Chx-de-Fds

OFFRES D'EMPLOIS

GECO 039/23 26 56
GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour début août 1986, une
apprentie de commerce

Faire offre ou se présenter à la Gérance GECO, M. Boillat.

Employé(e) de commerce

dynamique, aimant les chiffres et le travail indépendant
est cherché(e) tout de suite. Emploi fixe si convenance.

Appelez Mme Huguette Gosteli
Adia Intérim SA - ☎ 039/23 91 33
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds

Intérim avec des pros:
ADIA
Postes fixes et temporaires

Mécanicien M. G.

Aides-mécaniciens

sont cherchés tout de suite.

Appelez Mme Huguette Gosteli
Adia Intérim SA, ☎ 039/23 91 33
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds

Intérim avec des pros:
ADIA
Postes fixes et temporaires

Dessinateur machines

Dessinateur architecte

sont demandés de toute urgence pour différentes
missions.

Appelez Mme Huguette Gosteli
Adia Intérim SA, ☎ 039/23 91 33
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds

Intérim avec des pros:
ADIA
Postes fixes et temporaires

au printemps

Nous cherchons
vendeuse-caissière
pour le Supermarché.
Entrée: 28 juillet ou à convenir
Pour tous renseignements et rendez-vous,
☎ 039/23 25 01, bureau du personnel.

CABARET-DANCING

RODÉO

Hôtel-de-Ville 72
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 78 98

cherche

**barmaid
garçon de salle**

pour le 1er août
se présenter dès 14 h
au Rodéo

JOLIAT-INTÉRIM

2300 La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 58

Nous engageons

ouvriers spécialisés

pour travailler dans la mécanique
de précision. Vous connais-
sez le tournage, fraisage, mon-
tage, rectifiage, affûtage, opéra-
teurs polyvalents.

**EXCELLENTE
CONDITIONS**

Veuillez téléphoner ou
vous présenter à nos bureaux.



Votre agence pour l'emploi
039/23 27 27 Tél ex 952 134 Jol CH

Cherche

coiffeur(euse)

pour dame travail indépen-
dant et bien rétribué.

☎ 039/23 96 16

Publicité intensive
publicité par annonces

Petite fabrique cherche

**employée
de bureau**

à mi-temps pour travaux de
bureaux divers, réception,
téléphone, acheminement,
etc.

Faire offre sous chiffre
PP 14542 au bureau de
L'Impartial

Libre Emploi
SERVICE SA
Grand-Rue 1a
2000 Neuchâtel
☎ 038/24 00 00

**emploi
libre**

Nous sommes à la recherche:

**1 cadre technico-
commercial**

ayant déjà travaillé dans l'industrie,
parlant allemand et anglais.
Age souhaité: 28 à 40 ans.
Discretion assurée.
Date d'entrée à convenir.
Veuillez appeler M.-C. Chauré
au ☎ 038/25 43 13

DELTA

Nous cherchons pour entrée
immédiate un

dessinateur architecte
qui sera chargé des travaux de
planning dans une de nos
entreprises clientes
Contactez M. Ruetsch

DELTA Intérim S.A.

13, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 85 30
(entrée Hôtel Fleur-de-Lys)

**URGENT, nous cherchons:
1 MAGASINIER**

connaissant pièces détachées,
machines-outils, expérimenté,
âge: 30 ans

ou

AIDE-MAGASINIER

ayant les mêmes références.
Suisse ou permis valable.

TRAVINTER (039) 23 55 23
64, Av. L.-Robert, 2300 La Chx-de-Fds

ALVAZZI

Nous cherchons pour entrée à convenir

**un technicien
en chauffage**

avec quelques années de pratique.
Nous vous invitons à faire vos offres
manuscrites avec documents usuels à
Alvazzi SA, rte de Chavornay
1350 Orbe. Pour tous renseignements:
☎ 024/41 31 71, M. Beerens

Fabrique d'horlogerie des Montagnes neuchâte-
loises cherche un

responsable des ventes

jeune et dynamique, connaissant
quelques marchés, parlant parfaite-
ment le français et l'anglais (éven-
tuellement l'allemand).

Ecrire sous chiffre CZ 14334 au bureau de L'Impar-
tial.

Votre âge: 25 - 40 ans

Une solide expérience de la branche
textile (3 ans minimum en qualité de
1er vendeur)

Un emploi dans le haut du canton
vous tente?
Alors vous êtes

le gérant

que nous recherchons pour le compte
de l'un de nos clients. Intéressé?
N'hésitez pas, contactez
Mme Geneviève Bardet

**OK PERSONNEL
SERVICE SA**

Av. Léopold-Robert 65 - 2301 La Chaux-de-Fonds

039/23 04 04



PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

ACIERA

Machines de précision depuis 1903
L'expérience alliée à l'esprit de progrès

Nous cherchons un(e)

EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

pour assumer la responsabilité de l'adminis-
tration commerciale.

Profil souhaité: - si possible trilingue français-allemand-
anglais;
- bonne connaissance des problèmes doua-
niers;
- organisateur;
- flexible;
- contact aisé.

Les personnes intéressées par un travail varié au sein d'une
équipe jeune et dynamique sont priées d'adresser leurs offres
avec curriculum vitae à **ACIERA SA, 2400 LE LOCLE.**

Aciera SA, CH-2400 Le Locle (Suisse),
tél. 039 / 31 49 03

SPORTS

Championnats neuchâtelois d'athlétisme au Centre sportif de La Charrière
Gaillard, Schneider et Zbinden émergent de la médiocrité

Depuis quelques années, les championnats neuchâtelois n'attirent plus tous les meilleurs athlètes du canton. Au Centre sportif de La Charrière, le froid et la pluie ont encore accentué l'absentéisme.

Conscients qu'il fallait redonner de l'intérêt à cette manifestation, les dirigeants techniques de l'ANA ont ouvert la participation aux athlètes d'autres cantons. De ce qui précède, il faut remarquer que deux animateurs des dernières éditions, Alain Beuchat et Christian Hostettler sont actuellement blessés.

D'une médiocrité assez générale, trois jeunes sprinters ont tout de même émergé. D'abord Douglas Gaillard, le junior de l'Olympic, qui a fait un parcours exemplaire sur 100 mètres, ponctué d'un record personnel à 11"14 qui a valeur nationale chez les juniors. Le Chaux-de-Fonnier a ensuite confirmé ses dispositions sur 200 mètres, mais sans toutefois trouver son rythme dans le virage déjà.

Si en sprint court, un léger vent favorable faisait mieux admettre la température, il en allait tout autrement du 400 mètres où les éléments étaient contraires à la réalisation de bons «chronos». Vincent Schneider - l'espoir de l'Olympic sur la distance - ne s'est pas trop préoccupé des conditions en s'engageant avec opportunisme dans un tour de piste qu'il boucla en vainqueur, établissant un record personnel digne d'intérêt pour la suite.

Jean-François Zbinden, le cadet du CEP Cortaillod, a lui aussi, laissé une remarquable impression d'efficacité dans son 200 mètres, en confirmant les remarquables performances qu'il a établies cette saison.

LES PAPIS SE REBIFFENT

De la surprise il y en eut, lorsque Philippe Gaudichon coutmier des barres à plus de deux mètres, gamba avec sa course d'élan. André Vaucher, lui, s'était présenté avec des intentions personnelles. Lorsque son ami Philippe accrocha deux fois 1 m 90, Vaucher se concentra longuement avant de s'engager dans une course d'élan rythmée pour préparer une impulsion qui assura son franchissement. Le vétérinaire-président de l'Olympic, l'emportait aux essais contre toute attente, avant d'aller au saut en longueur rééditer son exploit en empochant un autre titre. A trente-quatre ans, Vaucher a donné une leçon d'enthousiasme.

Il a le même âge, Yvan Stegmann, et il a aussi fortement marqué l'athlétisme neuchâtelois. Son sursaut d'orgueil a fait samedi, la différence dans les ultimes foulées du 100 mètres. Pour lui, une victoire dont la fin justifiait les moyens.

NATHALIE, PAS ENVIE!

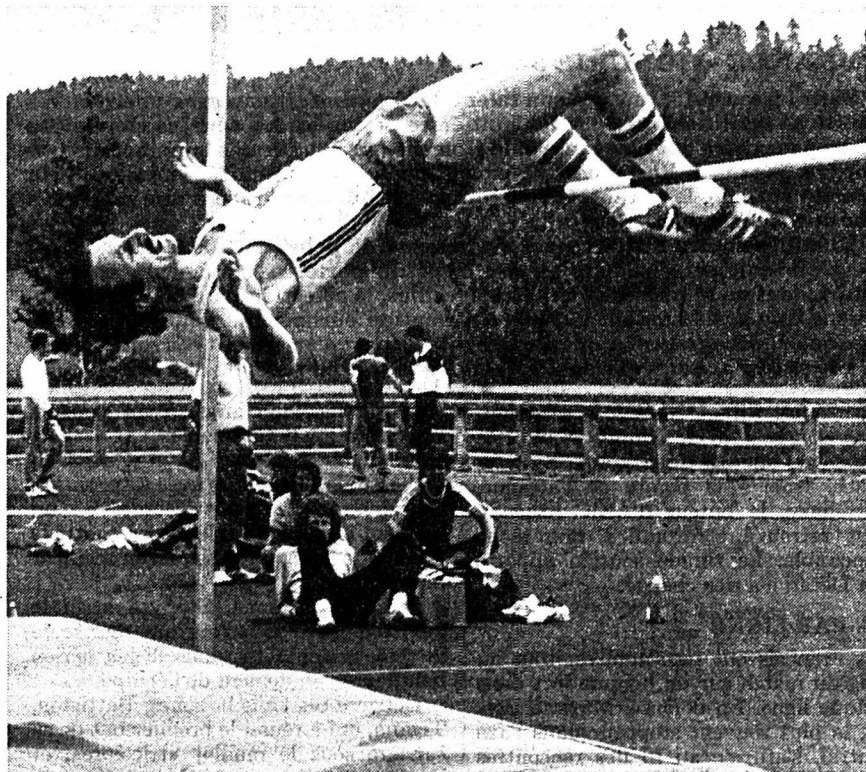
Elle s'efforçait de bouger entre les jets, de courir ou de s'assouplir, mais Nathalie Ganguillet constatait que sur un

stade glacial l'envie ne vient pas en lançant. L'internationale chaux-de-fonnier a connu un jour sans. Son mérite est d'avoir été présente, là où d'autres auraient attendu la rencontre internationale du week-end suivant. Nous ne chercherons pas des raisons techniques aux performances de Nathalie Ganguillet, mais nous avons l'impression que l'envie n'était pas aussi forte. Cette jeune fille de 19 ans nous a habitués aux exploits. Qu'elle s'accorde un léger relâchement, nous incite à penser qu'à Barcelone, elle va soigner la manière.

DISCRÉTION

S'agissant de Sylvie Stutz, elle avait aussi de la grisaille dans les bras, lorsqu'elle envoyait son disque. Pour la lanceuse de l'Olympic ce championnat ressemblait plus à une corvée qu'une envie de se surpasser.

Dans ces championnats, l'athlétisme féminin est resté bien discret. Il faut tout de même extraire Barbara Kullmann de cette monotonie. La cadette de l'Olympic a d'abord couru le 100 mètres sous les 13 secondes; puis elle s'en est allée bondir à 5 m 14 en longueur pour s'offrir un deuxième titre cantonal. A l'ombre de ses camarades de l'équipe suisse, Barbara Kullmann a réussi une des meilleures performances suisses des cadettes au lancer du disque.



André Vaucher a maté les plus de deux mètres Gaudichon et Joye.

Principaux résultats

HOMMES

100 m: 1. Yvan Stegmann, CEP Cortaillod, 11"53; 2. Jean-Pierre Boichat, individuel, 11"59; 3. Frédéric Jeanbourquin, Olympic, 11"61.

200 m: 1. Douglas Gaillard, Olympic, 22"93; 2. Ex aequo: Yvan Stegmann, CEP Cortaillod, et Frédéric Jeanbourquin, Olympic, 23"49.

400 m: 1. Vincent Schneider, Olympic, 50"60; 2. Bernard Lovis, CA Courtelary, 50"90; 3. Vivian Tranquille, Olympic, 53"26.

1500 m: François Gay, CEP Cortaillod, 4'14"18; 2. Claude Billod, CEP Cortaillod, 4'14"30; 3. Roger Butty, CEP Cortaillod, 4'23"74.

5000 m: 1. Cl.-Alain Soguel, SFG Fontainemelon, 16'15"15; 2. Marcel Graf, Olympic, 17'00"47.

Saut en hauteur: 1. André Vaucher, Olympic, 1 m 90; 2. Philippe Gaudichon, Olympic, 1 m 90; 3. Yvan Béguelin, Olympic, 1 m 85.

Saut en longueur: 1. André Vaucher, Olympic 6 m 50; 2. Jean-Claude Besomi, SFG Fontainemelon, 6 m 46; 3. Philippe Gaudichon, Olympic, 6 m 39.

Percbe: 1. Jean-René Feuz, Olympic, 3 m 70; 2. Laurent Diserens, CEP Cortaillod, 3 m 20.

Javelot: Maurice Sepulcri, Les Geneveys-sur-Coffrane, 48 m 76; 2. Laurent Pecaut, CEP Cortaillod, 43 m 64; 3. Rio Leuba, CEP Cortaillod, 43 m 58.

Poids: 1. Roland Jenni, Olympic, 12 m 48; 2. Adrien Cramer, Olympic, 11 m 64.

Disque: 1. Adrien Cramer, Olympic, 31 m 52.

JUNIORS

100 m: Douglas Gaillard, Olympic, 11"14; 2. Sébastien Miche, CA Courtelary, 11"97; 3. Laurent Jospin, Olympic, 12"12.

1500 m: 1. Sébastien David, CEP Cortaillod, 4'22"51; 2. Christian Reber, SFG Fontainemelon, 4'32"59; 3. Stephan Rouèche, CEP Cortaillod, 4'34"60.

Longueur: 1. Pierre Muster, SFG Bevaix, 6 m 10; 2. Patrick Vuilleumier, SFG Fontainemelon, 5 m 78; 3. Roman Ramseier, Les Geneveys-sur-Coffrane, 5 m 33.

Hauteur: 1. Douglas Gaillard, Olympic, 1 m 75.

CADETS

100 m: 1. Jean-François Zbinden, CEP Cortaillod, 11"18; 2. Olivier Berger, SFG Bevaix, 11"74; 3. Matthieu Reeb, CEP Cortaillod, 11"94.

200 m: 1. Jean-François Zbinden, CEP Cortaillod, 22"91; 2. Matthieu Reeb, CEP Cortaillod, 24"48; 3. Jérôme Affolter, CEP Cortaillod, 25"88.

1500 m: 1. Nicolas Dubois, Olympic, 4'12"73; 2. Pascal Birkelbach, CEP Cortaillod, 4'36"29.

Saut en longueur: 1. Olivier Berger, SFG Bevaix, 6 m 60.

Saut à la perche: 1. Oliviers Meistershans, CEP Cortaillod, 3 m 40; 2. Jocelyn Fleury, Olympic, 3 m.

Hauteur: 1. Stéphane Dechtel, CA Courtelary, 1 m 65; 2. Claude Moser, CEP Cortaillod (Ch. NE), 1 m 60; 3. Fabien Tanner, CADL, 1 m 50.

Poids: 1. Claude Moser, CEP Cortaillod, 13 m 87; 2. Christophe Kolb, Olympic, 11 m 81; 3. Gilles Marchand, CA Courtelary, 9 m 91.

Disque: 1. Claude Moser, CEP Cortaillod, 39 m 22; 2. Christophe Kolb, Olympic, 34 m; 3. Gilles Marchand, CA Courtelary, 25 m 30.

Javelot: 1. Gilles Marchand, CA Courtelary, 37 m 42; 2. Claude Moser, CEP Cortaillod (Ch. NE), 37 m 20; 3. Stéphane Audétat, CADL, 25 m 30.

Marteau: 1. Christophe Kolb, Olympic, 54 m 14; 2. Christophe Cattaneo, Olympic, 40 m 89; 3. Laurent Landry, Olympic, 31 m 90.

DAMES

100 m: 1. Marie-Fr. Voirol, CA Courtelary, 12"74; 2. Barbara Kullmann, Olympic (Ch. NE), 13"05; 3. Nathalie Pécaut, CEP Cortaillod, 13"35.

200 m: Marie-Fr. Voirol, CA Courtelary, 28"05; 2. Myriam Fleury, Olympic (Ch. NE), 28"12; 3. Nathalie Pécaut, CEP Cortaillod, 28"23.

400 m: Myriam Fleury, Olympic, 63"12; 2. Natacha Bloch, CEP Cortaillod, 65"18.

800 m: Monique Juan, CA Genève, 2'41"87; 2. Sarah Froidevaux, CA Courtelary, 2'45"38; 3. Anne-Marie Villar, CA Courtelary, 2'49"39.

1500 m: 1. Séverine David, CEP Cortaillod, 5'40"59; 2. Liselotte Thuring, CEP Cortaillod, 5'43"39; 3. Carolyne Dobler, CEP Cortaillod, 5'44"00.

Longueur: 1. Barbara Kullmann, Olympic, 5 m 14; 2. Catherine Deltrame, SFG Fontainemelon, 4 m 80; 3. Sylvie Stutz, Olympic, 4 m 62.

Hauteur: 1. Marie-Fr. Langel, CA Courtelary, 1 m 45; 2. Sylvia Gunter, SFG Bevaix (Ch. NE), 1 m 40; 3. Cécile Straumann, Olympic, 1 m 30.

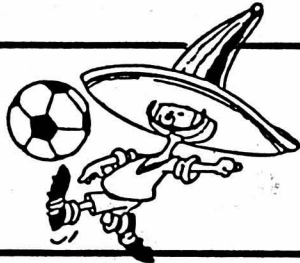
Poids: 1. Nathalie Ganguillet, Olympic, 14 m 55; 2. Annie Grangeret, CEP Cortaillod, 9 m 28; 3. Lorraine Fluck, CEP Cortaillod, 9 m 26.

Disque: 1. Nathalie Ganguillet, Olympic, 44 m 50; 2. Sylvie Stutz, Olympic, 42 m 98; 3. Barbara Kullmann, Olympic, 32 m 14.

Javelot: 1. Nathalie Ganguillet, Olympic, 33 m 66; 2. Catherine Beltrame, SFG Fontainemelon, 32 m 52; 3. Cathy Di Donato, CA Courtelary, 28 m.



MUNDIAL

Derniers matchs ce soir dans le groupe A
L'Italie doit se méfier

L'Italie, championne du monde 1982, a tout à redouter de son dernier match du premier tour de la Coupe du Monde, contre la Corée du Sud, ce soir à Puebla. Dans le groupe A, en effet, les Italiens n'ont pris que deux points en deux rencontres, et devant des Sud-Coréens bien décidés à faire comme ceux du Nord en 1966, ils risquent fort de ne pas avoir la même chance qu'en Espagne, en 1982.

Il y a quatre ans, un premier tour insipide (trois nuls face au Pérou, à la Pologne et au Cameroun) n'avait pas empêché la «squadra azzurra» de se qualifier et de se métamorphoser en machine à gagner pour devenir championne du monde. Croire que l'histoire se répète toujours serait bien dangereux pour Enzo Bearzot et ses joueurs, qui ont pris la fâcheuse habitude, ici, de se faire remonter après avoir ouvert la marque, chose qui n'arrivait pratiquement jamais à l'ancienne «squadra»...

Dans le même groupe, l'Argentine, première avec trois points, est bien placée, non seulement pour la qualification, mais aussi pour terminer en tête. Un point lui suffira devant une équipe de Bulgarie qu'il faudra ranger au chapitre des grosses déceptions de ce Mondial, si elle ne réalise pas enfin un résultat positif.

UN HOMME AVERTI

En Italie, le seul mot de Corée fait dresser les oreilles. L'étonnante élimination des Italiens par la Corée du Nord en 1966 en Angleterre est restée dans les mémoires. Enzo Bearzot s'attend d'ailleurs à une confrontation difficile. Il nous faudra beaucoup de lucidité et une bonne condition physique pour arriver à nous imposer, déclare-t-il, avant d'ajouter: Mais un homme averti en vaut deux. La sélection italienne se présentera sans changement tactique par rapport à ses deux précédents matchs. Tout au plus Bearzot a-t-il dû faire appel à Fulvio Collovati pour remplacer Giuseppe Bergomi, suspendu par une rencontre.

Dans le camp adverse, l'entraîneur Kim Jung-Nam fait preuve d'une certaine modestie, bien dans la tradition de son pays, et il a cherché ces derniers jours à se montrer prudent. Si, déjà, nous réussissions à inquiéter l'équipe championne du monde, je serais très satisfait, dit-il. Toutefois, un exploit de la part de mes joueurs n'est jamais à exclure, ajoute-t-il.

ARGENTINE: GARDER LA «POLE-POSITION»

L'Argentine tentera pour sa part de boucler le premier tour de ce Mondial, face à la Bulgarie à Mexico, comme elle l'avait commencé contre la Corée du Sud: par une victoire, lui assurant de conserver la première place du groupe A.

Pour cette rencontre, l'entraîneur Bilardo alignera vraisemblablement la même formation que celle qui a fait match nul contre l'Italie.

Les Bulgares, qui n'ont toujours pas gagné un seul match en quatre participations à une phase finale de la Coupe du Monde, auront sans doute bien du mal à le réussir face à Diego Maradona et ses camarades.

L'entraîneur Voutsov ne dévoilera ses batteries qu'au tout dernier moment.

Il est possible qu'il procède à deux ou trois changements, avec peut-être la rentrée au milieu du terrain de Plamen Markov.

Au programme

GROUPE A

● Italie - Corée du Sud

20.00 au stade de Puebla.

Italie: Galli (1); Collovati (4); Vierchowod (8); Scirea (6); Cabrini (3); Conti (16); Bagni (10); De Napoli (13); Di Gennaro (14); Galderisi (19); Altobelli (18).

Corée du Sud: Byung-duk (1); Kyung-hoon (2); Kwang-rae (4); Young-hwan (5); Jung-moo (17); Jong-se (20); Pyung-suk (12); Chang-sun (10); Joo-sung (16); Cha Bum-kun (11); Choi Son-hoo (9).

Arbitre: David Socha (Etats-Unis).

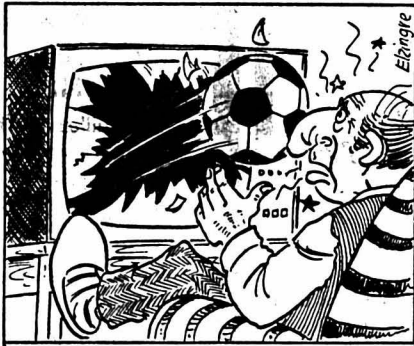
● Argentine - Bulgarie

20.00 au stade Olympique de Mexico.

Argentine: Pumpido (1); Cucioffo (19); Ruggeri (19); Brown (5); Garre (3); Giusti (14); Batista (8); Burruchaga (7); Maradona (10); Borghi (4); Valdano (11).

Bulgarie: Mihailov (1); Zdravkov (12); Dimitrov (5); Arabov (3); A. Markov (13); Sadkov (8); Guetov (11); Gospodinov (10) ou P. Markov (14); Sirakov (2); Iskrenov (17); Mladenov (9).

Arbitre: Ulloa (Costa-Rica).

Aujourd'hui
SUISSE ROMANDE

12.15 Fans de foot

SUISSE ALÉMANIQUE

19.55 Corée du Sud - Italie

21.55 Argentine - Bulgarie

Demain

SUISSE ROMANDE

12.15 Fans de foot

SUISSE ITALIENNE

19.55 Paraguay - Belgique

21.55 Irak - Mexique

SUISSE ALÉMANIQUE

23.55 Angleterre - Pologne

1.45 Portugal - Maroc

Mexi...échos

600 arrestations

Environ six cents personnes ont été arrêtées samedi dans les rues de Mexico après le match nul 1-1 entre le Mexique et le Paraguay, a annoncé la police mexicaine.

Une centaine de supporters ont été arrêtés pour avoir essayé de détourner trois autobus. Quant aux 500 autres, ils ont été appréhendés pour manifestations bruyantes ou ventes d'alcool pendant les fêtes improvisées.

Les festivités célébrant le match nul du Mexique contre le Paraguay se sont prolongées jusque dimanche à l'aube. Les forces de police ont procédé à l'arrestation des supporters lors de bagarres qui ont suivi la rencontre du stade Aztèque.

L'IMPARTIAL

le seul journal
de la région
présent à Mexico

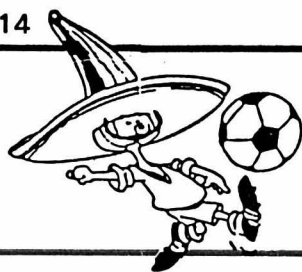
Football

FC La Chaux-de-Fonds
Fracasso
pour deux ans

Doubleur du gardien Laübli depuis deux saisons, Piero Fracasso a résigné avec le FC La Chaux-de-Fonds pour une période de deux ans.

Agé de 25 ans, Fracasso gardera donc la cage des «jaune et bleu» dès la reprise. Auparavant, il avait déjà eu l'occasion de têter de la ligue nationale en tant que titulaire au sein du FC Berne, qui militait encore alors en LNB.

Pour ce jeune gardien, ce contrat arrive à point nommé; il lui donne ainsi l'occasion de faire le «grand saut», opportunité qui ne lui sera pas offerte tous les jours. (Imp)



MUNDIAL



Les Tricolores mettent les points sur les «i» dans le groupe C Le coq a chanté trois fois!

● FRANCE - HONGRIE 3-0 (1-0)

Sans forcer outre mesure son talent, la France a obtenu avec une relative facilité sa qualification pour les huitièmes de finale. A León, les champions d'Europe en titre ont battu une pâle Hongrie par 3-0, sur des buts inscrits par Stopyra, Tigana et Rocheteau. A l'exception des cinq premières minutes de la seconde période, les Français ont contrôlé les débats grâce à une meilleure cohésion d'ensemble.

Humiliés contre l'URSS, puis longtemps à la peine devant le Canada, les Hongrois quittent ce Mondial par la petite porte. A l'image du stratège Detari, dont on attendait monts et merveilles, la sélection magyare a complètement raté son Mondial. Première formation européenne qualifiée pour le Mexique, la Hongrie est apparue bien vite à court d'arguments devant l'URSS et la France. Face aux «Tricolores», elle a spéculé en premier lieu sur un nul.

En effet, György Mezey, le sélectionneur hongrois, avait adopté pour cette rencontre une tactique toute de prudence. Isolé à la pointe de l'attaque, Estrehazy, le buteur d'AEK Athènes, s'est retrouvé confronté à une tâche impossible. Le timide soutien apporté par Detari n'a rien changé.

UN PAR LIGNE

Les Français ont pu s'appuyer tout au long du match sur un homme fort dans chaque ligne. En défense, Maxime Bossis, le plus souvent stoppeur dans l'axe central, s'affirme au fil des rencontres comme le meilleur élément de Henri Michel. Sûr dans ses interventions, Bossis est venu souvent créer le surnombre

en ligne médiane grâce à un pouvoir d'accélération remarquable.

En ligne médiane, Alain Giresse a orchestré la manœuvre avec sa précision coutumière. Le petit Bordelais, un moment discuté après le match contre le Canada, évolue, lui aussi, à son meilleur niveau.

Enfin en attaque, Stopyra a eu le mérite d'ouvrir le bal sur une reprise de la tête. Ses qualités dans le jeu aérien bonifient le rendement de l'équipe.

Derrière ces trois hommes, Battiston, Tigana, qui a réussi le premier but de sa carrière sous le maillot «tricolore», et Rocheteau, qui a relayé avantageusement Papin, méritent la citation.

PLATINI LONGTEMPS DISCRET

Michel Platini a longtemps cherché ses marques dans cette rencontre. Le capitaine de l'équipe de France a perdu de nombreux ballons en première mi-temps. Trouvant rarement la bonne longueur dans ses passes, Platini a souffert de la comparaison avec son copain Giresse. Mais Platini s'est totalement «libéré» dans les vingt dernières minutes, amenant notamment le troisième but. Sa prestation pendant la première heure de jeu doit susciter des interrogations légitimes chez Henri Michel.

Les Français ont affiché une étrange passivité pendant la première demi-heure de la rencontre. Prudents, les poulaillers de Henri Michel se sont contentés d'endiguer les timides tentatives hongroises.

Joël Bats n'était inquiet qu'une seule fois, lorsqu'il interceptait un centre d'Estrehazy (9). Sur leur première véritable attaque, les Français allaient cependant trouver l'ouverture.

En position d'ailier droit, Ayache



Les Français, à l'image de leur capitaine Michel Platini (à gauche), ont passé l'obstacle hongrois. Ils sont qualifiés pour les huitièmes de finale. (Bélino AP)

adressait un centre très tendu pour Stopyra qui, de la tête, ne laissait aucune chance à Disztl. Sur cette action, l'avant-centre toulousain a bénéficié d'une étrange liberté. Ce but insufflait un plus grand tranchant aux Français. Battiston ratait une première occasion sur une ouverture de Giresse. A la 33e minute, Bossis, à l'issue d'une fantastique chevauchée, lançait Fernandez dans la profondeur. Mais le demi Parisien ratait son lob seul devant Disztl. A deux minutes de la pause, les Hongrois se ménageaient leur première véritable occasion du match par Kardos, dont la reprise de la tête passait quelques centimètres à côté du poteau gauche de Bats.

La Hongrie entamait la seconde période sur les chapeaux de rouie. A la 47e minute, au terme d'une action confuse, Dajka voyait son tir repoussé par la transversale de Bats et rebondir sur la ligne...

Bats était à l'ouvrage deux minutes plus tard sur un tir terrible de Varga. Conscients du danger, les Français retrouvaient un brin de concentration. A

la 53e minute, Disztl était à la parade sur un tir à bout portant de Stopyra. Dix minutes plus tard, Tigana, bien relayé par Rocheteau, «transperçait» la défense magyare pour inscrire le 2-0.

En fin de match, les Français galvaudaient plusieurs ballons de «contre» avant de porter l'estocade à la 83e minute par Rocheteau, servi sur un plateau par Platini.

León: 31.420 spectateurs.
Arbitre: Da Silva (Portugal).
Buts: 30' Stopyra 1-0; 62' Tigana 2-0; 83' Rocheteau 3-0.
France: Bats; Ayache, Battiston, Bossis, Amorós; Giresse, Tigana, Platini, Fernandez; Stopyra (71' Ferreri), Papin (61' Rocheteau).
Hongrie: Disztl; Kardos; Sallai; Roth, Garaba; Hannich (46' Nagy), Varga, Dajka, Detari; Kovacs (65' Bognar); Esterhazy.
Avertissements: 36' Ayache; 67' Rocheteau.

Echos d'ici Le point de vue de...



...Claude Zurcher

Ancien joueur du FC La Chaux-de-Fonds (il évoluait au milieu du terrain) Claude Zurcher a aussi porté les couleurs d'Etoile Carouge durant deux ans. La saison passée, il a pris en main les destinées du FC Le Locle.

Avant cette expérience, il avait fonctionné comme entraîneur-joueur à Serrières en deuxième ligue. Il est devenu instructeur ASF après avoir obtenu ses diplômes A et B et il est chargé maintenant de la formation de ses collègues. Il collabore aussi au perfectionnement des instructeurs neuchâtelois. Outre le football, Claude Zurcher, après des études commerciales, s'est voué à la tâche d'éducateur.

Lui aussi, tous les soirs, suit avec beaucoup d'intérêt les rencontres du Mondial.

La première mi-temps de France-Hongrie fut plus attrayante que la première estimée-til. Et de poursuivre: Les Français m'ont paru évoluer un peu en dilettantes. Il est vrai qu'ils étaient sûrs de leur coup. Et ils n'ont pas été trop inquiétés malgré trente premières minutes laborieuses. Par la suite, leur milieu de terrain, grâce à ses passes directes, parvint à établir la différence. Les deux attaquants de pointe surent écarter le jeu, faire de la place et créer des brèches. Se regroupant bien, les Tricolores ont fini par l'emporter logiquement même s'ils n'ont pas toujours forcé l'admiration. Mais pour eux, le calcul est désormais fini. Ils devront se livrer à fond lors de leur prochaine rencontre et ne plus faire preuve d'attentisme d'ailleurs fort bien organisé.

L'impression générale fut celle d'une équipe française qui s'imposa grâce à son meilleur fond technique face à une formation qui n'y croyait peut-être déjà plus. Car, il faut bien le dire, les Hongrois ont déçu. Quant aux Français, ils sont certainement capables de mieux. (k-d)

L'URSS obtient aussi son billet pour les huitièmes de finale La victoire des réservistes

● URSS - CANADA 2-0 (0-0)

Pour le dernier match de l'URSS dans ce premier tour du Mondial, Valeri Lobanovsky, l'entraîneur soviétique, avait fait appel à ses réservistes.

Ceux-ci ont finalement battu le Canada par 2-0 mais au repos, le score était encore de 0-0 et l'on pouvait penser que les Canadiens réussiraient à prendre un point face à une équipe qui ne semblait pas chercher à s'imposer à tout prix même si sa domination fut constante.

L'URSS a donc terminé à la première place du groupe C, devant la France, grâce à sa meilleure différence de but. Ce qui lui vaudra d'affronter, en huitième de finale, un troisième de groupe.

A l'exception de Kouznetsov et d'Aleïnikov, tous les membres de l'équipe de base qui avait joué contre la Hongrie puis contre la France avaient été laissés au repos, ce qui permit à Protassov, Morozov, Boubnov, Bal, Litovtchenko et Tchanov, dans les buts à la place de dasaev, de disputer leur premier match au Mexique.

En faisant appel à Tchanovet à Bal, Lobanovsky avait toutefois laissé la majorité à Dynamo Kiev, qui continuait à former l'ossature de la sélection avec cinq titulaires.

Le Canada n'a donc pas pu obtenir un point pour sa première participation au tour final de la Coupe du monde. Il quitte cependant le Mexique avec les honneurs, en ayant démontré que sa qualification n'avait pas été usurpée.

Pour le dernier match du Mondial joué à Irapuato, Blokhine avait retrouvé son brassard de capitaine. Il participait à la domination soviétique durant le premier quart d'heure.

Irapuato: 10.000 spectateurs.
Arbitre: Idrissa Traore (Mali).
Buts: 58' Blokhine 1-0; 75' Zavarov 2-0.

URSS: Tchanov; Bal, Boubnov, Kouznetsov, Morozov; Litovtchenko, Aleïnikov, Rodionov, Evtouchenko; Protassov (56' Belanov); Blokhine (61' Zavarov).

Canada: Lettieri; Lenarduzzi, Bridge, Samuel, Wilson; James (64' Segota), Ragan, Gray, (69' Pakos), Norman; Valentine, Mitchell.

Rapidement en action, comme à leur habitude, plus vifs, mieux organisés, les Soviétiques se créaient en effet d'emblée plusieurs occasions.

Les Nord-Américains tentaient de répliquer en expédiant de longs centres sur Valentine, leur attaquant de pointe. Ils se battaient comme de beaux diables sur tous les ballons et leur débauche d'énergie gênait indiscutablement la «jouerie» d'un adversaire chez qui

l'absence de Zavarov et de Yaremchouk se faisait nettement sentir.

A la reprise, les Soviétiques commettaient plusieurs erreurs en défense mais les Canadiens n'en profitaient pas.

Devant la stérilité offensive de son équipe, Lobanovsky se décidait à remplacer Protassov par Belanov. La décision était heureuse puisque, à la 58e minute, le nouveau-venu offrait la balle du premier but à Blokhine. Ce dernier se blessait sur l'action du but et il était remplacé par Zavarov, qui manquait la cible peu après son entrée sur le terrain.

Avec Belanov et Zavarov, l'équipe soviétique tournait beaucoup mieux et elle se créait plusieurs occasions, par Bal et Aleïnikov notamment. Mais c'est encore un nouveau-venu, Zavarov, qui portait la marque à 2-0, après un «neudeux» de la tête avec Belanov. On devait en rester là, les deux équipes ratant chacune une occasion en fin de rencontre.

Les groupes... par les chiffres

Groupe A

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Argentine	2	1	1	0	4-2	3
2. Italie	2	0	2	0	2-2	2
3. Bulgarie	2	0	2	0	2-2	2
4. Corée Sud	2	0	1	1	2-4	1

Groupe B

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Mexique	2	1	1	0	3-2	3
2. Paraguay	2	1	1	0	2-1	3
3. Belgique	2	1	0	1	3-3	2
4. Irak	2	0	0	2	1-3	0

Groupe C

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. URSS*	3	2	1	0	9-1	5
2. France*	3	2	1	0	5-1	5
3. Hongrie	3	1	0	2	2-9	2
4. Canada	3	0	0	3	0-5	0

*Qualifiés pour les 8es de finale

Groupe D

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Brésil*	2	2	0	0	2-0	4
2. Espagne	2	1	0	1	2-2	2
3. Irlande N.	2	0	1	1	2-3	1
4. Algérie	2	0	1	1	1-2	1

Groupe E

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Danemark*	2	2	0	0	7-1	4
2. RFA	2	1	1	0	3-2	3
3. Uruguay	2	0	1	1	2-7	1
4. Ecosse	2	0	0	2	1-3	0

Groupe F

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Pologne	2	1	1	0	1-0	3
2. Portugal	2	1	0	1	1-1	2
3. Maroc	2	0	2	0	0-0	2
4. Angleterre	2	0	1	1	0-1	1

Mexi...échos

Jubilé hongrois

Le match contre la France constituait le 600e match officiel de la Hongrie. Le bilan de ce France - Hongrie s'établissait à 320 victoires, 125 nuls, 154 défaites. De surcroît, il s'agissait du 20e France - Hongrie.

Sur le vif

Henri Michel, entraîneur français: Tout n'a pas été parfait dans cette rencontre, surtout en première mi-temps. Nous étions un peu assis entre deux chaises: nous hésitions à nous découvrir de peur d'encaisser un but sur contre-attaque. Malgré cela, nous aurions pu mener par deux ou trois à zéro. C'est mon seul regret. Dans l'ensemble, le match nous a permis de poursuivre notre progression. C'est l'essentiel.

György Mezey, entraîneur hongrois: C'est évidemment une déception de quitter le «Mundial» après le premier tour mais je crois que les conditions de jeu, ici, ne permettent pas aux équipes européennes de démontrer tout ce qu'elles savent faire. Nous allons rentrer chez nous le plus vite possible et je tirerai là-bas les conclusions de cet échec.

Côté joueurs

Luis Fernandez: Trois buts, c'est bon pour le moral. On aurait pu en marquer plus. Mais l'essentiel est que nous soyons qualifiés. Nous devons donner le meilleur de nous-mêmes contre l'Italie ou l'Argentine.

Jean-Marc Ferreri: Je suis content d'être rentré en jeu. Nous avons raté beaucoup d'occasions, sans doute à cause de la chaleur qui rend nerveux.

Dominique Rocheteau: Ça fait du bien de retrouver le chemin des filets. Il y a une nette amélioration du niveau de jeu dans l'équipe. On a bien trouvé nos marques. C'est mon premier avertissement en équipe de France. Ce n'était pourtant pas un geste méchant.

Michel Platini: La France a très bien joué; a mené le match comme elle voulait. Ma cheville va mieux. Ça va être excitant de rencontrer l'Italie, parce que ce sera le champion d'Europe contre le champion du monde.

URSS: à l'économie

Valeri Lobanovsky, entraîneur: Notre équipe a fait ce qu'elle devait faire. Notre seul objectif était de terminer premiers du groupe. Si la composition de notre équipe était différente aujourd'hui, c'est que nous voulions économiser nos forces compte tenu de la difficulté et de la longueur du tournoi. De toute façon, nous avons un grand potentiel de joueurs de qualité.

Tony Waiters, entraîneur canadien: L'équipe soviétique est vraiment impressionnante. Pour notre première participation, nous avons donné tout ce que nous avons, même si nous n'avons marqué ni point ni but. Cela donnera cependant de solides bases pour l'avenir du football canadien. Nous savons maintenant ce qui nous manque. Je pense que la France et l'URSS sont de même valeur et je les vois terminer dans les quatre premiers. (A)

Le Paraguay fâché

Le Paraguay a demandé l'exclusion du Mondial de George Courtney l'arbitre anglais de la rencontre Mexique - Paraguay, a révélé le président de la fédération paraguayenne, Jésus Manuel Pallares, suite au penalty que le referee avait dicté à l'ultime minute de jeu contre sa formation.

Beau geste soviétique

Avant son dernier match à Irapuato, la délégation soviétique a offert à la ville mexicaine une somme de 2,5 millions de pesos pour l'amélioration des équipements sportifs locaux. Une somme peut-être modeste, mais qui a été grandement appréciée.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

Débat de société

«S'il te plaît, dessine-moi un canton», c'est un peu l'exercice demandé au Grand Conseil neuchâtelois. Un acte de politique majeur qui a déjà suscité un débat de fond et surtout un immense travail de l'administration, de groupes de travail multiples, une réflexion très large de la commission parlementaire.

Une tâche difficile. Car une conception de l'aménagement du territoire constitue une notion relativement récente. Elle résulte d'une absence de planification devenue intolérable lorsque l'exiguïté du territoire se fait sentir. Lors de sa prochaine session, le Grand Conseil va, au travers de la loi et du décret relatifs à l'aménagement du territoire, sceller le sort de chaque mètre carré du sol. Les options prises sont le fruit d'un compromis qui a largement arrondi les angles.

Rien de bien révolutionnaire, certes.

Une option fondamentale tout de même: la zone agricole ne sera plus la réserve naturelle du secteur bâti. Les villes et villages voient leur périmètre d'extension très sérieusement limité et sont contraints de réhabiliter le patrimoine existant. Une simple déclaration de principe ne suffira cependant pas. Il faudra prendre des mesures concrètes et particulières en faveur des propriétaires d'immeubles. Un regret: on continue de parler de «bonnes» et de «moins bonnes» terres agricoles. Cette distinction ne repose sur aucun critère écologique valable mais uniquement sur une appréciation économique de plus en plus remise en question.

Un frein à la spéculation foncière en matière de terres cultivables devient possible, et c'est tant mieux!

Le libre accès et le passage le long des rives est ancré dans la loi, reste à les faire appliquer...

Finalement, c'est là l'essentiel: la majeure partie des options n'auront force de loi qu'au stade d'application, en l'occurrence lors de la mise en œuvre du Plan directeur. Le Conseil d'Etat jouera un rôle de premier plan, le Grand Conseil dispose d'un droit de regard et de définition. La marge de manœuvre laissée aux communes est importante. Elles devront apprendre à décliner le mot régional. Sans quoi, l'Etat pourrait leur forcer la main.

Les conflits d'intérêts ne manquent pas, d'autant que les dispositions légales actuellement en préparation en matière de protection de l'environnement soumettront l'aménagement à de nouvelles contraintes et auront pour effet de le compliquer. L'option selon laquelle le développement industriel prime l'environnement naturel se comprend mais ne doit pas être érigé en dogme. C'est là le vrai débat de société.

Pierre VEYA

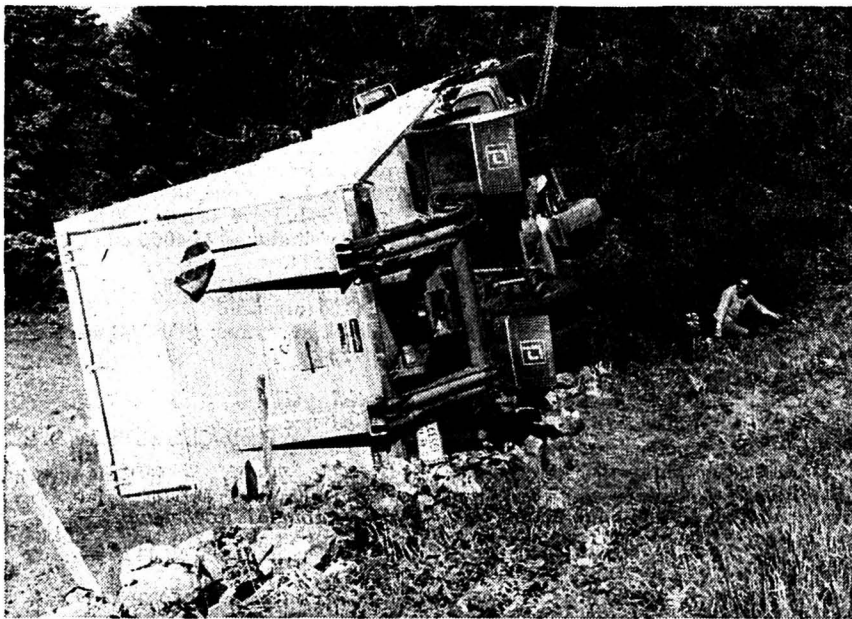
Grand Conseil neuchâtelois: une séance chargée «S'il te plaît, dessine-moi un canton»

La prochaine séance du Grand Conseil, les 23, 24, 25 juin, est particulièrement chargée. Outre la révision de la loi fiscale - dont nous parlerons demain - les députés examineront la loi et le décret relatifs à l'aménagement du territoire. Un «complexe» légal fondamental qui va sceller le sort de chaque mètre carré du sol et dont les effets englobent une multitude de secteurs et de domaines d'activité humaine et économique, voire culturelle. Des options fondamentales, telles que la préservation des terres agricoles, la limitation des périmètres d'extension des zones à bâtir, la protection de l'environnement, le libre accès aux rives du lac, la planification intercommunale et sectorielle en matière d'aménagement sont ancrées dans des textes de loi, clefs de voûte d'une conception directrice de l'utilisation du sol. Le travail de la commission débouche sur un compromis qui arrondi les angles et qui justifie a posteriori le renvoi du dossier devant la commission parlementaire. L'ensemble des problèmes abordés sont dus essentiellement à l'exiguïté du territoire et aux incidences que tout développement des constructions peut avoir sur une nature soumise à des agressions de plus en plus marquées.

Les députés devront également examiner la loi d'organisation du tourisme qui marque un net recul par rapport au premier projet de loi, la révision de la loi sur les allocations familiales. Sans oublier non plus la modification de la loi sur la Caisse de pension visant principalement le rétablissement de l'équilibre financier par une augmentation des cotisations ordinaires de 10%, alors qu'en contrepartie l'âge donnant droit à la retraite anticipée est avancé pour les hommes... P. Ve

● LIRE EN PAGE 22

Entre Les Hauts-Geneveys et La Vue-des-Alpes Un camion fait le pied de grue



A gauche, le véhicule dans le talus, avant qu'il ne soit pris en charge par une grue de respectables dimensions. (Photos Schneider)

Hier à 5 heures, au volant d'un camion, Mlle M. B., de Cortaillod, circulait sur la route principale menant des Hauts-Geneveys à La Vue-des-Alpes. A la sortie du virage de l'Aurore, elle s'est assoupie au volant de son véhicule qui partit sur la gauche de la chaussée pour monter sur la banquette et dévaler le talus sur

une dizaine de mètres s'immobilisant sur le flanc gauche. Blessée, Mlle M. B. a été conduite en ambulance à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds d'où, après avoir reçu des soins, elle a pu regagner son domicile. La circulation a été détournée par l'ancienne route afin de sortir le camion de sa fâcheuse position.

Les forestiers informent...

La forêt et ses hommes

La forêt: chacun aime à s'y balader pour y prendre un grand bol d'air, apprécie les petits fruits qu'on y trouve, les champignons qu'on y cueille. C'est une de ses fonctions. Mais à côté de ce rôle social existent aussi ceux de type économique et écologique, voire de protection. Ce ne sont là pas toujours des aspects bien connus de nos forêts.

L'Association forestière neuchâteloise créée en 1921 est soucieuse de mieux faire connaître toutes les réalités des forêts neuchâteloises dont des hommes s'occupent constamment. Qu'il s'agisse de gestionnaires, mais aussi de bûcherons, de gardes-forestiers, de personnes chargées de mettre en valeur et de commercialiser les quelque 136.000 mètres cubes abattus annuellement dans les forêts neuchâteloises qui en fournissent au total 150.000 mètres cubes.

Pour cela, elle a créé récemment une commission dite d'information destinée

à renseigner le public et ses membres. Elle tenait hier après-midi une conférence de presse sur son domaine du Tacon, au Quartier près de La Chaux-de-Milieu; un domaine aménagé selon ses vues dès 1951 selon un plan sylvopastoral. (jcp)

● LIRE EN PAGE 20

Parlement jurassien Roger Jardin candidat sans parti

● LIRE EN PAGE 25

billet

J'ai toujours pensé ne pas avoir l'honneur de connaître mes pires ennemis, mais jamais je ne serais doutée que je ne connaissais même pas mes meilleurs amis.

La nouvelle est toute fraîche puisqu'elle m'est parvenue ce matin sous enveloppe dans ma case postale.

Un monsieur qui se nomme Jean-Claude R. m'y annonce qu'il veut m'aider en cas de problèmes d'allergie, d'argent, pour vaincre une mauvaise habitude, voire même pour influencer quelqu'un. Question argent, ça va. Coté allergie, le rhume des foies m'a oublié cette année. Mais en cherchant bien, je parie que je vais me trouver une mauvaise habitude ou l'autre oubliée dans un des recoins de ma mémoire. Pour ce qui est enfin de vouloir influencer quelqu'un, je ne sais pas si les lecteurs, éventuellement, seraient d'accord, exceptionnellement et discrètement bien sûr, de servir de cobaye. Ce point mérite réflexion.

Monsieur Jean-Claude - je n'ai pas encore le plaisir de le tutoyer, mais ça ne saurait tarder - tient donc la solution à mes problèmes présents ou futurs. Et comme les amis de Monsieur Jean-Claude sont mes amis, je vous livre sa recette entre quatre yeux: hypnotisez-vous vous-même.

Paraît que ça aide même à être créatif et inspiré puisque la méthode est utilisée par beaucoup d'écrivains et de musiciens. Et dire qu'il y en a encore qui sacrifient leur temps libre pour attraper une idée au vol. Il doit bien rire, mon pote Jean-Claude dont le pouvoir est si grand qu'il vient de m'influencer en me forçant à vous parler de lui.

CD

Q quidam

Aujourd'hui, c'est jour de fête. Pour Isabelle Haldimann en tout cas. Elle célèbre, en effet, en ce mardi 10 juin son 26e anniversaire. Enfant du Locle, elle n'a que rarement quitté son pays, si ce n'est l'année dernière... «Pendant quatre mois, j'ai réalisé un rêve de gamine. J'ai voyagé à travers le Pérou et en suis revenue enchantée. La beauté des sites historiques mais surtout la gentillesse des Incas m'ont séduite... J'aimerais bien repartir!»

Pour l'heure, Isabelle officie comme infirmière assistante à l'Hôpital du Locle. L'aide aux autres, elle trouve cela normal. «Professionnellement il n'est pas impossible qu'un jour elle devienne éducatrice. Un projet qui n'a cependant rien de définitif venu d'une fille qui semble en compter au moins mille.

Ses moments de loisirs, elle aime bien les passer à tisser ou à confectionner des objets de poterie.

A 26 ans, elle a tout l'avenir devant elle et elle le sait. Pour réaliser tout ce qu'elle a envie d'entreprendre, comme elle le dit elle-même, il faudra qu'elle vive drôlement longtemps.

(texte et photo nic)

B

bonne nouvelle

Pour les habitants de la place du Bois

Les habitants de la place du Bois à La Chaux-de-Fonds l'avaient demandé, ils ont été écoutés et ils sont satisfaits.

Un bus s'arrête désormais à la rue du Collège 13 et dessert le quartier. (Imp)

S

sommaire

TRIBUNAL DU VAL-DE-TRAVERS. - Wagons d'asphalte en roues libres.

PAGE 21

COURGENAY. - Retrouvé sans vie.

PAGE 25

LOUE-MOI
Service de location de véhicules
toutes catégories - machines-outils
Av. Léopold-Robert 163 - La Chaux-de-Fonds

Spectacles dans le canton du Jura La taxe abandonnée

Alors que l'Etat jurassien se targue d'encourager la culture, et qu'à divers égards il remplit effectivement ce rôle, il percevait toujours une taxe sur les billets d'entrée aux spectacles. Taxe cantonale renforcée par une taxe communale selon les localités. Cette disposition anachronique, plus coûteuse que rémunératrice pour l'Etat, est en passe d'être abandonnée.

V. G.

● LIRE EN PAGE 25

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Parc des Crétets: 20 h, concert Estiville (par beau temps).
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-20 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h.
Musée international d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h, 14-17 h, me jusqu'à 20 h.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Expo le chat et les félins.
Musée d'histoire et médaillier: 14-17 h, expo L'image du chat dans l'histoire et les arts.
Home médic. La Sombaille: expo sculpture-architecture photos des USA, Haberzettli.
Galerie du Manoir: expo Huguette Gosteli et Jean-Marie Bidet, 15-19 h, me 15-22 h.
Galerie Club 44: expo photos, collages et peintures de Carol Gertsch, me-sa 16-18 h 30, me aussi 20-22 h.
Galerie L'Echoppe: expo Les Boisés 86 de Jean Curty, 14-19 h.
Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h 30-21 h.
Galerie Sonia Wirth: expo grands maîtres neuchâtelois.
Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h, 13 h 45-20 h. Expo le chat dans l'œuvre de La Fontaine, «Chats par-ci, chats par-là».
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h 30-18 h.
Ludothèque: Serre 16, lu-je, 15 h 30-18 h, ma, 15 h 30-19 h.
Ménageothèque: rens. 28 14 46.
Piscine des Mélézes: 9-20 h.
Piscine des Arêtes: lu-ma-sa, 10-20 h, me-je-ve, 10-21 h, di, 9-18 h.
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h, 19 h 30-22 h, me, 17-22 h, sa 14-22 h, di 14-20 h. Ma, 20 h, soirée Clique Crazy-Band.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu-ma-je-ve, 16-18 h, me, 15-18 h.
Informations touristiques:
28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Sophie-Mairet 31, 28 56 56, lu, 12-18 h, ma et ve, 15-18 h, me, 15-19 h.
Consultations conjugales: Collège 9, 28 66 72.
Service d'aide familiale: Marché 4, 28 22 22, 8-12 h, 14-16 h.
Ecole des parents: 26 87 76 et 23 10 95.
Garderie: ma, 28 23 53, ve, 26 99 02.
Parents information: (038) 25 56 46.
Information allaitement: 23 34 15 ou 26 06 30 ou 28 54 18.
Crèche de l'amitié: Manège 11, 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: 26 87 77.
Garderie La Farandole, Paix 63: 23 00 22, lu 13 h 30-17 h 30, ma-ve 9-11 h 30, 13 h 30-17 h 30.
Services Croix-Rouge: 28 40 50. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30.
Soins à domicile et consultations pour stomisés, Collège 9: 28 41 26.
Ligue contre la tuberculose: Serre 12, 28 54 55.
Information diabète: Collège 9, ve après-midi, 28 41 26.
Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence, dernier je du mois, 13-15 h.
Pro Infirmis: Marché 4, 28 83 28.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h 30, je, 14-18 h.
Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.
Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.
Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.
Pro Senectute: Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, 23 20 20, le matin.
Repas à domicile: 23 20 53, le matin.
AVIVO: 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, je, fermé.
Eglise réformée: secrétariat, 23 52 52.
Drop in (Industrie-22): 16-19 h, 28 52 42.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.
Alcooliques Anon.: 23 24 06.

SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: 28 70 08.
Hôpital: 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Wildhaber, L.-Robert 7. Ensuite, police locale, 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h, 23 37 09.
Consult. juridiques: Serre 67, je 16-19 h.
Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu au ve, 8-12 h, 14-18 h, 28 37 31.
Ass. déf. chômeurs: ma, me, ve, 16-19 h, Ronde 21, 28 40 22.
Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: 117.
Feu: 118.
CINÉMAS
ABC: 20 h 30, Film d'amour (Guilde du film).
Corso: 20 h 45, Enemy mine.
Eden: 20 h 45, Joy et Joan; 18 h 30, Le retour de Marilyn.
Plaza: 16 h 15, 20 h 15, 22 h 15, Tenue de soirée; 18 h 15, Bananas.
Scala: 20 h 45, 9¼ semaines.

entraide

Collecte pour les rhumatisants

La collection nationale annuelle de la Ligue contre le rhumatisme a lieu durant la première quinzaine de juin. Les maladies rhumatismales sont la cause de beaucoup de souffrances humaines et entraînent des dépenses économiques considérables.
C'est pourquoi, la Ligue contre le rhumatisme ne se limite pas à soutenir les malades, elle met l'accent plus particulièrement sur l'information.
Les fonds récoltés sont exclusivement investis dans les prestations de la ligue, allant de l'organisation des cours de gymnastique et de natation jusqu'aux conseils pour résoudre les problèmes personnels, financiers et professionnels, des conseils pour traitements à domicile et mise à disposition de moyens auxiliaires pour handicapés.
Le rhumatisme n'affecte donc pas seulement les personnes âgées. Ses formes inflammatoires peuvent apparaître chez l'enfant, l'adolescent et le jeune adulte. Un dépistage précoce et un traitement correct permettront d'éviter les pires conséquences voire l'invalidité.

La forme la plus répandue des affections rhumatismales est l'arthrose représentant 60% des cas. Il est cependant possible de prévenir l'usure des articulations et des vertèbres. A côté d'un traitement médical, des mesures et des attitudes de prophylaxie sont de rigueur.
C'est pourquoi les publications et les cours des ligues contre le rhumatisme sont consacrés à la prévention comme par exemple divers cours de gymnastique, des cours de natation en eau chaude et de nombreux dépliants sur les mesures préventives. Deux nouvelles brochures viennent de paraître sur le jardinage et les randonnées pédestres et donnent des conseils sur la façon de s'organiser et de se tenir afin de ménager les articulations et la colonne vertébrale et pour que le passe-temps préféré devienne un loisir sans provoquer une aggravation de l'état de santé.

Un réseau dense de services sociaux est à la disposition des rhumatisants et de leur entourage dans toute la Suisse. Quelques ligues cantonales ne disposent pas pour des raisons financières de service social spécialisé mais travaillent en étroite collaboration avec Pro Infirmis.
Les assistants sociaux, tenus à une discrétion absolue offrent des conseils pratiques et gratuits à tout rhumatisant qui demande un appui extérieur, des conseils personnels, de relations humaines, professionnels, financiers, sur les moyens auxiliaires, les publications, cours de gymnastique, séjours en groupe, soins à domicile... (comm-LNR)

● **Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme, ruelle Mayor 2 à Neuchâtel, CCP 20-2577. Filiale des Montagnes: rue du Marché 4 à La Chaux-de-Fonds. La collecte nationale a lieu durant la première quinzaine de juin.**

Le Locle

Cinéma Casino: relâche.
Musée d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.
Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, me 16-20 h, sa 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
Ludothèque (Crêt-Vaillant 28): lu et je 15 h 30-17 h 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Breguet. Ensuite le numéro 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, 28 No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu-ve 31 20 19, ma-me-je 31 11 49, 17-18 h 30.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 31 52 52.
La Main-Tendue: 28 No 143.
AVIVO: 31 51 90.
Pro Senectute: gym, ma 9-10 h, Café de la Place.
Service aide familiale: 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: 28 56 56.
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36: 31 62 22.
Ass. familles monoparent.: 31 25 82, perm. 1er je du mois, Chapelle 5.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: 28 70 08.
Crèche pouponnière: 31 18 52, garderie, tous les jours.
Ecole des parents: 31 85 18; garderie ve 14-17 h.
Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je 14-18 h 30.
Montagnes neuchâteloises
Service aide familiale: 37 18 62.
Le Grand-Cachot-de-Vent
Expo peintures, gouaches et aquarelles d'Eugen Willi, 14 h 30-17 h 30.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h, 14-18 h, je jusqu'à 21 h, sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h, ma-ve, 9-20 h, sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h, sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me et sa 14-17 h.
Plateau Libre: 22 h, Broomstixx Riders (rock).
Musée d'ethnographie: 10-17 h. Expo le mal et la douleur.
Musée d'art et d'histoire: 10-12 h, 14-17 h, je jusqu'à 21 h, expo «La soie, art et tradition du façonné lyonnais».
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Galerie Ditesheim: expo peintures de Miklos Bokor, 10-12 h, 14-18 h 30.
Galerie du Faubourg: expo huiles d'Olivier Rochat, me-ve 14 h 30-18 h 30, sa-di 15-18 h.
Galerie des Amis des Arts: expo peintures d'Aloys Perregaux, 10-12 h, 14-17 h, je 14-21 h.
Galerie de la Cité: expo gravures, dessins Geneviève Petermann.
Galerie du Pommier: expo photographes neuchâtelois, 10-12 h, 14-19 h.
Pharmacie d'office: des Beaux-Arts, av. du 1er-Mars. Ensuite 25 10 17.
Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, (038) 24 33 44.
SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.
Alcooliques Anonymes: (038) 55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: 143.
Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: (039) 28 70 08.
SOS futures mères: (038) 66 16 66.
Consultations conjugales: (038) 24 76 80.
Parents-info: lu, 18-22 h, ma, 9-11 h, je, 14-18 h, 25 56 46.
CINÉMAS
Apollo: fermé pour transformations.
Arcades: 15 h, 18 h 30, 20 h 15, 22 h 15, Tenue de soirée.
Bio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, I love you.
Palace: 15 h, 18 h 45, 21 h, Un homme et une femme, 20 ans déjà.
Rex: 15 h, 18 h 45, 21 h, Police fédérale Los Angeles.
Studio: 14 h 30, 18 h 45 v. o., 21 h, Hannah et ses sœurs.

Bevaix

Galerie Arts Anciens: expo Georges Des-soulavy, 8-12 h, 14-18 h.

Auvernier

Galerie Numaga 1: expo Jean-Claude Schweizer, 14 h 30-18 h 30.
Galerie Numaga 2: expo Francine Simonin, 14 h 30-18 h 30.

Hauterive

Galerie 2016: expo Albert Rouiller, me-di 15-19 h, je 20-22 h.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: 143.

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: relâche.
CCL: expo Elzingre, dessins de presse, ma-je 14-17 h, me 18 h 30-20 h 30, sa 14-16 h.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me 16 h 30-18 h 30, je 15 h 30-19 h 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h, ve, 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h, je, 15-17 h, 19 h 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: 41 44 30.
Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 41 25 66.
Police municipale: 41 20 47.
Ambulance: 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, 41 20 72. Ensuite, 111.
Hôpital: 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.
Infirmière visitante: 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: (032) 41 44 41 et 039/23 24 06.

Courtelary

Préfecture: expo Photo-Club St-Blaise, 14 à 17 h.
Service du feu: No 118.
Police cantonale: 44 10 90.
Administration district: 44 11 53.
Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.
Ludothèque: ma, je, 15-17 h.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 30, Tenue de soirée.
Môtiers, Château, expo Luc Joly, sculptures en carton peint.
Les Bayards, Atelier Lermite: expo Marion Moser, me au lu 15-18 h 30.
Couvét, Vieux-Collège, ludothèque: lu, 17-18 h 30, me, 14-16 h.
Couvét, Vieux-Collège: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu, ma, 17-20 h, je, 15-18 h.
Baby-sitting: 61 17 29.
Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.
Police cantonale: 61 14 23
Police (cas urgents): 117.
Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, 118.
Hôpital de Fleurier: maternité et urgences 61 10 81.
Hôpital de Couvét: 63 25 25.
Ambulance: 61 12 00 et 61 13 28.
Aide familiale du Val-de-Travers: 61 16 72.
Fleurier, infirmière visit.: 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: 143.
SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h, 14-17 h; fermé ve après-midi et lu.
Hôpital et maternité: Landeyeux, 53 34 44.
Ambulance: 117.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, 53 15 31.
Aide familiale: 53 10 03.
La Main-Tendue: 143.
SOS alcoolisme: (038) 25 19 19.
Protec. suisse des animaux: 53 36 58.

Bureau de renseignements: Grand-Rue, (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: 97 41 30.
Feu: 118.
Police cantonale: 97 40 69.
Police municipale: 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Dr Geering (032) 97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 97 68 78 lu-ve, 14-15 h, sa-di, 12 h 30-13 h 30.
Aide familiale: 97 61 81.
Landau-service: Collège 11, 97 66 71.
Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, 97 62 45.

Moutier

Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 93 18 24.
Services industriels: 93 12 51; en dehors des heures de bureau 93 12 53.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 93 38 31.
Police municipale: 93 33 03.
Hôpital: 93 61 11.
Ambulance: 93 40 40.
Sœur visitante: 93 14 88.
Sœurs garde-malades: 93 18 69.
Centre de puériculture: 93 20 72.
Pharmacie d'office: Liengme, 93 15 34 ou 93 17 70.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
SOS futures mères: t61 (066) 22 26 26.
La Main Tendue: 143.

Les Bois

Ludothèque: 1er lu du mois de 14 h 30 à 17 h 30, salle école ménagère.

Le Noirmont

Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois 13 h 30-16 h 30.

Les Breuleux

Ludothèque: anc. école prim, 4e me du mois 13 h 30-16 h 30.

Saignelégier

Ludothèque: France 7, ma 15-17 h 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.
Préfecture: 51 11 81.
Police cantonale: 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: 51 22 44.
Hôpital, maternité: 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Blou-danis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.
Pharmacie des Franches-Montagnes: (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: (039) 51 11 50.
Aide familiale: 51 14 37.

Delémont

Cinéma La Grange: 20 h 30, Ras les profs.
Aula du collège: 20 h 30, Musique de chambre.
Bibliothèque de la ville: (Wicka 2): lu-ma-je 15-19 h, me 16-20 h 30, ve 14-18 h, sa 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: (rue de l'Hôpital), lu au ve 14-17 h 30.
Ludothèque: (rue du Fer 4), ma-me et je 14-17 h 30, ve 15 h 30-20 h, sa 9-11 h.
Centre culturel régional: 22 50 22.
Auberge de jeunesse: 22 20 54.
Maison des jeunes: me et sa 14-18 h, ve 15 h 30-18 h.
Piscine couverte: lu-ve 9-21 h; ma 11-21 h, sa 9-19 h, di 9-18 h.
Bureau de renseignements: 22 66 86.
Services industriels: 22 17 31.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 21 53 53.
Police municipale: 22 44 22.
Hôpital et ambulance: 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, du Tilleul, 22 11 34.
Service soins à domicile: 22 16 60.
Centre de puériculture: 22 55 34.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h 30, Padre nuestro.
Cinéma Colisée: 20 h 30, Highlander.
Syndicat d'initiative régional: 66 18 53.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 66 29 22.
Police municipale: 66 10 18.
Hôpital et ambulance: 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Des-boeufs, 66 25 64.
Consultations conjugales: 93 32 21.

INDICE CHAUFFAGE

(exprimé en degrés-heures hebdomadaires)
Rens: Service cantonal de l'énergie
038/22.35.55

La Chaux-de-Fonds
relevé du 2.6.86 1726 DH
(rens: CRIEE, 039/21.11.15)

Le Locle
relevé du 2.6.86 1559 DH
(rens: SI, 039/31.63.63)

Neuchâtel et Littoral
relevé du 2.6.86 1037 DH
(rens: SI, 038/22.35.55)

Val-de-Ruz
relevé du 2.6.86 1200 DH

Val-de-Travers
relevé du 2.6.86 1299 DH

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

C'est le temps de l'examen cycliste des écoliers Attention, voilà les vélos!

Si vous les voyez en ville avec leurs dossards, ne vous méprenez pas sur l'assurance de ces cyclistes. Ils sont en plein examen et parcourent une boucle qui les emmène de la patinoire des Mélézes à la rue de la Reuse, puis au Boulevard de la Liberté, et au Grand Pont, pour franchir le Pod, prendre la rue de la Serre et revenir au point de départ par les Gentianes et la rue des Mélézes. Ils sont confrontés à quelques problèmes de circulation tels accès interdit, feux lumineux, présélection, stop; six postes de contrôle, des observatrices, crayon en main, pour comptabiliser leurs erreurs. Ces examens se déroulent du 9 au 13 juin.

Avant de lancer leurs bécans sur la chaussée, les 450 élèves de sixième (première secondaire) auront effectué un gymkhana à la patinoire. Leur habileté testée et reconnue suffisante, ils effectuent le parcours décrit. Avec les 50 points éventuellement gagnés lors de tests théoriques en classe, 50 autres

points leur sont attribués au départ; les erreurs déqualifient, il doit leur rester un minimum de 70 points pour obtenir un certificat de bon cycliste et être jugé apte à circuler en ville. Une faute grave, comme par exemple de braver à vélo, un accès interdit, peut être fatale: point de certificat!

Ce petit papier n'a pas force de loi, et sa non-obtention ne peut empêcher les enfants de circuler en ville. Mais ce peut être une indication de connaissance et de maîtrise pour l'écolier d'abord, pour les parents, ensuite. Ces derniers sont d'ailleurs avisés par les responsables des examens si leur enfant est au-dessous de 60 points. Cela ne supprime d'ailleurs pas une éducation routière à faire en famille et les agents recommandent toujours aux parents, eux-mêmes cyclistes, d'accompagner leurs enfants dans les premières virées.

Dans l'éducation routière menée dans les écoles, l'approche de la bicyclette se fait déjà en troisième primaire - «un âge où l'on s'aperçoit qu'ils ne sont pas capable de se lancer dans la circulation» précise-t-on - deux heures de jardin de circulation en quatrième les familiarisent ensuite sur le terrain avec les règles à savoir et à appliquer.

Cet examen de sixième est un premier aboutissement; l'année suivante c'est le vélomoteur qui fait son entrée dans l'éducation routière.

Cette semaine, l'appointé Blaise Fivaz et l'agent Blaise Matthey espèrent bien distribuer quelque 370 certificats; ils retiendront aussi les 15 meilleurs pour une préparation adéquate et la sélection de deux représentants pour la Coupe scolaire suisse. (ib)



Les pièges du parcours d'examen: savoir descendre de son vélo. (Photo Impar-Gerber)

Service de radiologie

« Ce qui manque est un scanner »

La radiologie est à l'hôpital le service qui fait le plus appel à la technologie de pointe. Cette science a connu un bond en avant extraordinaire depuis les années 70, révolutionnée par l'invention du scanner.

«La découverte la plus importante après celle du rayon X en 1895», affirme le Dr Claude Jacot, chef du service. La radiologie s'est diversifiée au cours de ces 20 dernières années, avec l'irruption de la médecine nucléaire et l'application médicale des ultrasons. La situation et le niveau d'équipement de l'hôpital de la ville.

Les premiers appareils de radiologie ont été installés dans les villes du Haut en 1906-1907, par le professeur De Quervain, chirurgien auteur de plusieurs ouvrages marquants. En 1966, le service prend possession de ses locaux dans le nouvel hôpital. A cette époque, il était composé des deux secteurs de radio diagnostic et de radio thérapie.

La Chaux-de-Fonds faisait œuvre de pionnier sur le plan romand, était la première ville à mettre en service une installation au cobalt en dehors des hôpitaux universitaires.

Le service est responsable de la radiologie à l'Hôpital du Locle. En 1980, il s'est divisé pour donner naissance à deux services distincts: la radio oncologie (voir «L'Impartial» d'hier) et la radio diagnostic, répondant aux vœux de la Société suisse de radiologie et à la nouvelle organisation des FMH.

M. Jacot propose un survol de l'évolution de la radio diagnostic depuis les années 60.

Les premiers progrès notables sont intervenus avec l'invention de l'amplificateur de brillance et la télévision.

Puis arrive le scanner, dans les années 70. «L'hôpital ne s'est pas équipé, suivant en cela la planification de la VESKA qui en recommandait sept pour toute la Suisse. Aujourd'hui, on en compte une quarantaine», relève M. Jacot.

Un nouveau tournant est atteint avec l'IRM, l'image de résonance magnétique. Utilisant la propriété de la matière qui change d'orientation en passant dans un courant magnétique, cet appareil permet, sans irradiation, une analyse spectrographique de la matière. La possibilité, concrètement, de détecter un infarctus ou une tumeur maligne dès le début.

Entre-temps, on s'est mis aussi à la radiographie digitalisée, qui tend à se généraliser. Les avantages concernent l'utilisation moindre de produit de contraste et de papier photo - formats réduits - la possibilité de stocker des informations en mémoire, même de

transmettre ces données par câble ou par satellite pour les soumettre à la perspicacité d'une spécialiste d'outre-Atlantique, par exemple.

Recherche et applications nouvelles prennent encore la voie de la radio en trois dimensions, la radiologie interventionnelle. Déboucher une artère, enlever des calculs rénaux...

Le développement de la médecine nucléaire date des années 60 avec les appareils à scintillation et les gamma caméras. La méthode consiste à injecter de petites quantités - «absolument pas nocives», assure le Dr Jacot - de produits radioactifs liés à une substance qui se dépose dans un organe précis, afin d'étudier les systèmes nerveux, vasculaire, digestif et osseux.

Les ultrasons faisaient les sonars de la dernière guerre. Depuis une trentaine d'années, ils sont utilisés en médecine, permettant des examens sans radiation.

Dans ces deux derniers domaines, l'équipement chaux-de-fonnier est satisfaisant. Dans le nucléaire, l'hôpital a acquis, grâce à une fondation privée, un appareil à scintillation en 1970. Une gamma caméra est en service depuis 1982. L'équipement pour les ultrasons est en place depuis 1977.

PATIENTS AU TRIPLE

En matière de radio diagnostic conventionnelle, le matériel est jugé suffisant par le chef de service. La dernière acquisition est un DSA, «Digital subtraction angiography», permettant la radiographie des vaisseaux.

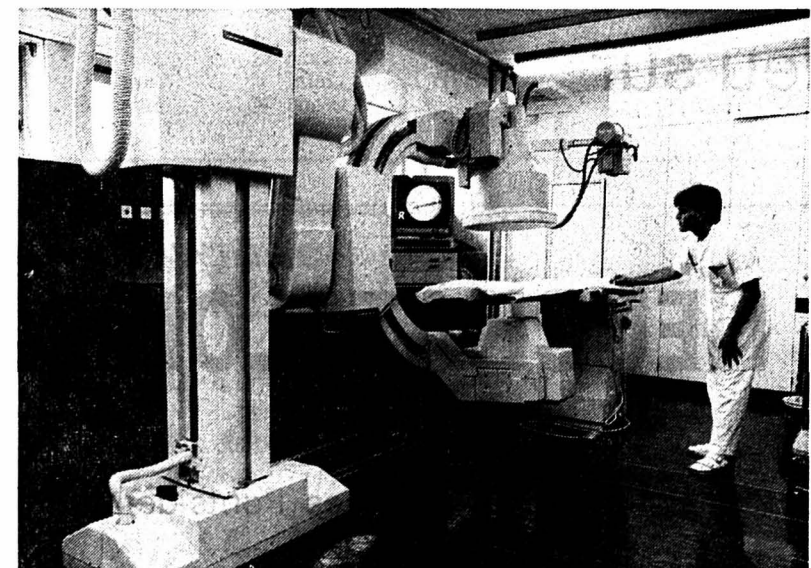
«Ce qui manque est un scanner», affirme le Dr Jacot. «Le besoin existe. Il a été admis par la commission de l'hôpital». Les anciens appareils de tomographie, ceux dont dispose l'hôpital, ne sont plus fabriqués.

A l'étroit, le service a étendu ses activités sur une passerelle. Avec une faible augmentation de personnel - aujourd'hui 18 employés, dont 6 élèves - il a vu le nombre des patients plus que tripler en 20 ans.

De 6500 par an en radio diagnostic, en 1965, ils ont passé à 18.500. Auxquels s'ajoutent les 800 patients du secteur nucléaire et les 1400 traités aux ultrasons. Des utilisateurs dont le nombre a explosé parallèlement à la courbe des percées technologiques.

P. F.

L'HÔPITAL
A 20 ANS
... ET QUELQUES RIDES!

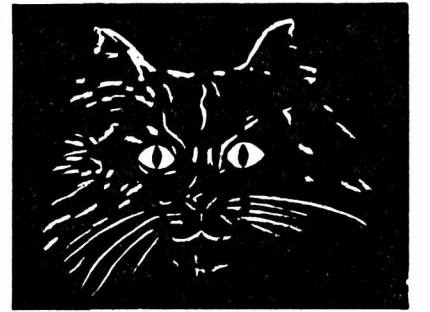


La radiologie, un appel constant à la technologie avancée. (Photo Impar-Gerber)

Première conférence féline au Centre de rencontre Vous habitez chez votre chat?

Première manifestations féline, vendredi après l'ouverture officielle de «Chats sur la ville». Joël Dehasse, vétérinaire belge a présenté une conférence au Centre de rencontre. Son thème: «Le chat, cet inconnu.» Personne ne connaît vraiment cet animal, il n'y en a pas deux identiques, toutes les variantes existent, le chat est un animal évolué, donc éloigné des comportements stéréotypés de l'espèce. «Il y a des chats qui habitent chez leur maître, il y a beaucoup de maîtres qui habitent chez leur chat.»

Joël Dehasse soigne les chats par homéopathie. Mais avant de soigner, il observe, il interroge le propriétaire de la bête. «Ce n'est pas de la psychanalyse, les chats ne verbalisent pas. Le maître parle à leur place.» Un cas clinique est proposé en exemple: un chat noir européen, deux ans, castré. Sa propriétaire est inquiète. Minou ronge le canapé et la moquette. Il a commencé ses frasques quand on l'a emmené en vacances à la mer. «C'est un chat anxieux, il a même peur de son ombre. Dans cet appartement inconnu, son anxiété s'est développée. Il s'est mis alors à «téter» le canapé. Il a récupéré un comportement enfantin, c'est une régression infantile le souvenir d'une situation agréable, afin d'oublier son angoisse.



le punit. Autre technique: le spray déodorant, mais pas le même que celui du maître, afin que le chat ne prenne pas celui-ci en aversion.

M. Dehasse a raconté encore quelques anecdotes et répondu aux questions du public. Quelqu'un s'inquiétait par exemple de savoir si les chats acceptent sans problème un nouveau-né. «Oui, dans la majorité des cas» a répondu M. Dehasse. «Le stade de la socialisation chez les chats a lieu entre l'âge de trois et neuf semaines. C'est l'époque durant laquelle il s'habitue aux espèces amies. Si durant cette période, il n'y a aucun contact avec une espèce, il ne s'habitue jamais, sauf exception. Pour le chat, l'homme, la femme et l'enfant sont trois espèces différentes. S'il n'a jamais eu de contact avec une femme avant l'âge de neuf semaines, il est possible qu'il n'accepte jamais la nouvelle compagne d'un célibataire.»

C'est ainsi pendant cette période que s'effectue l'apprentissage des comportements. Un chat orphelin, élevé avec une nichée de chiens lèvera la patte pour faire pipi.

Prochaine conférence vendredi: «Les chats et la parapsychologie».

Ch. O.

PATRONAGE L'IMPARTIAL



Des chats anxieux peuvent présenter d'autres symptômes, certains s'automutilent en s'arrachant des poils, d'autres têtent l'oreille de leur maître, d'autres bougent beaucoup, ou restent constamment immobiles, ils peuvent être boulimiques, potomiques, etc...

Le chat noir a été traité par homéopathie. Il est moins peureux, il vient sur les genoux de son maître. On lui a laissé un carton à ronger, «afin qu'il dépense son surplus d'énergie et qu'il ne déprime pas trop». Quant au canapé, pour le préserver, il a fallu punir. Mais pas n'importe comment. On a posé une trappe à souris, à l'envers, qui lui saute dessus chaque fois qu'il s'approche du meuble. C'est ainsi l'objet lui-même qui

Vernissage à la Galerie «La Plume»

Quatre regards venus d'ailleurs



Quarante-huit heures de quête photographique, et même le printemps se laisse surprendre. (Photo Stratus, Mario del Curto).

Samedi 7 juin midi, Buffet de la Gare, top, chronomètre. Les quatre photographes du groupe Stratus déposent leurs appareils. Mission accomplie. Pendant 48 heures, ils ont sillonné la ville, capté de nuit et de jour des images qu'ils donnent à voir depuis hier à la Galerie «La Plume».

Une exposition particulière donc que ces instantanés saisis en totale liberté, excepté la ville pour sujet et le délai comme contrainte.

Une cinquantaine de photos illustrent ce périple; elles sont ordonnées chronologiquement et l'aventure commence jeudi, midi. Ensuite suivons Philippe Maeder, Mario del Curto, Jean Philippe Daulte et Michel Buhner dans les allées et recoins d'une ville nouvelle; à redécouvrir dans ce que l'habitude a banalisé.

L'exercice fut entrepris, en parallèle, par un photographe d'ici, Paul-André Miéville. Il connaît sa ville certes, mais se pliant librement au jeu, il lui a porté un regard différent le temps d'un week-end. «C'est l'œil de l'intérieur, en quelque sorte», dira Jean-Pierre Brossard, dans une brève présentation, et remerciant les photographes, d'avoir mené chez nous cette première expérience.

Qu'ont-ils découverts pour surprendre les nombreux participants du vernissage, butant sur des énigmes? Des

détails d'immeubles en angles inédits, des gens occupés à d'étonnants travaux, des scènes sur le vif amusantes: «Une image dynamique, en tout cas», commente un visiteur photographe professionnel.

Ces jours-là pourtant, la dynamique tombait du ciel en rafales blanches. Cinq paires d'yeux à l'affût ont magnifié jusqu'au mauvais temps! (ib)

● Exposition ouverte jusqu'au 29 juin; horaire du magasin.

PUBLICITÉ



Office du tourisme
La Chaux-de-Fonds

CE SOIR

CONCERT VARIÉ

Parc des Crêts
20 heures

Club mixte d'accordéonistes La Ruhe
Union chorale
Musique La Lyre

Buvette

En cas de temps incertain, le 181 renseigne une heure avant le concert

Organisation: Office du tourisme en collaboration avec le journal L'IMPARTIAL

Suite des informations
chaux-de-fonnières ► 18

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Musée des beaux-arts, première Triennale des PSAS à La Chaux-de-Fonds Mise en scène de l'œuvre d'art



Des visiteurs évoluant autour des œuvres de Patrick Honegger, André Siron et Claire Pagni. (Photo Impar-Gerber)

L'affluence des tout grands jours samedi au Musée des beaux-arts lors de l'inauguration de la première Triennale des PSAS (Peintres, sculpteurs, architectes suisses) à La Chaux-de-Fonds.

On reconnaissait MM. Daniel Ruedin, premier secrétaire du Département de l'instruction publique, Charles-H. Augsburger, directeur des Affaires culturelles Jean-M. Mönch, chancelier communal,

Mme Lucie Vergriete, déléguée au Affaires culturelles, de nombreux artistes, des amateurs plus nombreux encore.

Vingt-trois mises en scène, vingt-trois artistes qui ont eu pour tâche non seulement de créer l'œuvre qu'ils présentent, mais encore de la placer dans un environnement qu'elle définit et par lequel elle se définit. Nous y reviendrons prochainement en page culturelle.

Pour apporter diversion aux beaux-

arts, animer la manifestation, les PSAS avaient invité Sai Kijima, danseur japonais.

Pas de concept, pas de sujet. Un seul objectif, n'être qu'une surface sensible exposée à toutes les présences, public, bruits ambiants, souffles d'air, sculptures, espace propre au lieu. Une performance qui posa des questions. Tant qu'il restait un malaise, Sai Kijima semblait provoquer. Chacun a compris vite, et suivit avec attention l'expression corporelle, le jeu dans l'espace. De l'individu Sai Kijima on ne perçoit que la volonté, aucun trait de personnalité. Corps impersonnel, intelligent, abstrait, la prestation vise à rappeler une idée orientale: le mal n'est pas ce qui fait peur, mais ce qui s'oppose au changement, à la mobilité de la vie.

D. de C.

● Musée des beaux-arts, de mardi à dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 17 h, mercredi entrée libre ouvert jusqu'à 20 h. Jusqu'au 13 juillet.

Conseil général des Planchettes Abri de protection civile accepté

Ainsi donc, comme nous l'avons déjà brièvement mentionné, le législatif planchottier a accepté il y a quelques jours du bout des lèvres, un important crédit pour la construction d'un abri de protection civile et trois autres crédits de moindre importance pour divers aménagements proposés à l'intérieur et autour de cet abri. Par ailleurs, le législatif a également nommé M. P.-A. Jacot à la commission scolaire, et M. M. Geissbühler à celle des chemins, en remplacement d'un conseiller général démissionnaire.

Trois conseillers généraux étaient excusés pour cette séance extraordinaire présidée par M. D. Gloor. Le procès-verbal ayant été accepté, M. Gloor put entrer dans le vif du sujet et rappeler en quelques mots les résultats de l'étude effectuée sur un avant-projet d'abri, proposé par le Conseil communal en novembre dernier. En conséquence, le législatif était réuni pour étudier des demandes de crédit précises. L'ouvrage envisagé totaliserait cent cinquante trois places pour un coût global de 464.000 francs, dont à déduire environ quatre vingts pour cent de subventions fédérales et cantonales. Il serait situé à l'ouest du village, à proximité du pavillon des Fêtes et du futur terrain de sport.

Pour permettre une utilisations optimale des locaux en temps de paix (que ce soit par les sociétés locales, l'armée ou en tant que vestiaires pour les utilisateurs du terrain de sport) il conviendrait d'équiper l'abri d'installations supplémentaires. C'est pourquoi le Conseil communal proposait également trois cré-

dités de moindre importance pour ces aménagements. Au total, la charge supportée par la commune serait d'environ 136.000 francs répartis comme suit: un peu moins de 100.000 francs pour l'abri, subventions déduites; 14.000 francs pour des équipements supplémentaires dans l'abri, notamment pour des lits améliorés, WC avec écoulement, eau chaude, etc.; 12.000 francs pour les alimentations d'eau et électrique du pavillon des Fêtes; et 10.000 francs pour deux garages préfabriqués d'occasion.

Il va sans dire que ces demandes de crédit ont engendré une très longue discussion. La quasi totalité des conseillers généraux s'est exprimée, non seulement sur la précaire situation financière de la commune, mais aussi sur le problème de fond, à savoir l'efficacité, la nécessité ou l'utilité d'un tel abri. Le Conseil communal a répondu qu'il ferait en sorte d'obtenir d'autres subventions afin de limiter les charges et que vis-à-vis de l'abri, il ressentait les mêmes réserves que le législatif, mais qu'en fin de compte il estimait devoir prendre ses responsabilités pour l'avenir.

Le chef local de la protection civile a encore répété que la construction d'un abri deviendra obligatoire pour toute les communes et que les subventions accordées seraient certainement fortement diminuées au fil des années. Au vu de cette situation contraignante, le vote a donné le résultat suivant: 5 oui, 5 abstentions et 1 opposition. La demande de crédit a donc été acceptée à la majorité des suffrages exprimés. A partir de là, les trois autres crédits ont facilement obtenu l'approbation du législatif puisqu'ils visaient tous les trois à améliorer efficacement la vie de la commune.

Suite à la démission de l'un de ses membres qui a quitté la localité, le législatif se devait de pourvoir un poste à la commission scolaire et à celle des chemins. Ce sont MM. P.-A. Jacot et M. Geissbühler qui ont été respectivement élus. (yb)

L'IMPARTIAL

lu par tous... et partout !

Entre Biaufond et La Chaux-de-Fonds Perte de maîtrise

Hier à 10 h 20, un conducteur de Biaufond M. M.-D. C. circulait sur la route tendant de Biaufond à La Chaux-de-Fonds. Deux cent cinquante mètres en dessus du chemin conduisant à la Maison-Monsieur, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a mordu la banquette à droite pour terminer sa course en contrebas dans la forêt.

Blessés, le conducteur et son épouse ont été conduits à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Après avoir reçu des soins, ils ont pu regagner leur domicile.



Festival Tom et Jerry

Mercredi 11 juin à 14 h 30, tous les enfants sont invités à un Tom et Jerry Festival IV, au Club 44. C'est une nouvelle série des aventures du chat Tom et de la souris Jerry. La projection durera 1 h 30 environ. (Imp)

Les sept corbeaux

Mercredi 11 juin, à 15 heures au Centre de rencontre, les Pannal's Puppets présentent un spectacle pour enfants, les «Sept corbeaux», conte de Grimm, qui raconte l'histoire d'un père qui avait sept fils et toujours pas de fille... (Imp)

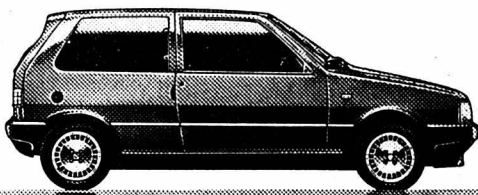
Voiture en feu

Hier à 15 h 32, les premiers secours sont intervenus au nord de la ferme sise à la rue de la Sombaille No 20 pour une voiture en feu. L'extinction s'est faite avec de l'eau au moyen de l'intervention rapide du tonne-pompe. La partie avant du véhicule et le moteur sont détruits.

A l'occasion de sa Triennale 86, la Société des PSAS, section neuchâteloise, organise une souscription publique dont le produit est destiné à l'acquisition d'un atelier à la Cité internationale des arts à Paris. Cet atelier serait mis à la disposition de tous les artistes du canton.

La cité compte 230 ateliers. Plusieurs cantons suisses en possèdent Fribourg, Jura, Tessin, Bâle, Zurich, Argovie. Les PSAS estiment que le canton de Neuchâtel ne devrait pas manquer l'occasion de mettre un tel atelier à la disposition des artistes qui désiraient parfaire leur formation par un stage à Paris, pendant une période de 2 à 12 mois. 125.000 francs sont nécessaires pour entrer en matière. (DdC)

NOUVEAU: UNO TURBO i.e. LE PETIT MONSTRE.



Elle coûte diablement peu: Fr. 17500.-. Oseriez-vous renoncer à un galop d'essai, emmené par la plus récente des technologies?

Agence officielle:
Garage de la Ronde
Agence locale: Garage Sporoto
Agence locale: Garage Versoix

Le Locle: Garage Eyra
Les Breuleux: Garage Collège

FIAT

Votre résidence au soleil... dans un cadre de verdure



avec vue panoramique, en bordure de mer, région triangle d'or Valencia - Moraira - Alicante.

Professionnels suisses du bâtiment vous offrent de nombreuses possibilités et assistance dans la réalisation de votre construction. Terrains disponibles dans différents sites.

Information et documentation par:

SOMCI S.A., 2900 Porrentruy
Case postale 298, ☎ 066/66 65 14, de 9 à 12 heures.

Pour vos travaux d'entretien

l'agence La Bricole est à votre service.
☎ 039/23 86 62

Besoin d'argent

Prêt jusqu'à Fr. 30 000.- dans les 48 heures, pour salarié, sans caution, discrétion absolue.

☎ 021/35 13 70, tous les jours, 24 heures sur 24.

Bungalows vacances au Tessin

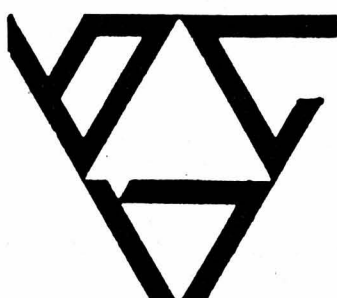
Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano au lac de Lugano. A partir de Fr. 16.- par personne. Libre jusqu'au 5 juillet et depuis le 16 août. Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano. ☎ 091/22 01 80 - 71 41 77.

Pour votre change et vos chèques de voyage
aux conditions les plus favorables

Pour vos bons d'essence pour l'Italie

Pour mettre vos valeurs en lieu sûr

Une seule adresse



BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

Succursales à: La Chaux-de-Fonds - Le Locle

Agences à: La Chaux-de-Fonds «Jumbo»* - Les Brenets - La Brévine - Les Ponts-de-Martel

Agence mobile à: La Sagne-Village - mardi et jeudi de 13 à 14 h 30

* ouvert le samedi toute la journée

LE LOCLE

GARAGE DU RALLYE

A. Dumont - Distributeur OPEL - Le Locle
Occasions pour vos vacances

Garantie 

OPEL Corsa SR	1984	40 000 km
OPEL Kadett 1300 Berlina	1983	40 000 km
OPEL Kadett 1300 LS	1985	24 000 km
OPEL Ascona 1600 L, 4 p.	1984	11 000 km
		et 18 000 km
OPEL Ascona CD, 5 p.	1984	65 000 km
OPEL Rekord 2000 S	1981	57 000 km
OPEL Rekord Caravan 2000 E	1984	54 000 km
OPEL Monza 2.8, automatique	1981	51 000 km
AUDI 80 CD, 2000 5 cyl., automatique	1982	75 000 km
CITROËN GSA GX	1981	Fr. 4 200.-
FORD Sierra 2000 GL, automatique	1985	25 000 km
MITSUBISHI Lancer 2000 turbo, 170 CV	1982	45 000 km
RENAULT 18 GTS	1982	Fr. 5 500.-
VW Golf 1000	1981	70 000 km
VW Passat, break	1978	prix intéressant
VW Jetta GLI	1981	67 000 km

+ quelques voitures non expertisées, bas prix

Essai sans engagement - Crédit

Service de vente: P. Demierre

P.-A. Dumont (service militaire jusqu'au 20.06.86)

☎ 039/31 33 33


CYMA

Vous avez une solide expérience du remontage de mouvements très soignés.

Notre maison est spécialisée dans la fabrication de mouvements électroniques de très haute qualité parmi les plus plats du monde.

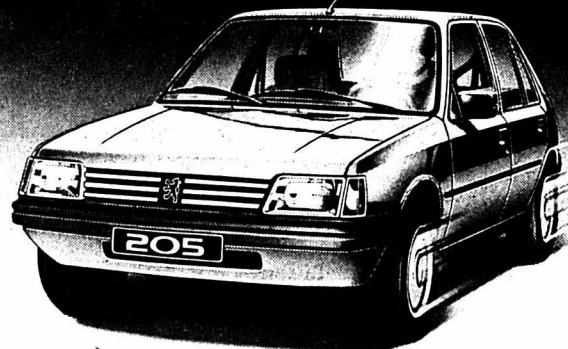
Un nouveau calibre de très petite dimension est actuellement en préparation et une production importante est envisagée. A cet effet, nous recherchons du

personnel féminin très qualifié

Si vous le souhaitez un horaire adapté à vos charges de famille: 7 h - 12 h peut être envisagé.

Faire offre à **CYMA S.A.**, Billodes 26, 2400 Le Locle, ou prendre rendez-vous par téléphone au 039/31 42 53, interne 24.

Le numéro gagnant.



La Peugeot 205 est la grande gagnante en catégorie «compactes». 3 portes, 5 portes ou GTI pour les amateurs de sport. Ou encore, griffée Lacoste. Au total, 13 modèles et 4 motorisations. Avec garantie de 6 ans contre la corrosion perforante de la carrosserie.

A partir de Fr. 10'795.-

PEUGEOT 205
GARAGE R. ROBERT

Les Ponts-de-Martel - ☎ 039/37 16 22

 **PEUGEOT TALBOT** Voies des Automobiles

Votre journal: **L'IMPARTIAL**

Institut de Beauté
Danielle Jacot

NOUVEAU:
 traitement du corps par
IONITHERMIE

Produits M120
 Temple 7 - Le Locle
 ☎ 039/31 30 62 (Coiffure Aubert)
 Conseils sans engagement

Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL**

RESTAURANT DU DOUBS
 Les Brenets

Deux truites Maison pour Fr. 12.-
 Cuisses de grenouilles Fr. 7.- la douz.
 Feuilleté aux morilles Fr. 9.50.
 Tous les soirs,
 fondue chinoise à gogo Fr. 17.-

Veuillez réserver svp: ☎ 039/32 10 91.
 ouvert 7 jours sur 7

Dépannage TV - Vidéo
ELECTRO-SERVICE

Le Locle
 Marais 34 ☎ 31 10 31



Garage du Crêt

Verger 22, Le Locle
 ☎ 039/31 59 33

Occasions:

Citroën Visa GT

1984 - 34 000 km

Citroën GSA

1982 - 72 000 km

Ces voitures sont expertisées et garanties

ANNONCES CLASSÉES

«Offres d'emplois»

Parution les: **mardi**
jeudi
samedi

LE MOT MYSTÈRE

Thème: Remèdes naturels - un mot de 5 lettres.

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 25

T	M	P	E	T	T	E	B	R	E	H	C	A
A	H	A	E	C	A	R	T	E	V	A	N	R
S	I	Y	I	A	V	U	E	M	N	I	A	A
O	O	L	M	S	P	M	U	E	S	C	U	J
U	E	O	I	I	M	R	T	R	E	C	N	O
C	U	T	N	O	E	H	X	M	A	A	E	S
I	F	Y	P	S	N	L	R	B	B	R	H	I
S	E	H	O	P	U	O	A	R	L	V	T	R
R	V	P	O	A	R	T	R	I	E	I	S	I
U	E	I	S	G	U	U	P	G	T	I	A	A
R	R	E	E	O	E	E	U	E	L	I	N	S
E	R	E	G	L	C	A	E	S	S	E	G	S
E	I	O	F	A	S	U	O	H	C	U	R	E

(pécé)

- | | | | |
|----------------|----------------|----------------|----------------|
| A Ache | F Fève | O Oeuf | S Séré |
| Ail | Fleur | Orge | Sérum |
| Aneth | Foie | Orme | Soja |
| Anis | G Gesse | P Phyto | Souci |
| Aulx | Goût | Pin | T Tabac |
| Aune | H Herbe | Poire | Thé |
| B Bette | I Ipéca | Pomme | Thym |
| Blé | Iris | R Race | Tige |
| C Carvi | L Lion | Reins | Trace |
| Chou | M Maïs | Repos | U Ursi |
| Cure | Miel | S Sang | UVA |
| E Essai | N Navet | | |

FROMAGES
NICOLET SA

2316 Les Ponts-de-Martel
 Nous cherchons:
VENDEUSE
 pour 4 après-midi par semaine,
 de 13 h 30 à 18 h 45.
 Conditions: personne aimable et capable
 de travailler seule.
 Entrée: début août 1986.
 ☎ 039/37 12 59



économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Au bureau de **L'IMPARTIAL**
 du Locle

une photocopieuse

est à votre disposition durant les heures d'ouverture de nos bureaux: du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 12 h et de 14 à 17 h 30 (vendredi 17 h)

Elle est à même de:

- **REPRODUIRE** avec fidélité vos manuscrits les plus divers
- les **AGRANDIR**
- les **RÉDUIRE** selon vos désirs

Parlons un peu des prix:

Prix par copie	A4	A3
1 à 49 copies	Fr. -.20	Fr. -.40
50 à 99 copies	Fr. -.18	Fr. -.36
100 à 149 copies	Fr. -.16	Fr. -.32
dès 150 copies	Fr. -.15	Fr. -.30

Impatiente de vous rencontrer et de vous servir, elle vous attend à la rue du Pont 8



APPELEZ... nous vous répondrons!

Electricité générale
 Vente - Installations
 Agencements de cuisines
MICHEL BERGER 31 30 66
 Daniel-JeanRichard 25

CONTI & CIE La Claire 1
 Menuiserie - Ebénisterie - Fenêtres
 bois et bois-métal, escaliers, boîtiers
 et cabinets de penderettes 31 41 35

NARCISSE TONDAT
 Tous systèmes de chauffages
 Installations sanitaires
 Envers 55 31 35 04

Installation sanitaire - Ferblanterie
 Couverture - Etanchéité
RENÉ VERNETTI 31 24 39
 Envers 17a



Votre agence au LOCLE
SUBARU
4 x 4
 Garage - Carrosserie
W. Burkhalter
 Jaluse 2 - Le Locle
 Tél. 039/31 82 80 - 31 10 50

ADAM



LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

L'Association forestière neuchâteloise informe...

La forêt: des arbres, des animaux mais aussi des hommes

Selon ses statuts, l'ex-Office central suisse créé à Soleure en 1919, devenu aujourd'hui le secrétariat de l'Association suisse d'économie forestière a pour but de: «Grouper les propriétaires de forêts afin de représenter, de défendre et de développer leurs intérêts; elle s'occupe de toutes questions touchant à l'économie forestière. Par ailleurs, elle organise la vente des produits forestiers, elle facilite et développe les relations et transactions entre producteurs et consommateurs de bois».

C'est dans le même esprit que fut créé, en 1921, l'Association forestière neuchâteloise. Elle comprend à ce jour 59 communes, quatre corporations de droit public, 168 propriétaires privés ainsi que l'Etat de Neuchâtel. Depuis peu cette association, par la création d'une nouvelle commission, s'est donnée un but supplémentaire: celle d'informer le public sur les réalités de la forêt neuchâteloise. Tant dans ses paramètres socio-économiques qu'écologiques. La forêt c'est bien sûr des arbres et des animaux. Mais ce n'est pas que cela, c'est aussi des hommes.

l'association. Par divers communiqués adressés à la presse cette commission tente d'informer ses membres et le public sur divers aspects de la forêt neuchâteloise. Cette forêt qu'elle a présentée dans ses grandes lignes sur les terres de ce qu'elle peut considérer comme son fleuron: le domaine du Tacon.

Un domaine de 62 hectares, où grâce à un bon travail d'aménagement dit sylvo-pastoral entrepris dès 1951 cohabitent harmonieusement les prés, les pâturages (boisés ou non) et la forêt. Une réalisation qui se veut en fait un modèle et dont l'Association forestière neuchâteloise est fière. Ce domaine comprend 20 hectares de prés, autant de pâturages et 22 de forêt. En fait, un équilibre idéal où forestiers et agriculteurs retrouvent leur compte.

UN MÈTRE CUBE PAR MINUTE

La forêt neuchâteloise occupe une place importante dans la surface du canton et joue aussi un rôle intéressant sur le plan économique. «Bien qu'il faille se mettre en tête qu'il ne s'agit pas d'une industrie comme on le répète fréquemment à tous moments (renchérit Milan Plachta,) pas la croissance de la forêt. A une époque comme maintenant la production de la totalité des forêts cantonales, publiques et privées est d'un mètre cube par minute».

D'où des problèmes assez complexes de gestion de cette «masse» forestière dont Claude-Alain Vuille a expliqué les détails, prenant en exemple le domaine du Tacon. Des zones ont été reboisées et

interdites au bétail. Dans d'autres endroits en revanche, le défrichement a permis l'ouverture de pâturages et de pâturages boisés qui assurent en douceur une transition avec la forêt. «Voilà des types de paysages jurassiens tels que nous aimons les voir» commente Léonard Farron. «Il s'agit d'un exemple d'une utilisation judicieuse de la nature et de la configuration des sols».

LA FORÊT NEUCHÂTELOISE

Côté économie, l'importance de la forêt neuchâteloise n'est pas négligeable. Nos futaies «employment» 250 bûcherons professionnels et quelque 30 garde-forestiers.

Cet apport doit être complété par tous les emplois offerts par la transformation du bois: menuisiers, charpentiers, produits spéciaux... En Suisse, la forêt et ses dérivés, la sous-traitance du bois, sa transformation offrent 80.000 emplois.

Dans la seule République et canton de Neuchâtel les forêts fournissent annuellement 136.000 mètres cubes de bois, dont 90.000 en production de grumes.

Mais le grossissement annuel des bois est de 150.000 mètres cubes, d'où une capitalisation de 14.000 mètres cubes.

Ces chiffres sont connus grâce à des recensements réguliers et c'est sur la base de ces inventaires dressés chaque huit à dix ans que le forestier peut décider de la production des forêts, aménager à moyen terme les futaies, travailler en faveur d'un meilleur rendement par le grossissement des bois.

C'est notamment là un des aspects de la politique forestière. Un autre étant de tenter de limiter les influences extérieures que connaît le bois comme d'ailleurs toutes les matières premières. Difficile car les lois du marché commandent. Mais, par rapport à l'automne dernier la situation est moins mauvaise. De quelque 120 francs à environ 150 francs le mètre cube, le prix du bois a grimpé. «Il redevient intéressant» estime M. Vuille. En moyenne, les rentrées provenant de la vente de bois abattus dans les forêts neuchâteloises, privées et publiques, s'élevaient à 25 millions de francs.

JCP

Marie-Coquelicot, fleur de pavé, sur la scène locloise

Petit bal campagnard du samedi soir, longues tables de bois, nappes de papier blanc. Bouteilles de bière, de vin entamées, vides. Il n'y a plus personne, la Marie-Coquelicot (Anne-Marie Delbart) pathétique et cocasse, raconte... Le père roille-gosse, mais admiré, car enfin, c'était le père, la mère nymphomane, le frère obèse, ostracisé par la communauté villageoise. Equilibre précaire, le père perd trois doigts dans la faucheuse, le domaine se dégingue, puis est vendu. La Marie est placée chez les Suisses allemands... Enfance gâchée, mariage raté à 18 ans... Le récit est ponctué par les rires, jaunes, par l'émotion des spectateurs.

Pas un instant d'improvisation, Marie-Coquelicot dans tous les registres joue le texte de Pascal Rebetez, une superbe prestation de comédienne.

Pascal Rebetez a tenté dans sa pièce pour un seul personnage (et un chien, sous la table, auquel la Marie s'adresse de temps à autre), de s'approcher des Marie telles qu'on en voit dans les halls de gare, sur les bancs publics, ou dans les cafés de quartiers urbains miséreux. Pas de parents, d'amis, de foyer (son fils, qu'elle a eu trop jeune, a été placé «entre de bonne mains»), encore moins d'argent ou de projets. L'auteur décrit le quart monde. Une étude qui n'a rien à voir

avec les «one man show» de Zouc ou Miserez, entre autres exemples, qui caricaturent les tics des gens simples dans un but humoristique. Avec Pascal Rebetez, on rit, jaune. On pense aux «Nuits de Cabiria» de Fellini, à la candeur de l'héroïne, exploitée par les uns, ternie par les revers de la vie acceptés comme une fatalité inhérente à la condition du pauvre. On pense à Van der Mersch.

Quoi qu'il en soit, la Marie-Coquelicot jouait jeudi soir au Cercle de l'Union du Locle, la manifestation avait été prévue en plein air, au cœur de la Fête du Crêt-Vaillant; le mauvais temps persistant a obligé un repli en salle. D. de C.

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage
Dummermuth Emile Henri et Kübler Anne-Lyse Sylviane.

Mariage
Dufour Daniel Albert et Breiter Barbara Verena.

Décès
Vermot-Petit-Outhenin André Roland, né en 1937. - Robert-Nicoud, née Nydegger Edith Alice, née en 1907, veuve de Robert-Nicoud Georges Alfred.



Des paysages jurassiens typiques agréables à regarder avec le passage en douceur du pâturage au pâturage boisé puis à la forêt. Le résultat d'un aménagement dit sylvo-pastoral judicieux. (Photo Impar-Perrin)

A la veille de la crise mondiale des années 1920, en raison d'un certain marasme qui s'installe sur le marché, la vente des bois devient quasiment impossible. Les propriétaires forestiers ressentent le besoin de s'unir et de créer un secrétariat fournissant tous les renseignements, la situation du marché et les prix en cours.

D'où cette création de l'Association forestière neuchâteloise en 1921 et, 10 ans plus tard, en 1931, l'ouverture à Neuchâtel d'un bureau de vente.

C'est cette même association qui, en guise de trentième anniversaire acheta le domaine du Tacon, en 1951, à proximité

du Quartier près de La Chaux-du-Milieu. Une date encore: 1978 vit la création de la Société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois.

Depuis l'an dernier le nouveau président, Maurice Berthoud a mis sur pied une nouvelle commission, celle dite d'information.

LE DOMAINE DU TACON

Pour cette tâche M. Berthoud est entouré de Léonard Farron, inspecteur cantonal des forêts, Milan Plachta, inspecteur forestier du 2e arrondissement, Me André Sutter, gérant de forêts privées, Claude-Alain Vuille, gérant de



Hughes Richard
au Salon littéraire

L'écrivain et éditeur Hughes Richard qui s'est fixé récemment dans les Montagnes neuchâteloises, aux Ponts-de-Martel, sera l'invité de la prochaine réunion du Salon littéraire des Montagnes neuchâteloises. Cette réunion aura lieu mardi 10 juin, à 20 h 30 à la Fondation Sandoz, grande rue 6-8. M. Richard entretiendra les participants de son œuvre et de ses objectifs en matière d'édition. (p)

FRANCE FRONTIÈRE

Avec Jacky Ickx et Hubert Auriol

«Ruée blanche» dans le Jura en 87?

Le massif jurassien sera-t-il en 1987 le théâtre d'un raid motorisé hivernal calqué sur l'organisation du Paris-Dakar et qui bénéficierait d'ailleurs de la participation de pilotes confirmés tels que Jacky Ickx, René Metje et Hubert Auriol?

La manifestation baptisée «Ruée blanche» par Jean-Claude Bibollet, son promoteur savoyard, traverserait le Jura du sud au nord entre le 7 et le 14 février en huit étapes de 60 à 120 km et une arrivée à Maiche.

150 équipages, dont des scooters de neige, des dammeurs et même des chiens de traîneaux se lanceraient dans cette grande aventure qui serait l'événement hivernal de l'année, observent les organisateurs déjà assurés d'une couverture médiatique exceptionnelle.

Soumis à une première réflexion, ce projet a recueilli l'approbation enthousiaste de l'ADT (Association départementale du tourisme du Doubs) et de nombreux élus locaux mais a essuyé une volée de bois vert venant des sensibilités écologiques.

L'ADT se déclare en effet très favorablement impressionné par cette ruée blanche qui donnerait un coup de projecteur sans précédent sur le Jura.

MENACES SUR L'ENVIRONNEMENT

En revanche au siège de la Fédération de protection de la nature du Doubs on estime que ce projet porterait gravement atteinte à l'environnement des zones traversées à une période où la faune lutte déjà contre des conditions météorologiques difficiles.

La route de la ruée blanche n'est donc pas encore totalement déneigée. Les organisateurs devront surtout obtenir l'accord des propriétaires terriens qui se trouvent sur les 500 km du parcours. Sans eux, dont certains craignent déjà des bris de clôture, le raid aura du fil à retordre. De surcroît la ruée blanche devra bénéficier d'une dérogation préfectorale car l'usage des scooters et dam-

meurs est strictement destiné aux interventions de secours et aux opérations de déneigement des pistes de ski. (pr.a.)

1200 kilomètres de marche sur la Banquise L'exploit d'un médecin au pôle Nord

Le 11 mai dernier, Jean-Louis Etienne, un médecin français de 39 ans parvenait au point le plus extrême du pôle Nord au terme de 63 jours de marche sur la Banquise. Un exploit extraordinaire car jusqu'à ce jour jamais un homme seul n'avait réussi à rejoindre le pôle sans aide mécanique ou animale. Outre la résistance physique qu'exige une telle aventure, son succès était subordonné à l'infailibilité du système d'orientation, sachant que dans la périphérie du pôle, les boussoles perdent le nord sous l'effet des champs magnétiques.

Les ingénieurs de Matra Horlogerie à Morteau ont relevé le défi en mettant au point un véritable chef-d'œuvre technologique capable de résister aux conditions climatiques extrêmes de cette région hostile.

En se rendant vendredi dernier à Morteau, Jean-Louis Etienne a voulu féliciter les ingénieurs-horlogers qui lui avaient confié cette montre car sous 89,999 latitude nord, l'étoile du Berger ne brille pas. Jean-Louis Etienne qui avoue mener cette vie d'aventurier depuis 15 ans aussi bien sur mer avec Tabarly que dans les parois verticales de l'Everest avec Jean-François Boivin, vient donc de repousser encore plus loin les limites de la résistance humaine.

A Mouthe dans le Haut-Doubs, il s'était préparé l'hiver dernier aux températures quasi sibériennes avec des moins 40, mais au pôle le thermomètre affichait parfois moins 52 degrés. (pr.a.)

Fête villageoise à La Chaux-du-Milieu

De la musique et de la gaieté pour se réchauffer

Pour sa huitième édition, au cœur du village, dans la cour du collège et sous la cantine, la fête villageoise de La Chaux-du-Milieu a connu de vendredi à dimanche des retombées, non seulement sous forme d'une pluie battante, mais aussi de gaieté et de musique.



La pluie n'a empêché personne de s'amuser.

Eh oui le retour de l'hiver au mois de juin ça existe, le soleil a fait faux bond, sauf dimanche où son apparition (timide il faut le dire) a montré qu'il était parfois capable de briller pour le plus grand bonheur de chacun.

POUR TOUS LES GOÛTS

L'ambiance fut à la fête dès vendredi soir au coucher du «soleil». L'orchestre de la TV de Strasbourg dirigé par Henri Petit a entraîné dans la danse une affluente d'abord peu nombreuse mais nettement plus fournie dans le courant de la nuit.

Tandis que dans la grande salle la jeunesse prenait «son pied» dans une ambiance «très branchée» sous des multiples projecteurs déversant un flot de couleurs et des degrés estivaux. A l'extérieur, le bar à vélo et ses compères servaient le «jus de pédale» aux amateurs de «frimas».

AU MARCHÉ

Dès 7 h 30, samedi matin, les artisans et commerçants faisaient un peu le pied de grue derrière leur stand, courageux qu'ils étaient à attendre les acheteurs... qui finalement arrivèrent, mais plus

tard, retenus qu'ils étaient par le sale temps.

A midi pourtant, le public était là, et bien là. Après de «rapides» achats ils se dirigèrent sous la cantine chauffée pour remplir leur estomac et boire moult boissons chaudes, histoire de se réchauffer. Samedi soir, les amateurs de jazz avaient retenu le rendez-vous donné par la Société de jeunesse qui avait concocté un programme alléchant en invitant, au cabaret aménagé dans la salle de gymnastique, la formation du «68 Jazz Band».

LA LIESSÉ MALGRÉ TOUT

15 Miesciens et leurs instruments (parfois volumineux) installés sur la petite scène du collège, c'est impressionnant! Dans un concert à l'image du rythme et de la bonne humeur la formation n'a pas donné l'impression d'y avoir mis le paquet. Ça manquait un peu de pep, et la salle n'a pas dégagé de gestes exhubérants ou de cris d'euphorie des grands soirs.

N'empêche que l'ensemble de la soirée cabaret a plu. Dans la cantine, les tables s'emplissaient de monde, c'était la liesse. On se bousculait aux portillons et la circulation au centre de la tente et dans le bâtiment était rendu difficile... Bref tous les atouts pour qu'une fête populaire soit réussie, étaient réunis.

Les forains ont eu moins de chance car la température basse et l'abondance des pluies n'attiraient guère les friands de tours de manège.

Tout au long de ces 3 jours de fête, les divertissements n'ont pas manqué. Chacun y trouva son compte soit en allant tirer, soit en allant danser, manger, boire ou jouer. Une fête des retrouvailles en définitive et un succès de plus pour toutes les sociétés de La Chaux-du-Milieu. (df)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Communauté de travail du Jura Une affiche transfrontalière lancée

Réuni hier, à Neuchâtel, sous la présidence du ministre François Lachat, le comité de la Communauté de travail du Jura, créée le 3 mai 1985 à Delémont, a pris la décision de lancer une affiche commune à la Franche-Comté et à l'Art jurassien présentant les principales manifestations culturelles et sportives.

Le comité, au sein duquel sont représentés la région de Franche-Comté et les trois cantons du Jura, de Neuchâtel et de Vaud a examiné en partie les premières propositions des groupes de travail (économie et emploi; transports et communications; culture et éducation; questions sociales et santé publique; aménagement du territoire et environnement).

Pour mémoire, nous rappelons que la Franche-Comté groupe les départements du territoire de Belfort, du Doubs, du Jura et de Haute-Saône.

ASSEMBLÉE À DELÉMONT

Le budget de la Communauté n'a pas encore été chiffré. Une clef de répartition du financement a été décidée: la Franche-

Comté supportant le 50% des frais et les cantons suisses se répartissant l'autre moitié à parts égales.

Au cours d'une prochaine réunion, le comité de la Communauté fera la synthèse des propositions et établira un plan des priorités, sur la base des réflexions qui seront menées par un groupe de travail composé de M. Jean Rosselot, directeur des échanges internationaux de la région de Franche-Comté, Charles Rieq, directeur de l'Institut des études européennes à Genève et de M. Yves Petermann, délégué à la coopération du canton du Jura.

Selon M. Petermann, la Communauté de travail du Jura a pris un bon départ et tous les groupes de travail se sont réunis. Les propositions sont nombreuses et touchent de multiples domaines relevant de la concertation et de la coopération transfrontalières.

Le comité a fixé l'assemblée de la Communauté au 8 octobre 1986, à Delémont. Un bilan sera établi et l'assemblée prendra position sur toute une série d'actions.

P. Ve

Tribunal de police du Val-de-Travers Wagons d'asphalte en roue libre

Deux wagons de la mine d'asphalte avaient repris leur liberté le 29 août de l'an dernier. Stationnés en amont de la voie industrielle de La Presta, ils s'étaient laissés rouler jusqu'à la ligne du RVT où un sabot dérailleur les éjecta. Hier, un employé du RVT et un ouvrier de la mine d'asphalte ont comparu devant le tribunal du Val-de-Travers, que présidait le juge Bernard Schneider. Les deux prévenus à qui l'on reprochait une «entrave au service des chemins de fer» ont été acquittés. Le frein mécanique d'un des wagons était défectueux.

Le premier wagon n'avait qu'un système de freinage à air. Le second possédait un frein mécanique à vis. L'un, chargé de pains d'asphalte, pesait 50 tonnes; l'autre, vide, une douzaine de tonnes. Ils se sont mis en mouvement quand H.-L. R. a retiré le sabot maintenant le convoi en place.

Il s'agissait, comme on le fait depuis toujours à la mine d'asphalte, de placer l'un des engins vers le quai de chargement. Et l'ouvrier d'expliquer:

«J'ai enlevé le sabot, puis vidé l'air du frein pneumatique. Il restait, normalement, le frein à vis. Qui n'était pas serré.

Une expertise a démontré, par la suite, que le frein à vis ne fonctionnait pas. Et c'est ainsi que le convoi a pu prendre la clef des champs sur une pente à 15 pour mille...

pendant la nuit, nous plaçons un sabot.

Le service juridique des CFF a confirmé que l'employé du RVT avait bel et bien accompli son travail dans les règles.

Quant à l'ouvrier de La Presta, plutôt que de retirer le sabot pour déplacer les wagons, il aurait pu le déplacer sur le rail quelques mètres plus loin. Mais personne ne pratique ainsi à la mine car jamais un frein mécanique ne s'est trouvé défectueux. Sauf cette semaine-là: juste après l'accident, le frein à main d'un autre wagon ne fonctionnait pas...

En fin de compte, le juge Schneider a libéré les deux prévenus et mis les frais à la charge de l'Etat.

JJC

Fête romande de la Croix-Bleue à Neuchâtel De la joie sans alcool



Le quai Osterwald était animé dimanche. (Photo Impar-AO)

Le Fête romande de la Croix-Bleue a connu dimanche un grand succès. Les organisateurs - la Croix-Bleue neuchâteloise - souhaitent que leur fête soit aussi celle du public, et pas seulement des «croix-bleusiens». Ils ont réussi. La limonade a coulé à flot, dans la bonne humeur. De nombreuses personnes se sont arrêtées au quai Osterwald dimanche pour regarder danser un groupe folklorique valaisan, écouter une fanfare, les chansons des Dames paysannes du Val-de-Ruz...

«Il y avait quelque mille personnes un moment, affirme un des organisateurs. Nous sommes très contents. Nous avons eu du monde, même certains se sont approchés pour un entretien, signer un contrat d'abstinence...»

Par contre samedi, étant donné le temps très maussade, la Croix-Bleue a été obligée de fêter à l'abri... et sans grand passage.

La Croix-Bleue, dans notre canton, c'est divers services. Pour tous les problèmes d'alcoolisme, le (038) 25.19.19 répond jour et nuit. Il offre une écoute attentive et bienveillante, des conseils pratiques (adresses de maisons, de mouvements, de spécialistes de l'alcoolisme) pour l'interlocuteur ou un proche. On

Plusieurs arrestations

Dans le cadre de ses nombreuses activités, la police cantonale a identifié dernièrement de nombreuses personnes suite à des délits. Il s'agit entre autres des nommés J. D., pompiste, auteur d'abus de confiance et d'escroquerie au préjudice de son employeur, un garagiste du Littoral. Le montant détourné se chiffre à plusieurs milliers de francs.

Et N. L., domicilié sur le Littoral neuchâtelois, qui s'est rendu coupable de vols, escroquerie, faux dans les titres. Là aussi les montants détournés sont de l'ordre de plusieurs milliers de francs.

Le nommé B. S., ressortissant nord-africain, a été confondu comme auteur d'une tentative de cambriolage d'une villa à Neuchâtel. Il a été refoulé dans son pays d'origine. Il avait déjà été l'autonne dernier. Il utilisait plusieurs identités.

Enfin, plusieurs jeunes gens, tous mineurs, domiciliés dans le Bas du canton, furent interpellés par nos services. Les enquêtes ont démontré qu'ils étaient les auteurs de plusieurs vols simples, vols avec effraction et vols d'usage de voitures. Dans certains cas, ils ont opéré au préjudice de l'administration fédérale. Toutes ces personnes seront dénoncées à l'autorité compétente. (comm)

peut aussi demander que quelqu'un se déplace. «Une main qu'on peut serrer, mais qui vous laissera toute votre liberté».

Divers camps sont organisés au chalet de La Roche, au-dessus des Ponts-de-Martel, où se déroule des rencontres mensuelles. Accueil et rencontres aussi à la rue des Parcs 19, à Neuchâtel, une fois par semaine. Là se trouve le siège de la Croix-Bleue neuchâteloise.

Une dizaine d'autres endroits (Fleurier, Couvet, La Chaux-de-Fonds, etc.) proposent aussi des rencontres. La Croix-Bleue vit à travers ses diverses sections, et la jeune Croix-Bleue, qui groupe des jeunes dont les parents ne sont pas forcément croix-bleusiens. «Repères» est la petite publication mensuelle de la Croix-Bleue neuchâteloise, le bulletin interne qui donne toutes les informations au sujet du mouvement.

A. O.

Visite de courtoisie de l'ambassadeur de Yougoslavie en Suisse

Etape neuchâteloise

La chancellerie d'Etat communiqué: L'ambassadeur de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, Son Excellence Sulejman Redzepagic, a fait une visite de courtoisie au Gouvernement neuchâtelois, lundi 9 juin.

Accompagné de son épouse et de son conseiller pour les affaires d'éducation et sociales, M. Dragan Ristic, l'ambassadeur a été reçu au Château de Neuchâtel par une délégation du Conseil d'Etat composée de MM. André Brandt, président, Pierre Dubois, conseiller d'Etat, et Jean-Marie Reber, chancelier.

Après un entretien à la Galerie Philippe-de-Hochberg, l'hôte du gouvernement a parcouru les salles historiques du château, sous la conduite de M. Jean Courvoisier, archiviste de l'Etat.

Un déjeuner a été ensuite servi à l'abbaye de Bevaix. Enfin, en compagnie du conseiller d'Etat Pierre Dubois et du chancelier Jean-Marie Reber, l'ambassadeur de Yougoslavie a visité la fabrique de chocolat Suchard-Tobler à Serrières. (comm)

Décès

BOUDRY

M. Roger Béguin, 1901.

SAINT-AUBIN

Mme Suzanne Liegme, 1901.

Tribunal correctionnel du Val-de-Travers

L'amour sur le tapis

Que s'est-il réellement passé l'an dernier dans un bar du quartier Saint-Gervais, à Couvet? Si une mère de famille a bel et bien consommé l'acte sexuel sur le tapis de l'établissement avec deux jumeaux, a-t-elle été victime d'un «attentat à la pudeur sur une personne inconsciente ou incapable de résistance»? Le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers devra le déterminer. L'audience préliminaire s'est déroulée hier en présence des prévenus, C. E. et G. E.

Ils ont admis les relations sexuelles mais contestent l'acte illicite.

L'un des prévenus a expliqué que la dame était consentante. Qu'elle était même venue au bar pour cela. Elle n'a d'ailleurs pas porté plainte et aurait promis de se déplacer au tribunal pour dire toute la vérité, rien que la vérité.

L'audience de jugement aura lieu cet automne. En attendant, les jurés ont été tirés au sort. Il s'agit de MM. Pierre-André Martin et Armand Clerc. Les suppléants sont Mme Jeannette-Stuedler et M. Eric Luthi. (jje)

Vernissage au Château de Môtiers

Une exposition sortie d'une valise

Aux Cimaises, de la Galerie du Château de Môtiers, des dessins après, nés d'un geste fort, accueillent - surprennent - le visiteur. Au milieu de la salle, une petite valise, peinte de quelques traits; le mystère en quelque sorte. On l'a deviné d'emblée, dimanche en fin d'après-midi, cette exposition et son vernissage, étaient particuliers. Mme Delachaux présente succinctement les protagonistes: le peintre Luc Joly, de Genève, et son ami, Michel Butor, auteur célèbre du nouveau roman.

L'artiste a des affinités avec l'écriture (il est d'ailleurs l'auteur d'un essai «Forme et signe»); l'écrivain, dans son écriture, se sent proche de cette fougue allée à l'instantané. Normal donc que ce vernissage devienne vite un échange détendu et fort intéressant. Car, il s'agissait d'ouvrir la petite valise.

Luc Joly l'avait peinte et remplie de «Guignols de voyage», sortes de castelets avec personnages découpés, en pensant très vite à ce grand voyageur qu'est Michel Butor. A lui, la gageure de mettre des textes dans la bouche de ces personnages saisis dans divers épisodes de leur voyage.

Les nombreux visiteurs présents sont très vite entrés dans le jeu, circulant dans le dédale de ce théâtre inédit, commentant textes et dessins.

Echangeur d'Areuse Appel aux témoins

Hier à 7 h 55, une conductrice de Bevaix, Mme D. Z., circulait sur l'autoroute en direction est sur la voie de dépassement.

Sur l'échangeur d'Areuse, une collision par l'arrière se produisit avec M. M. S., de Bevaix, qui dut freiner énergiquement afin d'éviter une voiture inconnue qui venait de déboîter pour effectuer une manœuvre de dépassement. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de Boudry, tél. (038) 42 10 21.

Suite des informations
neuchâteloises

► 27



Cortège dans les rues. Les petites paysannes. (Impar-Charrère)

Samedi, malgré le froid et la grisaille, le cortège de l'Abbaye de Buttes ne manquait pas de couleur. Les gosses du jardin d'enfants, les écoliers du collège, les musiciens, les majorettes et même deux ânes ont défilé dans les rues du village remplies de spectateurs. Au stand, les pétarades des tireurs ont couvert, par moment, la musique des carrousels dressés sur la place.

Samedi, dimanche et lundi, Buttérans et Vallonniers se sont retrouvés sous la cantine ou, tradition oblige, le gâteau au fromage était servi.

Voici les résultats des tirages.
Cible Abbaye: 1. Willy Morel, 345 pts; 2. François Sewer, 97; 3. Gaston Dubois, 324; 4. René Juvet, 95; 5. Yves Faton, 344.

Prix des mousquetaires: 1. Michel Riethmann, 362 pts (plaquette); 2. Arthur Courvoisier, 99; 3. Willy Morel, 354; 4. Gaston Dubois, 97; 5. Jacques Thierrin, 350.

Cible cloche: 1. Denis Augsburger, 866 pts; 2. Gaston Dubois, 826; 3. Frédy Kurz, 813; 4. Willy Morel, 797; 5. Jacques Thierrin, 775.

Cible bonheur: 1. Jacques Thierrin, 100 pts; 2. Yves Faton, 96-93; 3. Dario Moro 96-86; 4. Jacques Huguenin, 96-74; 5. Daniel Bobillier, 95.

Coups centrés: 1. Johnny Kurz 100-100-100; 2. Jacques Huguenin, 100-95; 3. Eric Thiébaud, 99-94; 4. Willy Morel, 96-91; 5. Roland Dubois, 96-74. (jje)

Luc Joly dirige actuellement l'Atelier de structuration de l'Ecole supérieure d'art visuel de Genève. Il peint depuis 30 ans en s'engageant sans cesse dans des voies différentes, nouvelles, de l'art plastique lié à la musique, aux objets, au texte, etc...

Associé ici à Michel Butor, il propose cette exposition originale qui vaut le détour; pour la connaissance, déjà, pour le plaisir, aussi si l'on sait encore sourire et recevoir tout simplement ce trait qui sent l'urgence. Une bonne initiative des responsables de la Galerie du Château de Môtiers. (ib)



M. Luc Joly (à gauche) demande à M. Michel Butor d'ouvrir la valise... (Impar-Charrère)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Loi et décret sur l'aménagement du territoire La zone agricole ne sera plus la zone de «réserve»

Il aura fallu pas moins de 19 séances de commission, un rapport de 80 pages pour définir les grands principes et modalités d'utilisation du territoire, contenus dans la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), dans la Loi sur les constructions, le décret sur la conception directrice cantonale de l'aménagement du territoire. Un travail de bénédictin, d'une portée politique fondamentale qui touche les libertés, l'énergie, l'environnement, l'économie, les transports, le tourisme, la démographie, la culture, l'agriculture, l'urbanisme, l'habitat, les loisirs, les communications, les rapports Etat-communes-citoyens, la propriété foncière, la politique fiscale!

Dans sa séance du 18 décembre 1984, un débat de fond avait déjà eu lieu sur les projets de loi et de décret du Conseil d'Etat. La commission a profondément remanié les textes présentés alors, en apportant nombre de précisions, en clarifiant les rôles de tous les partenaires. Sa réflexion débouche sur un compromis qui permet d'inclure tout ou partie des amendements.

- par Pierre VEYA -

Les commissaires ont été confrontés aux questions fondamentales suivantes: consommation d'espace dans un territoire non extensible soumis à de nombreuses contraintes; évolutions préoccupantes de l'effectif et de la structure de la population; maintien et si possible création d'emplois; meilleure utilisation des zones d'urbanisation, de façon à préserver une zone agricole digne de ce nom, qui n'est plus la zone en «réserve». La part laissée aux dispositions d'aménagement communal est importante. C'est logique car ce sont les communes qui supportent le poids principal de l'aménagement du territoire.

La conception directrice est la première étape d'application du fruit de cette réflexion d'ensemble. Elle fixe les grandes lignes politiques qui doivent guider l'action de l'Etat. Sur cette base sera ensuite élaboré le plan directeur cantonal, chargé lui d'assurer concrètement la coordination des mesures de toute nature ayant des effets sur le territoire. Quant à la loi sur l'aménagement du territoire, elle fixe les procédures. Ce «complexe légal» scelle le sort de chaque mètre carré du territoire, c'est dire toute son importance!

Il n'est évidemment pas possible de procéder à un examen exhaustif de tous les éléments contenus dans la LACT. Retenons les principaux.

Allocations familiales Mieux tout en étant modéré

Allocations familiales: le bout du tunnel, à moins...

Suite à un projet de loi de la députée socialiste M. Pointet, le Conseil d'Etat a présenté sa réforme en février 1985, renvoyée finalement en commission. Les commissaires accouchent d'un projet de loi qui rejoint sur certains points l'initiative socialiste lancée récemment.

La commission a retenu les grandes options suivantes:

- la progressivité de l'allocation familiale à partir du deuxième enfant est admise même si les radicaux proposent qu'elle intervienne à partir du troisième enfant;
- la majorité de la commission fixe comme principe que le total des allocations versées ne doit pas dépasser 2% de l'ensemble de la masse salariale;
- la création d'une plus grande solidarité entre les caisses n'est pas combattue;
- seul l'employeur est tenu de financer le système des allocations familiales;
- l'allocation sera rattachée au travailleur et non à l'enfant.

Le projet est amendé sur de nombreux points. Pour le groupe radical, ce n'est qu'à partir du troisième enfant, en règle générale, que la famille doit songer à démenager et que l'épouse doit abandonner son travail rémunéré. Motifs pour lesquels, les radicaux proposent que la progressivité de l'allocation intervienne à partir du troisième enfant. La majorité de la commission objecte que la progressivité profiterait dès lors à un très petit nombre d'enfants. L'indexation automatique de l'allocation est rejetée. Les indépendants ne sont pas assujettis à la loi.

Si le lancement de l'initiative socialiste a sans doute fait pression sur la commission, il faut attendre le débat du Grand Conseil pour connaître les intentions des socialistes, dont le projet va bien au-delà.

Si le plan directeur est de la compétence du Conseil d'Etat, le Grand Conseil entamera tous les quatre ans un débat sur l'aménagement du territoire. Les communes seront associées aux efforts de l'Etat et devront collaborer entre elles, des plans d'aménagement régionaux sectoriels pourront être ordonnés. Ainsi, une commune devra tenir compte des potentialités existantes chez ses voisins et vice versa.

Le principe de l'accès libre et le passage le long des rives du lac est introduit. Le Conseil d'Etat prend l'engagement de ne pas renouveler les concessions de chalets situés directement au bord du lac.

Terres agricoles: faut-il ou non déclarer intangibles les surfaces agricoles d'assolement? Une minorité de la commission estime que c'est là un verrou possible contre le dézonage, seule barrière effective contre l'effritement de l'aire agricole. La majorité de la commission estime en revanche qu'il est faux de donner un caractère trop absolu à un texte de loi, une légère marge de manœuvre est nécessaire. En outre des garanties sont expressément données: l'extension des périmètres des localités est très limitée et il faudra d'abord rechercher une meilleure utilisation des terrains et des bâtiments. Dans le même ordre d'idée, on pourra procéder au remaniement de quartiers construits.

PLUS-VALUES FONCIÈRES IMPOSEES

La commission s'est longuement penchée sur les mesures de compensation et d'indemnisation des propriétaires fonciers. Car à long terme, les mesures d'aménagement auront, compte tenu de la raréfaction des terres, un effet direct sur le prix des terres agricoles, donc sur les coûts de production. La commission admet le principe de compenser cette incidence négative, ce qui est tout à fait nouveau. Ainsi, la commission estime normal qu'une partie importante des plus-values générées lors d'un changement d'affectations de zones soit prélevée par les pouvoirs publics.

Elle estime qu'il n'est plus possible de se contenter de verser des indemnités

Loi d'organisation sur le tourisme Nouveau système de financement

Il y a plusieurs années déjà que la politique touristique neuchâteloise cherche sa voie. Le 18 décembre 1984, le Conseil d'Etat a présenté devant le Grand Conseil un projet de loi sur le tourisme dont le but premier était de lui donner une base légale et de définir les compétences de tous les intervenants. Ce projet a suscité une large discussion et le dépôt de nombreux amendements qui ont motivé le renvoi en commission.

Le projet de loi présenté aux députés qui s'accompagne d'un décret octroyant un crédit unique d'investissement de 150.000 francs en faveur du Fonds cantonal du tourisme. Si le tourisme est reconnu comme une branche importante de l'économie, la loi fixe le cadre de la promotion et non pas ses lignes directrices qui seront définies par l'Etat et un Conseil d'experts.

NOUVEAU SYSTÈME DE TAXES

La loi fait de la Fédération neuchâteloise du tourisme (FNT) l'interlocutrice privilégiée de l'Etat, organe de consultation du Conseil d'Etat. Son rôle a été quelque peu limité en raison des réticences des villes et de leurs offices permanents. La FNT représentera les intérêts touristiques du canton à l'extérieur, prend ou suscite les initiatives utiles à la promotion du tourisme. A côté de la FNT, le Conseil du Fonds cantonal du tourisme, constitué d'experts, se verra également attribuer un rôle consultatif, en particulier lors de la définition des principes directeurs de la politique neuchâteloise du tourisme. En clair, il s'agira de déterminer quel type de tourisme le canton entend promouvoir. Si les uns souhaitent la promotion d'un tourisme rural, familial, il s'agira également de favoriser un tourisme de haut standing, notamment pour des congrès. Le rôle régional des offices permanents (y compris les secrétariats des régions de montagne - Val-de-Ruz et Val-de-Travers) a été reconnu. Si bien qu'ils collaboreront avec la FNT et auront droit également au produit des patentes et des taxes de séjour.

Le système de la taxe de séjour est profondément remanié. Le principe d'une taxe unique (suppression des taxes communales) a été admis. De plus, une taxe sera également perçue à l'avenir pour les formes d'hébergement autres que les hôtels et les campings (appartements de vacances). Une taxe de tourisme

pour les inconvénients, sans toucher une contribution lors de la création d'un avantage. Ainsi, le propriétaire du terrain qui aura passé de la zone agricole dans la zone d'urbanisation (plus-value) devra verser à l'Etat une contribution correspondant au 20% de celle-ci.

Cette contribution servira à alimenter un Fonds cantonal d'aménagement du territoire. Ce fonds, alimenté également par le budget, financera les mesures d'expropriation et la prise en charge d'intérêts de fonds empruntés par les exploitants. Une réserve cependant: l'Etat n'interviendra pas s'il y a surenchère entre agriculteurs.

Les associations de protection de la nature n'ont pas la capacité de recourir comme le proposaient les socialistes et populistes ainsi que l'adi. Elles pourront toutefois recourir par le biais de leur fédération nationale dont le droit de recours est reconnu par la Confédération.

CONCEPTION DIRECTRICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Secteur par secteur, le détail des options laisse apparaître des options proposées intéressantes. La conception directrice est un instrument dynamique appelé à évoluer. L'objectif du développement économique reste prioritaire et postule pour un accroissement potentiel de la population. Une ligne directrice: amélioration qualitative et quantitative du secteur tertiaire, promotion d'activités motrices, en particulier de haute technologie pour le secondaire, politique agricole qui tend à aider les jeunes agriculteurs, prise en compte de la décentralisation.

Un frein à l'extension des localités est admis et la priorité doit être donnée à l'habitat collectif.

Télécommunications, énergie sont intégrées, de même qu'une action de l'Etat pour l'approvisionnement en eau potable.

Protection de la forêt et des pâturages boisés, mais promotion d'une meilleure valorisation locale du bois figurent aussi au programme. En matière d'urbanisme, on insiste sur une économie d'espace qui ne peut toutefois pas aller à l'encontre du développement industriel et de l'évolution de la demande individuelle; on préconise une approche régionale de la mise à disposition de terrains à bâtir, et pour les villes une politique de mise en valeur des quartiers construits.

● Lire également le «Regard» en page 15

est instituée (alimentée par le produit de patentes). La taxe de séjour de base passe de 50 centimes à 1 franc (hôtel 2e rang), sera de 50 centimes par nuit passée dans un dortoir; de 2 fr par nuit passée dans un appartement ou une maison de vacances; 40 fr par mois ou 100 à 300 fr par année à forfait. Le produit de la taxe de séjour sera attribué comme suit: 50% à la FNT; 25% à l'association avec bureau permanent; 25% à l'association locale. La taxe de séjour perçue dans les campements ira pour 50% à la FNT et pour 50% à l'association locale (même répartition pour les appartements). La taxe de tourisme alimentée par les titulaires de patentes ainsi que par les exploitants d'emplacements de campements (tentes, caravanes) sera affectée au Fonds cantonal du tourisme. Le Conseil d'Etat a la possibilité d'assujettir certains commerces de détails, banques, kiosques ou autres commerces bénéficiant du tourisme de manière évidente.

Cette taxe n'excèdera pas 10% de la patente et 600 francs pour les exploitants ou commerces.

La modernisation de l'infrastructure hôtelière neuchâteloise apparaît comme le problème No 1. Des solutions adéquates devront encore être trouvées par le biais de la loi sur la promotion de l'économie cantonale. Une plus grande attention sera vouée à l'accueil et à la formation professionnelle.

FONDS CANTONAL

Le Fonds cantonal du tourisme sera donc alimenté par la taxe de tourisme mais également par une annuité budgétaire. Le capital de départ est porté à 150.000 francs. Le parti socialiste propose de le porter à 1 million et d'y consacrer annuellement une annuité budgétaire de 300.000 francs. Ce fonds est destiné à des infrastructures touristiques notamment pour l'équipement de base de zones touristiques, et peut appuyer des actions privées ou publiques.

GRAND CONSEIL

23, 24, 25 juin

Caisse de pensions de l'Etat Cotisations relevées, retraite anticipée avancée

La loi concernant la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel a été adaptée aux exigences de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP). Restent que de nombreux problèmes sont encore en suspens et concernent l'amélioration des prestations de la Caisse de pension et le rétablissement de son équilibre financier, l'égalité des sexes.

Les problèmes sont importants et d'une complexité extrême.

Le plus simple d'abord. Selon la LPP, les institutions de prévoyance doivent être administrées selon le système de gestion paritaire. Ainsi, le nombre des représentants des assurés dans les organes dirigeants doit être égal au nombre des représentants du ou des employeurs. La révision proposée par le Conseil d'Etat prévoit cette exigence tout en précisant que les organes constitués paritaire continueront à n'avoir qu'un caractère consultatif.

Deuxième objet de la révision: le rétablissement de l'équilibre financier. Au 31 décembre 1985, le déficit technique était de 35,4 millions de francs. Pour parer à cette situation, le Conseil d'Etat propose une solution intermédiaire faite de pouvoir apporter une solution définitive à ce problème. Il propose d'augmenter de 10% la cotisation ordinaire exigée tant des assurés que des employeurs. En contrepartie, les hommes prenant leur retraite à 65 ans pourraient désormais prendre leur retraite anticipée à 60 ans déjà et non plus à 62 ans. Le déficit technique serait ainsi réduit à 15,5 millions de francs. Le problème de fond n'est toutefois pas liquidé. Comme d'ailleurs l'égalité

entre hommes et femmes sur le plan de la limite d'âge donnant droit à la retraite.

La différence de la limite d'âge entre hommes et femmes est inconstitutionnelle. Toutefois la jurisprudence admet que cette différence de traitement existant avant 1981 ne peut être supprimée immédiatement. Un certain délai doit donc être accordé. Le législateur devra néanmoins s'atteler le plus rapidement possible à la réalisation du principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes sur le plan de la limite d'âge. Un recours devant les tribunaux serait donc rejeté à moins que le législatif traîne les pieds... Ce sera là l'un des problèmes-clés dont devront s'occuper les organes de la Caisse de pensions et le Grand Conseil.

PENSIONS EN FAVEUR DU CONSEIL D'ETAT

Dans la foulée, le Conseil d'Etat propose d'adapter définitivement la loi instituant des pensions en faveur du Conseil d'Etat à la LPP.

Seule nouveauté à signaler: le fonds de retraite du Conseil d'Etat et de leurs familles sera alimenté désormais non seulement par l'Etat mais également par les membres du Conseil d'Etat.

Crédits demandés

Urgence pour la route Buttes - Fleurier

Plusieurs crédits seront soumis aux députés.

ROUTE CANTONALE ENTRE BUTTES ET FLEURIER

Le Conseil d'Etat demande un crédit de 2,155 millions de francs pour l'aménagement de la route entre Buttes (passage à niveau RVT de Tivoli) et Fleurier (virage du Crêt de l'Assise) qui devient urgent à cause du mauvais état de la chaussée. Ces travaux ont été renvoyés jusqu'à présent pour des raisons financières.

Le Conseil d'Etat précise que la huitième étape d'amélioration du réseau cantonal se poursuit normalement et sera achevée en 1988.

Parallèlement au renforcement de la chaussée, le gabarit sera porté à 7 mètres. Le rapprochement de la route avec la voie du RVT devant être exclue, il est prévu un ripage du bord nord de la route d'environ 50 cm en direction du sud, la construction de l'élargissement de la chaussée et d'un accotement de un mètre au sud de la route actuelle.

Au passage à niveau RVT, de nouvelles dalles seront posées sur le revêtement. De plus, pour desservir une zone industrielle, un carrefour sera aménagé à la hauteur du «Pont rouge». L'aménagement sera réalisé sur 1,5 km.

● Un crédit de 1,3 million de francs est demandé pour le renouvellement d'une partie du réseau souterrain (fluides et câbles) de l'Hôpital psychiatrique de Perreux.

Il s'agira par ailleurs d'un crédit de 2,6 millions de francs pour

des travaux d'amélioration d'exploitations des domaines des Entre-deux-Monts (420.000 francs); le domaine des Fous - commune des Brenets - (300.000 francs); le domaine de la Ferme Modèle (255.000 francs); le domaine de la Croix Blanche (210.000 francs); le domaine Maillard (165.000 francs); le domaine du Basset (710.000 francs); le domaine du Cernil Girard (540.000 francs).

Les travaux prévus concernent la construction de nouvelles étales, l'amélioration des fenils, la construction de fosses à purin ou divers travaux tous en relation avec l'exploitation.

AIDE HUMANITAIRE

● Le Conseil d'Etat propose d'octroyer une aide financière de l'Etat - 100.000 francs - dans le cadre de l'initiative Jeune fédéral 1986, à quatre organisations d'aide au Tiers Monde.

L'initiative 1986 choisie par le comité intercantonal vise à soutenir quatre organisations pour l'approvisionnement en eau potable, la culture maraîchère, formation artisanale et réfection de routes dans onze villages de la région de Bagdal Bhatt, Inde (Swissaid); l'adduction d'eau en milieu rural à Madagascar (Action de Carême); la construction de six viviers au Bangladesh (Pain pour le prochain); l'adduction d'eau dans les villages au Cameroun (Helvetas).

Le total des fonds sollicités s'élève à 1,3 million de francs.

autres cantons. Sur le plan de la santé, comme dans d'autres domaines d'ailleurs, les élèves des écoles techniques et professionnelles bénéficient de mêmes mesures que ceux des écoles secondaires du degré supérieur. Enfin, en ce qui concerne l'Ecole professionnelle supérieure, le Conseil d'Etat est convaincu de la nécessité du maintien des classes ouvertes.

En bref

■ En réponse à un postulat de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur la formation professionnelle, le Conseil d'Etat précise que dans les domaines de la santé et des conditions sociales, les apprentis neuchâtelois n'ont rien à envier à leurs camarades des

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Exposition à la préfecture de Courtelary Douze photographes amateurs de St-Blaise

Jusqu'au 29 juin, la préfecture de Courtelary abrite une exposition présentant les nombreuses facettes du travail du Photo-Club de Saint-Blaise. Plus de 90 photographes réalisés par douze membres peuvent être vues le long des corridors de la préfecture. Au rez-de-chaussée, le Photo-Club neuchâtelois présente des photographies du Jura bernois et plus particulièrement du district de Courtelary, réalisées pour l'exposition. Au premier étage, ce sont les cantons de Berne et de Neuchâtel qui sont à l'honneur. Pour le reste, le photo-club présente des portraits d'enfants et des photos prises au quatre coins du monde.

Le Photo-Club de Saint-Blaise, présidé par Mme Evelynne Beljean, a été créé en 1981. Il se réunit une fois par mois et il compte à ce jour une trentaine

de membres auxquels s'ajoute une section juniors forte d'une douzaine de participants dont l'âge varie entre six et 14 ans. L'idée d'inviter ce club à Courtelary



Une vue de Dominique Wacker, du Photo-Club de Saint-Blaise.

VIE POLITIQUE

C'est faux, Madame Aubry !

Le Parti socialiste du Jura bernois communique:

Dans un journal biennois, Mme Aubry commente avec amertume les déboires qu'elle a essuyés lors du premier tour de l'élection du gouvernement. Assimilant allégrement les réticences exprimées par le corps électoral à l'égard de sa personne et de ses idées à une indifférence de l'ancien canton envers le Jura bernois, elle n'hésite pas à affirmer que les Bernois se moquent du Jura bernois, le Parti radical (évidemment!) échappant seul à cette accusation. Pour étayer son propos et, du même coup, attaquer une fois de plus les socialistes qu'elle a l'habitude de présenter comme les responsables de tous ses malheurs, Mme Aubry déclare ceci:

«J'en veux pour preuve (que les Bernois se moquent du Jura bernois) le Parlement (recte: le Parti) socialiste du canton de Berne, qui lance une initiative pour le vote proportionnel lors des élec-

tions au Conseil exécutif et y ajoute la suppression de la garantie du siège du Jura bernois inscrite dans la Constitution.»

Ces allégations sont totalement inexactes. L'initiative du Parti socialiste du canton de Berne ne touche pas à l'article 33, 4e alinéa, de la Constitution qui garantit au Jura bernois au moins un siège au gouvernement. De plus, en ce qui concerne l'élection du représentant du Jura bernois, l'initiative apportera une amélioration importante par rapport à la situation présente. En effet, grâce au système proportionnel, les électeurs auront la possibilité de choisir entre plusieurs candidats du Jura bernois, les partis gouvernementaux pouvant, sans risque de perdre un siège, présenter chacun un ou plusieurs candidats du Jura bernois. Avant de faire la déclaration citée plus haut, Mme Aubry aurait donc mieux fait de vérifier ses informations. (comm)

Pauvre parti radical

On nous communique:

Je tiens à préciser d'emblée que mon propos est personnel et n'engage en aucune façon le GFFD que j'ai toujours l'honneur de présider.

Décidément, le parti radical se spécialise dans l'exclusive. Mais rappelons d'abord que ses victimes ne souffrent en rien de tels procédés; ce n'est certes pas Mme la conseillère nationale et conseillère d'Etat Leni Robert qui me contredira sur ce point.

Ainsi donc, la section tavannoise du PR me rejette! Et pourquoi?

Selon la lettre reçue et datée du même soir que se déroulait l'assemblée qui prit cette décision, on me reproche mon comportement et mes prises de position contraires aux règles de l'éthique du PR lors des élections au gouvernement bernois d'avril 86.

A la vérité, le parti radical vient seulement d'authentifier et de rendre public un état de fait datant de 1982 déjà. Depuis cette époque qui coïncide (comme par hasard au retrait de Mme Aubry du GFFD), et alors que j'étais membre du comité local du PR et délégué à ses différentes instances, je n'ai plus jamais été convoqué. J'en ai donc tiré les conclusions et me suis démis de ces mandats en 1985.

Il est vrai que j'ai fait paraître une annonce en faveur de M. Martignoni mais, il est faux et scandaleux d'affirmer qu'elle a été payée avec les fonds du GFFD. Une telle annonce ne visait qu'à remercier l'ancien conseiller d'Etat et ancien président de la Délégation aux Affaires jurassiennes pour tout ce qu'il avait fait en faveur de notre région.

Faut-il préciser que, ce faisant, il restait toujours encore assez de lignes sur

les bulletins radicaux qui ne comportaient que trois noms et que, lors d'élections au système majoritaire, le cumul n'étant pas autorisé, il n'y a donc pas de suffrages complémentaires au profit des partis.

Rappelons encore que nous n'avons jamais fait campagne contre Mme Aubry; nous n'avons, en revanche pas toléré sa campagne de dénigrement et particulièrement ses propos parus dans «Femina» où elle déclare que les femmes du Jura bernois lui ont été plutôt «néfastes».

Suite à cet article nous avons répondu...

«Notre mise au point n'a pas du tout pour but de dresser un barrage à la course qu'elle mène en vue de son accession au gouvernement bernois. Mais, simplement, y'en a marre de son venin».

A propos, est-ce l'éthique du parti radical qui veut que:

- lors de l'élection d'un juge au Tribunal de district et alors que l'assemblée a désigné sa candidate à l'unanimité, des radicaux de l'entourage immédiat de Mme Aubry déposent une liste dissidente, obligeant ainsi leur propre parti à faire et payer campagne?

- en pleine campagne au National, la candidate de Tavannes, se permette de critiquer son colistier du même district par des propos outranciers?

Et qui donc a réagi parmi tous ces radicaux au-dessus de tout soupçon?

Au lieu de reconsidérer leurs erreurs, les radicaux et leur candidate malheureuse cherchent des «têtes de Turcs».

Il y en a encore beaucoup dans ce pays; alors...

G. Bauler
radicale exclue

a été lancée par M. François Vauthier. Le Photo-Club de Saint-Blaise a tout de suite été d'accord de jouer le jeu, malgré le programme chargé qui est le sien cette année. Ainsi, le club neuchâtelois a participé en janvier à la première exposition cantonale de photographie qui réunissait les dix photo-clubs du canton de Neuchâtel. En mai, à la foire, comme chaque année, il a organisé sa traditionnelle exposition de printemps qui avait pour thème «enfant d'ici et d'ailleurs» et qui s'est terminée il y a dix jours. L'exposition qui s'est ouverte enfin le 6 juin à Courtelary se veut un voyage.

Mme Beljean dit: «Vous allez voyager en Suisse ou à l'étranger, tout près ou très loin, vous frissonnez des paysages hivernaux, vous reverrez des vacances ou laissez vagabonder votre esprit en découvrant tout simplement les merveilleuses couleurs de la terre et du ciel, vous serez attendris par le doux regard d'enfants ou peut-être aurez-vous peur de l'araignée». Les 93 photos réalisées par douze membres du Club de Saint-Blaise permettent en effet de s'évader, même lorsqu'elles présentent le Jura bernois, vu sous un angle inhabituel, comme le relève M. François Vauthier.

Les douze amateurs de photographie qui sont réunis à Courtelary sont Mmes et MM. Fritz Nobs, Dominique Wacker, Erika Ludi, Théodore Puglia, Mary Fabro, Bernard Monnier, Evelynne Beljean (présidente du photo-club), Vito Cavallo, Jean-Jacques Rufener (président d'honneur), Marie-Claude Martinet, Jacques Botteron et Daniel Gobert. Leurs photographies sont à vendre à moins de cent francs, sauf une exception, qu'elles soient en noir-blanc ou en couleurs.

C. D.



M. Stéphane Voirol,
de Tramelan...

... qui vient de subir avec succès les examens dans la section «employés de transports aériens» auprès de la compagnie nationale Swissair à Genève. Stéphane Voirol s'est brillamment comporté puisque, avec une moyenne de 5,3 il se classe au deuxième rang de cette section.

(comm-vu)

Plusieurs agents de la police
cantonale...

... qui viennent d'obtenir différentes promotions. Le sgt Edmond Ribeaud, en service à Tramelan depuis plus de 20 ans, a été promu au grade de sgt 1. Est passé au grade d'appointé 1 Louis Vuille de Saint-Imier et au grade d'appointé les agents Denis-Michel Keller de Courtelary et Philippe Hauri de Péry-Reuchenette. (comm/vu)

Carnets de deuil

TRAMELAN. - On apprenait hier le décès de M. Willy Fleischner, qui s'en est allé dans sa 81e année après une longue maladie nécessitant des soins hospitaliers. Domicilié au Tenor 24, le défunt était honorablement connu à Tramelan où durant de nombreuses années, il assumait la direction de l'ancien magasin «Au Louvre». M. Fleischner était aussi très dévoué au sein de diverses sociétés notamment au Football-Club qui lui avait décerné le titre de membre d'honneur, ayant présidé le FC durant de nombreuses saisons. La Société philatélique le comptait également comme un membre dévoué et serviable. Il n'était pas rare de rencontrer M. Fleischner avec ses amis lors de ses habituelles et traditionnelles sorties au village. Nul doute que ce départ ne laissera pas seulement un grand vide au sein de sa famille, mais également parmi ses nombreuses connaissances, qui appréciaient sa gentillesse et sa bonne humeur. (vu)

On conduira demain mercredi à sa dernière demeure Mme Renée Mathez née Diserens, qui s'en est allée dans sa 69e année. Domiciliée à la rue Meval 4, la défunte, Vaudoise d'origine, était arrivée à Tramelan en 1942. Elle seconda son mari, M. Germain Mathez, durant de nombreuses années lors de l'exploitation d'une ferme aux Reussilles avant de venir s'établir à Tramelan. Mme Mathez s'en est allée après une très longue maladie. Dévouée à sa famille, elle aimait particulièrement la nature. Le départ de Mme Mathez, personne honorablement connue, sera fortement ressenti au sein de son entourage et la défunte laissera un excellent souvenir à tous ceux qui la côtoyaient. (vu)

Greffe du Tribunal du district de La Neuveville Cornelia Apolloni bat Regula Schwendimann

Avec une participation de 25 pour cent, les votants de La Neuveville ont choisi Cornelia Apolloni pour le poste de greffière du Tribunal de district. La nouvelle élue occupera automatiquement aussi la fonction de préposée à l'Office des poursuites et des faillites. Alors que sa rivale, la Biennoise Regula Schwendimann, était présentée par le parti socialiste, Mme Apolloni, conseillère communale à Douane et actuellement greffière et présidente extraordinaire du Tribunal de district de Courtelary se présentait hors parti. Sa victoire n'aura cependant été que de quelques voix puisqu'elle a obtenu 416 voix contre 396 pour Mme Schwendimann. A La Neuveville, la surprise a été grande tout de même, car selon le consensus, la préfecture revient aux radicaux, la vice-préfecture aux agrariens et le greffe aux socialistes. Les radicaux auront donc fait le poids en s'opposant aux socialistes. (cd)

La police cantonale bernoise en mai Affaires par centaines

Durant le mois de mai 1986, la police cantonale bernoise a déployé son activité dans les cas suivants (entre parenthèses, les chiffres du mois précédent):

1165 (1324) vols pour un montant de 1.483.370 francs (1.335.184 francs).
939 (712) véhicules volés, dont 607 (599) retrouvés.
96 (84) escroqueries et falsifications pour un montant de 307.424 francs (163.712 francs).
14 (36) délits contre les mœurs.
66 (76) infractions à la loi sur les stupéfiants.

5 (7) cas de mise en danger de la vie d'autrui
5 (8) menaces.
5 (-) cas de violence contre les fonctionnaires de police.
5 (5) brigandages.
2 (2) vols à l'esbroufe.
38 (35) lésions corporelles - voies de faits.
46 (30) décès extraordinaires, dont 13 (11) suicides et 2 (2) accidents de la montagne.
11 (4) incendies intentionnels.
29 (49) incendies.
14 (13) avis de disparition, dont 11 (9) cas élucidés. (comm)

Ecole primaire de Villeret Une bonne récolte de vieux papier



Le camion et la remorque étaient chargés au maximum.

Les enfants de l'école primaire de Villeret ont procédé récemment au ramassage du vieux papier.

Cette récolte semestrielle a donné un beau résultat, puisque 10 tonnes ont ainsi été ramassées.

Par ailleurs, une bonne partie de ce

papier a dû être stocké dans les caves du collège primaire, en vue du ramassage de novembre prochain: le camion et la remorque étaient chargés au maximum.

Le produit de ce ramassage sera versé au Fonds des courses scolaires.

(Texte et photo mw)

Cerises à prix réduit: avis aux amateurs

Cette année à nouveau, la Régie fédérale des alcools mettra en vente des cerises à prix réduit dans la localité.

Comme à l'accoutumée, les cerises peuvent être commandées auprès du bureau communal. La date limite de commande est fixée au 26 juin 1986.

Pour des raisons d'organisation, les cerises sont payables à la commande (27 fr. le plateau de 10 kg).

Les cerises seront livrées à domicile par les soins du service de la voirie. Amateurs de gâteaux et de confiture, n'oubliez pas le délai de commande... 26 juin 1986. (mw)

Pour les arbalétriers tramelots La grande forme

Les arbalétriers tramelots viennent à nouveau de se distinguer puisque, à l'occasion du tir de printemps organisé à Genève, ils obtiennent un deuxième rang sur 17 sections en concours avec une belle moyenne de 57,777 points sur 60. En groupe, les «flèches» de Tramelan se retrouvent au 6e rang avec 237 points sur 250 avec 26 groupes inscrits. Notons que les tirs s'effectuaient sur de nouveaux visuels, ce qui ne peut apporter plus de valeur aux résultats obtenus par Jean-Louis, Jean-Marc et Roger Bottinelli, Alexandre Piaget, Isidore Paroz, Jean-Paul, Thierry et Martial Vaucher, Thierry Ducommun et Jean-Paul Girardin.

Lors de la coupe cantonale, les réussites furent assez diverses et les résultats suivants ont été enregistrés: Thierry Ducommun 59 pts, Jean-Louis Bottinelli 57, Isidore Paroz 56, Jean-Marc Bottinelli 56, Thierry Vaucher 55, Alexandre Piaget 52.

TIR NOCTURNE

Les amateurs de ce beau sport seront comblés puisque grâce au dévouement des membres de la société, l'on pourra s'initier à l'arme de Tell. A cet effet, la société traditionnellement met sur pied

un «tir populaire» ouvert à chacun. Armes et flèches sont mises gracieusement à disposition et la grande famille des arbalétriers sera pas pour donner moult conseils si besoin est. Afin de donner un coup d'éclat supplémentaire à ce tir populaire il sera organisé en nocturne ce qui ne pourra le rendre que plus attractif. Ce tir populaire où il n'est surtout pas besoin d'être connaisseur est organisé les vendredi et samedi 13 et 14 juin de 18.00 à 22.00 heures au stand de la société. (comm-vu)

Funiculaire Gléresse - Montagne de Diesse Nouvelle concession

Le funiculaire Gléresse - Montagne de Diesse (BE) a obtenu hier du Conseil fédéral une nouvelle concession valable 50 ans - soit jusqu'en 2036 - pour l'exploitation du parcours Gléresse - Prêles. Mis en service en 1912, ce funiculaire long de 1183 mètres pour une dénivellation de 379 mètres relie toute l'année la rive gauche du lac de Bienna au Plateau de Diesse. (ats)

Suite des informations
du Jura bernois

► 26

ABM bonne affaire



2 paires
au lieu de 10.- **8.-**

2 paires
au lieu de 12.- **10.-**

2 paires
au lieu de 14.- **12.-**

MAINTIENNENT
LÉGÈREMENT...
EN COTON
MÉLANGÉ LYCRA

Slips maintien léger, 95% coton/
5% élasthanne (Lycra), single-jersey.
Blanc, poudre, crème:
Tanga. Tailles 36-46
2 paires 8.- au lieu de 10.-
Slip forme midi. Tailles 36-46
2 paires 10.- au lieu de 12.-
Slip forme haute. Tailles 38-48
2 paires 12.- au lieu de 14.-

ABM - depuis 30 ans dans le vent

ABM

CREDIT COMPTANT

Jusqu'à Fr. 30'000.- sans garanties. Discret et sans enquête auprès de l'employeur!

Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.

Je sollicite un crédit comptant Im

de Fr. _____

Remboursement mensuel env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/localité _____

Date de naissance _____

Etat civil _____

Signature _____

Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert
Talstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK

OFFRES D'EMPLOIS

Commerce spécialisé
de la place
cherche

vendeuse

pour début septembre

Faire offre sous chiffre
ZT 14328 avec prétention de
salaire au bureau de L'Impar-
tial

Valérie finit son année d'apprentissage
de ménage le 15 août et repartira (mal-
heureusement) avec son diplôme de
l'école dont les cours lui ont été offerts.
Nos trois petits enfants sont d'accord
d'accueillir dans notre grande et très
belle maison une autre

jeune fille

☎ 041/47 23 60

VOEGTLI S.A.

Numa-Droz 89
La Chaux-de-Fonds

engage tout de suite ou
à convenir

monteur en chauffage

Prendre contact
par téléphone au
039/23 64 88.

Restaurant Romantica,
Villeneuve, cherche

sommelière

professionnelle, connaissant
les 2 services, salaire à discu-
ter selon capacités.
Sans permis s'abstenir.

Faire offres avec curriculum vitae.
☎ 021/60 15 40

Fabrique d'automatisation
cherche pour entrée immé-
diate ou date à convenir

3 fraiseurs

Prendre contact par télé-
phone ou écrire à:

Vibreurs Applications SA
6, rue Georges-Favre
2400 Le Locle ☎ 039/31 66 66

HÔTEL-PENSION
LA PRISE-IMER
2035 Corcelles
(3 km de Rochefort)

L'Oasis

Menu du jour
ou à la carte

Repas et apéritif pour sociétés, mariages
ou rencontres de famille

Facilités pour organisation de séminaires
But de promenade idéal.

Nous nous réjouissons de votre visite

☎ 038/31 58 88

Fam. Schaer

FUST

Le spécialiste de votre ménage
avec garantie des prix les plus bas

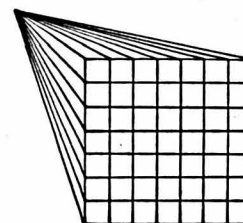
Soins des cheveux:
appareils de toutes marques
aux prix Fust les plus bas

des sèche-cheveux, casques de séchage, thermo-
curl, Air-Styler, Round-Styler, Air-Hot, curler etc...

36 différents modèles et marques à votre choix...

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!



P.H. Heytens

MAÇONNERIE - CARRELAGE

La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 06 83

Devis gratuit et sans engagement.

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL»

43

Mary Higgins Clark

La Nuit du Renard

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour

Droits réservés: Ed. Albin Michel
et Sciaky Presse, Paris

- Déguisée, il me semble. Très basse. Je crois que personne n'aurait pu l'identifier, même si vous aviez mis la ligne sur écoute. Il laissa son regard errer dans la rue, chercha désespérément un réconfort, s'accrocha à un faible espoir.

«Il a promis la cassette. Ce qui signifie qu'ils sont sans doute encore en vie.

- J'en suis certain. Hugh garda pour lui son inquiétude mais il ne voyait pas comment une cassette pourrait parvenir à Steve avant qu'il n'ait payé la rançon. Le kidnappeur n'aurait pas le temps de l'envoyer, même en express. Et un coursier serait trop facile à filer. Cet homme ne voulait sûrement pas que

le rapt soit rendu public, sinon il aurait confié une cassette à un journal ou à la radio. «Comment faire pour la rançon? demanda-t-il à Steve. Pouvez-vous obtenir quatre-vingt-deux mille dollars aujourd'hui?

- Je n'en ai pas cinq cents moi-même, répondit Steve. J'ai tellement investi dans le journal que je suis complètement à sec. J'ai pris une deuxième hypothèque et tout ce qui s'ensuit. Mais je peux obtenir cette somme, grâce à la mère de Neil.

- La mère de Neil?
- Oui. Elle avait hérité de soixante-quinze mille dollars de sa grand-mère juste avant de mourir. Je les avais placés pour les études de Neil. Ils sont dans une banque à New York. Avec les intérêts, cela fait exactement quatre-vingt-deux mille dollars.

- Exactement quatre-vingt-deux mille dollars! Monsieur Peterson, qui était au courant de ce placement?

- Je l'ignore. Personne excepté mon avocat et mon comptable. Ce n'est pas le genre de choses dont on parle.

- Et Sharon Martin?
- Je ne me souviens pas le lui avoir dit.
- Mais pourriez-vous l'avoir fait?

- Non. Je ne crois pas.»

Hugh gravissait les premières marches du porche.

«Monsieur Peterson, dit-il avec précaution, il faut absolument que vous vous rappeliez qui connaît l'existence de cette somme d'argent. Cela, plus la possibilité que Mme Perry puisse identifier la voix du ravisseur, constituent nos seules pistes.»

Roger leur ouvrit immédiatement quand ils sonnèrent à la porte. Il mit un doigt sur ses lèvres en les faisant entrer. Son visage était pâle et tendu, ses épaules courbées. «Le docteur vient de partir. Il lui a donné un calmant. Elle refuse d'aller à l'hôpital, mais il pense qu'elle est au bord d'un autre infarctus.

- Monsieur Perry, je suis navré. Mais nous devons lui demander d'écouter l'enregistrement du premier appel qu'a fait le ravisseur ce matin.

- C'est impossible. Cela la tuera. Cela la tuera! Serrant les poings, il se ressaisit. «Steve, pardonnez-moi... Qu'est-il arrivé?»

Mécaniquement, Steve raconta. Il avait de plus en plus une sensation d'irréalité, l'impression d'être un observateur qui regarde une tragédie se dérouler sous ses yeux sans pouvoir intervenir.

Après un long silence, Roger dit lentement: «Glenda a refusé d'aller à l'hôpital parce qu'elle savait que vous aviez besoin de lui faire entendre cet enregistrement. Le médecin lui a donné un tranquillisant très fort. Si elle pouvait dormir un peu... pouvez-vous revenir un peu plus tard? Elle ne doit se lever à aucun prix.

- Bien sûr», fit Hugh.

Un coup de sonnette les interrompit. «C'est la porte de derrière, dit Roger. Qui diable?... Oh! mon Dieu, la nouvelle femme de ménage! Je l'avais complètement oubliée.

- Combien de temps va-t-elle rester? demanda vivement Hugh.

- Quatre heures.

- Impossible. Elle peut surprendre quelque chose. Présentez-moi comme le médecin. Quand nous partirons, renvoyez-la chez elle. Dites-lui que vous l'appellerez dans un jour ou deux. D'où vient-elle?

- De Carley.»

La sonnette carillonna à nouveau.

«Elle est déjà venue dans cette maison?
- La semaine dernière.
- Nous aurons peut-être besoin de prendre des renseignements sur elle. (à suivre)

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Disparition d'un adolescent de Courgenay Retrouvé sans vie

Le jeune Bertrand Varrin, 16 ans, qui avait disparu de Courgenay depuis près de deux semaines, a été retrouvé sans vie hier matin dans une forêt entre Porrentruy et Courgenay. L'adolescent a très probablement mis fin à ses jours en se pend, a indiqué la police cantonale jurassienne à Delémont.

Né le 2 mars 1970, le jeune homme, apprenti de commerce, avait disparu depuis le mardi 27 mai dernier. Personne ne l'avait revu après qu'il eut quitté son travail en fin d'après-midi.

Bertrand Varrin a été découvert vers 8 h 30 dans la forêt du Cras d'Hermont lors d'une vaste battue entreprise sur la base d'indications fournies par un radiesthésiste. Gens de la police cantonale et sapeurs-

pompiers de Courgenay ont passé au peigne fin les abords de la route cantonale Porrentruy - Courgenay. Une cinquantaine d'hommes ont participé dès 7 h 30 à cette action, entreprise d'entente et avec la collaboration des autorités communales de Courgenay, qui devait aboutir en moins d'une heure.

Une autopsie sera entreprise pour déterminer les causes exactes du décès, a précisé le porte-parole de la police cantonale jurassienne. (ap)

Pour un conseiller communal de Saignelégier Graves blessures dans les Côtes du Doubs

Alors qu'il participait dimanche avec une vingtaine de membres du Ski-Club de Saignelégier à une marche devant leur permettre de relier Les Brenets à Goumois, M. Daniel Frésard, conseiller communal a été la victime d'une grave accident dans les Côtes du Doubs au nord-ouest de La Chaux-de-Fonds. Lors de la descente d'un sentier abrupt, un bloc de rocher a dévalé la pente et atteint M. Frésard à la cheville gauche, le blessant très gravement. Bien que souffrant de fractures de la cheville, M. Frésard, faisant preuve d'un courage admirable, a dû marcher durant 3 heures avant d'atteindre la Maison-Monsieur d'où une voiture a pu le transporter à l'Hôpital de Saignelégier. Il devra probablement subir une intervention chirurgicale.

L'accident s'est produit dans une zone boisée très escarpée ne permettant pas l'intervention de l'hélicoptère ni d'un quelconque engin motorisé. (y)

Projet de loi sur la radioprotection Approbation jurassienne

Répondant à une consultation du Département fédéral de l'Intérieur, le Gouvernement jurassien a approuvé le projet de loi fédérale sur la radioprotection, indique un communiqué publié hier. Il vise à élargir la réglementation fixée jusqu'à présent dans la loi sur l'énergie atomique en instituant une obligation d'ordre tout à fait général de prendre des mesures de précaution dans le domaine de la radioactivité.

Cette nouvelle loi donne au Conseil fédéral un pouvoir étendu d'édicter des prescriptions sur la protection contre les radiations. Elle prévoit entre autres la possibilité d'instituer des autorisations pour l'emploi de substances radioactives et l'examen officiel obligatoire pour les appareils émettant des radiations ionisantes. (ats)

Elections cantonales: pas de campagne pour le parti radical réformiste (pr)

Roger Jardin seul à la barre

Le prr actif depuis deux législatures au sein du Gouvernement jurassien a décidé dans sa séance de hier soir aux Rangiers, de ne pas faire campagne dans le cadre des prochaines élections pour l'exécutif et le législatif. Roger Jardin, ministre de l'éducation et des affaires sociales se présentera comme candidat individuel. La décision définitive de dissoudre le parti se prendra cet automne.

Les jeux sont faits, le prr créé pour se démarquer des radicaux qui militaient, au moment des plébiscites, pour le maintien des districts jurassiens au sein du canton de Berne, a fait son temps. Deux législatures, c'est assez, faute de candidats pour la députation et faute de motivation, les membres du prr rejoindront, qui les rangs du parti libéral radical, aujourd'hui intégré au sein du nouveau canton, et qui ceux du parti démocrate chrétien. Le prr qui drainait 5% de l'électorat ne se justifie plus dans le profil politique actuel du canton du Jura, ses membres en ont tiré hier soir les conséquences. GyBi

En procédure de consultation auprès des communes Refonte de la loi d'impôt

Annoncée depuis des mois, la refonte de la loi d'impôt fait désormais l'objet d'une procédure de consultation auprès des communes et des organismes intéressés. En décembre, le gouvernement prendra connaissance du résultat de la consultation, affinerà le projet, qui suivra dès lors la procédure parlementaire, pour entrer en vigueur au début de 1989.

Telles sont les déclarations faites lundi à Delémont, par le ministre jurassien des Finances M. François Lachat, présentant ce projet qui revoit plus de 200 des 400 articles de loi d'impôt, qui avait été reprise de la législation bernoise. Depuis lors, des allègements fiscaux et des révisions partielles avaient été adoptés. Il s'agit cette fois d'une loi complète de la loi d'impôt.

En gros, elle provoquera un abaissement des rentrées fiscales de 7 à 12 millions de francs, soit au moins deux dixièmes de la quotité d'impôt cantonale, ou l'équivalent de 10% de l'impôt cantonal environ.

L'ossature principale de la refonte, c'est l'introduction de la taxation annuelle des revenus. Elle permet de mieux coller la fiscalité à la réalité économique. Cela rapportera quelque 3 millions de plus au fisc, ce qui lui permettra de faire des concessions. Une de celles-ci, c'est l'indexation des défalcatons, selon l'indice du coût de la vie. Le Gouvernement devra, dès qu'une hausse de 5% se sera produite, proposer au Parlement des adaptations des défalcatons.

Aux députés de prendre leurs responsabilités.

LES BREULEUX

Départ pour l'Afrique

Le 12 juin prochain, M. Daniel Sémon quittera son pays et sa famille pour se rendre en Afrique équatoriale, au Gabon plus exactement. En possession d'une solide formation professionnelle, M. Sémon a conclu un engagement de deux ans avec l'Association suisse d'aide à l'Hôpital Albert Schweizer à Lambaréné en tant qu'administrateur-comptable. Le jeune homme sait par avance que son séjour ne se passera pas derrière un bureau, mais qu'il aura l'occasion de mettre la main à tout ce qui touche la vie en brousse et plus particulièrement aux soins des malades. (ac)

Suite des informations jurassiennes

► 27

Autre changement, celui du barème qui fixe des taux différents, selon les revenus. Les taux ne changent pas, mais les montants de revenus sont augmentés de 40%, du bas au haut de l'échelle. Ainsi le cou sera-t-il tordu à la progression à froid. Pas de changement pour l'imposition de la famille, plusieurs réformes ayant déjà été adoptées ces derniers mois en sa faveur. En revanche, l'impôt sur la fortune sera moins lourd: l'exonération passe de 10 à 30.000 pour les couples de 10 à 15.000 pour les célibataires; de 5 à 8000 par enfant. Les détenteurs d'actions de sociétés jurassiennes pourront déduire 25% de leur valeur vénale, ce qui doit éviter qu'ils doivent priver des entreprises d'une partie de leur substance, pour faire face à l'impôt. Une proposition controversée, dont la Banque Cantonale est exclue et qui suscitera sans doute la discussion.

Pas de changement non plus pour les personnes morales, qui ont déjà profité d'allègements ces dernières années. En

revanche, l'impôt sur les gains de capitaux est supprimé, celui des gains de loterie réduit de 30 à 25% et l'impôt sur le gain immobilier allégé pour la vente de son propre immeuble, mais alourdi pour les transactions spéculatives.

On prévoit aussi la déduction complète des frais de perfectionnement, une déduction unique de 3000 francs pour les apprentis. Les déclarations devront donc être remplies chaque année, dans des délais plus courts. Dès 1987, les Jura-siens ne paieront plus leurs impôts en quatre tranches, mais en neuf mensualités, une dixième représentant le décompte final.

Dans l'ensemble, l'Etat doit se priver de 7 à 10 millions d'impôt, cette évaluation dépendant de l'évolution du coût de la vie. La clause d'indexation, l'étirement du barème et les allègements consentis font de cette refonte un ensemble cohérent. Il reste à espérer qu'il le restera après avoir passé par le tamis de la consultation et celui du Parlement. V. G.

Plus de taxe sur les spectacles

Dans les comptes de l'Etat, au chapitre des affaires culturelles, le produit de la taxe sur les entrées au spectacle est de l'ordre de 70.000 francs. Bientôt, il sera égal à zéro.

On doit l'abandon très probable de cet impôt déguisé à une récente intervention de l'Association des propriétaires de cinéma du canton du Jura. Dans une lettre envoyée en mai au gouvernement jurassien, cette association relevait que cette taxe freine une expansion normale du cinéma dans le Jura.

Elle empêche les propriétaires de salles de projection de pratiquer une politique d'ouverture et d'innovation, bref d'engager des frais pour rendre leurs programmes plus attrayants. De plus, la législation prévoit que le produit de la taxe est affecté à l'encouragement des arts. Or, ces diffuseurs du cinéma ne reçoivent aucun subside à ce titre, ce qui a été longtemps le cas des sociétés de ciné-clubs qui ne sont subventionnés, faiblement, que depuis l'an dernier par le canton.

De plus, malgré une augmentation constante du nombre de magnétoscopes vendus dans le pays, les vidéo-clubs ne paient aucune contribution, alors qu'ils font une concurrence importante aux propriétaires de salles de cinéma. Cette situation explique pour une bonne part la baisse de fréquentation dont souffrent les

cinémas jurassiens, peu favorisés par les réseaux de distribution du cinéma dans notre pays.

La requête des propriétaires de cinéma a retenu toute l'attention du gouvernement, qui est en principe favorable à lui donner une suite favorable. Une consultation a été lancée auprès des communes, qui auront la faculté de maintenir ou de supprimer la taxe communale, dans les localités où elle existe.

Pour sa part, selon la trésorerie générale, le canton est prêt à abandonner la perception de cette taxe, d'autant plus que les frais administratifs de sa récolte ont été jugés très élevés comparativement au produit net de cet impôt déguisé. A l'appui de leur demande, les exploitants de cinémas avaient encore envoyé leurs doléances aux groupes parlementaires qui, sans doute, se rangeront à l'avis du gouvernement et de l'administration quant à la suite à donner à cette demande.

On peut donc dire que dans quelques mois, et sans doute dès 1987, il n'y aura plus de taxe cantonale sur les spectacles. On peut s'attendre aussi à ce que la taxe communale soit le plus souvent abandonnée.

Il restera alors à faire en sorte que cette mesure profite non seulement aux exploitants de cinéma et aux organisateurs de spectacles, mais également au public, par une offre meilleure, plus rapide et plus diversifiée, des spectacles en tous genres. V. G.

Solution du mot mystère:
Prêle

En toute saison, L'Impartial,
votre source d'informations

ERGUEL
VOYAGES

VACANCES 1986

Séjours balnéaires à Caorle (I)
Plusieurs hôtels et pensions à choix
Départs: 12 juillet, 1 ou 2 semaines
19 juillet, 1 semaine
Prix: 1 semaine dès Fr. 520.-/CP
2 semaines dès Fr. 770.-/CP
Formidable, même prix qu'en 1985

Séjours balnéaires à La Escala
Sur la Costa Brava, toujours notre
offre HIT, l'Hôtel des Pins
Départs: 29 août, 15 jours
5 septembre, 8 jours
27 septembre, 9 jours
Prix: 15 jours à Fr. 750.-
8 jours à Fr. 510.-
9 jours à Fr. 555.-
avec la pension complète

Programmes détaillés à disposition
Tous nos voyages sont effectués en
car moderne équipé de toilettes et
frigo

INSCRIPTIONS
ET RENSEIGNEMENTS
☎ 039/41 22 44 - SAINT-IMIER

Du lundi au vendredi

Borel Michel



Rue du Locle 14
CH - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 80 96

CRÉATION DE BIJOUX

Vente aux particuliers au prix du fabricant - Réparation dans les 3 jours (devis gratuit) - Création selon croquis du client - Travail très soigné - Rachat de vieil or

RADIO HI-FI VIDÉO TV



Ph.-H. Matthey 1-3
La Chaux-de-Fonds

location
vente

☎ 039/28 21 40

P parcage
facile

Pour tous vos imprimés

adressez-vous au bureau de L'Impartial

Autolocation

Hertz No.1
Utilitaires

Garage René Gogniat
15, rue de la Charrière
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Votre journal:
L'IMPARTIAL

FC Etoile-Sporting

**Assemblée
générale**

Judi 12 juin 1986
à 19 h au
Restaurant Terminus
(premier étage)



Conservatoire neuchâtelois
Conservatoire de musique
de La Chaux-de-Fonds - Le Locle

Examens publics

Mardi 10 juin 1986, salle de musique
à 20 h 15: orgue (Ile certificat)


Vendredi 13 juin 1986 au Conservatoire
(salle Fallier)
à 19 h 30: flûte traversière (diplômes)

Lundi 16 juin 1986
à 19 h 30: chant (Ile certificat), piano (Ile
certificat et diplômes)

Judi 19 juin 1986
à 19 h 30: percussion (Ile certificat et
diplôme), trombone (Ile certificat et
diplôme), violon (diplôme)

Entrée libre

La nouvelle Mazda 626: Un luxe d'équipements.



4 ou 5 portes. 2 litres, carburateur ou injection. Direction assistée, verrouillage central, lave-glaces électriques, etc. 2 versions à catalyseur.

Venez l'essayer.

Mazda

GARAGE DE L'AVENIR
Progrès 90 - ☎ 039/23 10 77
VOTRE CONCESSIONNAIRE À
LA CHAUX-DE-FONDS

LES LUNETTES REVELENT VOTRE PERSONNALITE, L'INFORMATIQUE PRECISE LEUR REALISATION, LES COMPETENCES DE VOTRE OPTICIEN CONSEIL.

OBERLI OPTICIEN
JL GONZALEZ SUCC
15 AV. LEOPOLD ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
039 23 47 41

A vendre

1 parc de juke-boxes et appareils automatiques

rendement très intéressant.

Assistance technique et mise au courant garanties pendant 1 an.

Capital nécessaire, Fr. 120 000.—

Ecrire sous chiffre Y 28-300646 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Le centre des «Perce-Neige» des Hauts-Geneveys ramasse pour sa prochaine

BROCANTE différents objets: livres, bibelots, etc. Cette brocante se déroulera lors de la kermesse du 30.8.86, merci.

☎ 038/53 41 41

ACHÈTE vieux meubles et bibelots (même en mauvais état)

E. Schnegg Brocanteur
Gare 85b
2314 La Sagne
☎ 039/31 75 42

BESOIN D'ARGENT

021/35 13 28

Votre crédit par tél. en 48 h. sans caution, pour salariés discrétion absolue. 24/24

Prêts jusqu'à Fr. 30'000.—

Pendentifs

en porcelaine peints à la main. Envois à choix.

S'adresser: **Groux Monique, 3438 Lauperswil**

Cherche à reprendre

petite entreprise

(Association éventuelle)

Ecrire sous chiffre SA 14440 au bureau de L'Impartial

A vendre

Golf 1100 L

1975, en bon état, expertisée 4.6.1986, Fr. 2 200.—

☎ 039/26 01 71

A vendre

Citroën GSA

break 1983, 80 000 km avec pneus et jantes

☎ 038/31 64 62

Mitsubishi Tredia turbo

1984, exp., 9 800.— ou 230.— p./m., 037/62 11 41

JURA BERNOIS

Suite à des dépenses croissantes Augmentation des émoluments de pêche

Les dépenses de l'Inspection de la pêche ont suivi une augmentation constante ces dernières années. Ce facteur et le renchérissement ont amené le Conseil exécutif bernois à proposer au Grand Conseil une augmentation moyenne des émoluments de pêche de 11%. Le prix d'un permis de pêche pour les personnes résidant dans le canton de Berne passerait donc de 90 francs à 100 francs (la carte journalière de 15 à 20 francs). Dans le même temps, le gouvernement a procédé à l'adaptation au renchérissement du prix des permis pour pêcheurs professionnels. Ces émoluments et les recettes provenant des permis constituent les principales sources de revenu de l'Inspection cantonale de pêche. Jusqu'à fin 1984, elles ont suffi à couvrir l'ensemble des dépenses, mais depuis, un cinquième, soit 400.000 francs, est couvert par les caisses de l'Etat.

Outre la construction, l'exploitation et l'entretien d'établissements piscicoles, l'Inspection de la pêche est l'organe chargé d'accorder les autorisations nécessaires pour toutes sortes d'activités liées à la pêche. L'appréciation d'intervention techniques telles que les ouvrages de renforcement des rives, l'extraction de gravier, le prélèvement d'eau et les projets de construction d'ouvrages hydrauliques a pris une ampleur considérable ces dernières années, passant de 65 dossiers en 1976 à 434 dossiers l'an dernier. Depuis le commencement de l'année 1985, l'Inspection de la pêche s'est vu assigner en outre la tâche de contrôler la compatibilité avec l'environnement de tels projets, et ce dans le cadre de la loi fédérale sur la protection de l'environnement. (oid)

Berne et la PC intercantonale Un rejet

Réunie vendredi à Balsthal, la conférence régionale des gouvernements cantonaux du Nord-Ouest - Berne, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie - a notamment rejeté l'idée d'une organisation intercantonale de protection civile. En revanche, la collaboration libre dans ce domaine doit être poursuivie. (ats)

Les assurés de la Caisse-maladie

Fraternelle de Prévoyance

sont convoqués aux

assemblées régionales des districts

du Locle

le mardi 10 juin 1986 à 20 heures précises au **Café de la Croisette au Locle**

du Val-de-Ruz

le mardi 17 juin 1986 à 20 heures précises à l'**Hôtel de la Paix à Cernier**

de La Chaux-de-Fonds

le jeudi 19 juin 1986 à 20 heures précises à la **Maison du Peuple, Restaurant «Au Britchon»** petite salle 1er étage, à **La Chaux-de-Fonds**

CX Pallas 2400

exp., 1980, 4 900.— ou 115.— p./m., sans acompte.

037/62 11 41

Fiat Uno

exp., 7 900.— ou 185.— p./m., sans acompte.

037/62 11 41

Mercedes 280 SE

exp., 10 900.— ou 256.— p./m., sans acompte.

037/62 11 41

A vendre

Datsun Cherry 1200 coupé

1980, 69 000 km, expertisée. Très bon état. Fr. 3 500.—

☎ 039/23 68 52 heures de travail

Nouveau Mouvement entièrement visible

Fr. 790.— Grand choix dans toutes les marques. Depuis Fr. 155.—

von gunten

Av. Léopold-Robert 23 ☎ 039/23 50 44



depuis 1969 vite résolues

dettes

ARRANG FINANCIERS S.A.R.L. 2072 NEUCHÂTEL 038 33 69 70

A vendre

Lada 4x4

tout terrain, expertisée, 46 000 km, Fr. 5 900.—

☎ 039/51 17 45

VITRERIE jost

JOUR et NUIT 26 40 77

Publicité intensive publicité par annonces

ERGUEL VOYAGES

Dimanche 15 juin/1 j Langenthal

Fête cantonale des Jodlers

Prix car: Fr. 25.— par personne

Dimanche 22 juin/1 j Aarau

Fête du Cheval

grand cortège avec plus de 600 chevaux, poneys, démonstration, quadrilles

Prix car: Fr. 28.—

Inscriptions et renseignements ☎ 039/41 22 44 Saint-Imier

Attention qu'on se le dise

Si vous avez des problèmes de chauffage, sanitaire, régulation, brûleur, adressez-vous aux entreprises:

Narcisse Tondat & Fils

Tous systèmes de chauffage Installations sanitaires Détartrage de bouilleurs

Entretien, réparations, transformations et vente

Virginio Tondat

Spécialiste en brûleurs avec «brevet fédéral»

Brûleurs à mazout et gaz Centrales de chauffe Chaudières atmosphériques à gaz Régulations

Dépannage, entretien et vente

Service 24 heures sur 24

Conseils et devis sans engagement

Envers 55, Le Locle ☎ 039/31 35 04

Banque 13, Le Locle ☎ 039/31 21 21

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

L'Eternel est ma lumière et mon salut De qui aurais-je crainte? L'Eternel est le soutien de ma vie De qui aurais-je peur? Ps. 27, v. 1.

Madame et le Pasteur Charles Pittet-Bersot, à Morges:

Madame et Monsieur Christian Deblock-Pittet et leurs enfants, à Lausanne,

Mademoiselle Christine Pittet, Monsieur Edouard Reichenbach, aux Frêtes,

Monsieur et Madame Marc Pittet-Strübi et leurs enfants, à Nyon;

Mademoiselle Mady Bersot;

Madame Jeanne de Seidlitz-Jeanquartier, à Renens;

Madame et Monsieur Pierre Chapuisat-Jeanquartier, à Vevey, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Eugène Bersot, à Neuchâtel, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Hélène BERSOT

née JEANQUARTIER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une brève maladie, dans sa 83e année.

LE LOCLE, le 9 juin 1986.

A toi la gloire, O Ressuscité
A toi la victoire, pour l'éternité.

Le culte sera célébré mercredi 11 juin, à 14 h 30 au temple du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Les personnes désirant manifester leur sympathie peuvent le faire en pensant à l'Hôpital du Locle, ccp 23-1333, ou au Service d'aide familiale, ccp 23-3341.

Domicile de la famille: rue des Envers 39, 2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 51468

CLAUDE CALAME

Pompes funèbres Tél. (039) Concorde 45 Toutes formalités 31.14.96

LES CONTEMPORAINS DE 1941 DU DISTRICT DU LOCLE

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur André GOSTELI

père de leur président. 51464

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

REMERCIEMENT

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

MONSIEUR MICHEL PIAZZALUNGA

sa famille remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée durant cette douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons et leurs messages. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Les familles affligées 6947

COURTELARY, mai 1986.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Rapide intervention à Fontainemelon Début d'incendie maîtrisé

Lundi soir à 19 h 25, le centre de secours était alarmé pour un début d'incendie dans les combles de la villa du Chemin des Vergers 7 appartenant à M. Jean-Pierre Schafer.

Heureusement, cinq minutes après l'alarme, les premiers éléments des premiers secours étaient sur place suivis du tonne-pompe. Les combles brûlaient et la fumée sortait par une petite lucarne. Au moyen d'un extincteur et d'une lance-brouillard, les hommes du capitaine Armand Gremaud ont rapidement éteint le sinistre.

Les causes de ce début d'incendie sont connues: les enfants du propriétaire jouaient dans le galeas avec une bougie qui mit le feu à des matelas.

Ne pouvant maîtriser le sinistre, Mme Schafer donna l'alarme.

C'est grâce à l'intervention rapide des sapeurs-pompiers que le feu a pu être éteint si vite. Relevons aussi qu'une isolation dans le toit avec de la laine de verre compressée a servi de protection.

Pour les dégâts, les combles ont été calcinés, les matelas et du petit matériel ont brûlé. (ha)

La fête sans fausse note à Boudry

Une centenaire endiablée

Le soleil n'avait guère favorisé la Fanfare de Boudry qui fêtait déjà son centenaire depuis vendredi. En revanche, le beau temps de dimanche a amené la foule pour écouter toutes ces fanfares, et apprécier à leur juste valeur ces musiciens populaires. Les Drums Guards hollandais ont particulièrement séduit la foule, dans leur uniforme blanc très chic.

La Fanfare de Boudry a fêté son centenaire dans la joie et la bonne humeur. Elle a inauguré ses nouveaux uniformes (voir le quidam du jour).

Un concours pour instruments à vent a remporté un beau succès. Les jeunes participants avaient fait de grands efforts de préparation. Mais certains se sont particulièrement distingués, alors que le premier prix n'a pas toujours été distribué: le jury était sévère. Ce concours pourrait alterner (tous les deux ans) avec celui de La Chaux-du-Milieu. Il serait repris par la société de développement de Boudry.

En attendant... voici déjà les résultats de cette première version:

Groupe amateurs: pas de 1er prix; 2. Trio Rey (saxos); 3. Quintette de cuivre.

Solistes: cuivre amateurs jusqu'à 15 ans: 1. Olivier Theurillat, trompette; 2. Claude-Alain Haussner, trompette.

Cuivre amateurs 16 à 25 ans: 1. Christophe Kummli, trombone; 2. Emmanuel Schmid, trompette; 3. Stéphanie Guir, trompette.

A. O.

Beau geste d'étudiants de Sarnen au Mont-Racine Vieux murs de pierres sauvés de la ruine

De lundi à samedi derniers, une classe gymnasiale de Sarnen (Obwald) était à pied d'œuvre pour réparer un mur de pierres au Mont-Racine, trois cents mètres en amont du restaurant la Grande-Motte.

Vingt et un étudiants et deux de leurs professeurs ont profité d'une «semaine verte» pour réparer un élément caractéristique des Crêtes du Jura et apprendre par la même occasion à connaître le canton de Neuchâtel.

Réparer un vieux mur n'est de loin pas chose facile. Ils étaient efficacement conseillés par M. Max-Henri Béguin, pédicure à La Chaux-de-Fonds, président de l'Association des amis du Mont-Racine.

Une association qui a entrepris la réfection de vieux murs de la région dans les années soixante déjà. Par des camps de volontaires, l'association aura réussi à réparer plus de 2,5 km de murs bâtis au moyen de grosses pierres calcaires selon une technique ancestrale, gothique, vieille de plus de quatre siècles. Ces murs datent en fait de la période des défrichages. N'étant plus entretenus, ils tombent en ruine pour être finalement remplacés par des barbelés.

M. Béguin a appris la méthode de construction par feu Paul Matile dit «Le long Paul», de La Chaux-de-Fonds.

Les pierres sont empilées les unes sur les autres et donnent au mur une forme d'ogive. Le mur est coiffé de grosses pierres qui par leur poids confèrent au mur sa stabilité.

NEUCHÂTEL

Chute dans le bus

Hier à 10 h 40, une ambulance de la ville de Neuchâtel s'est rendue à l'arrêt TN de Beaugard à la rue des Poudrières où une personne a chuté à l'intérieur du bus suite à un arrêt brusque de ce véhicule. De ce lieu, Mme Suzanne Hirschy, née en 1930, domiciliée à Neuchâtel, a été transportée à l'Hôpital Portalès souffrant d'une plaie au cuir chevelu et probablement d'une fracture à l'épaule gauche.

Blessé au football

Hier à 7 h 45, une ambulance de la ville s'est rendue au terrain de jeu situé au sud de la halle de gymnastique sise sur de la Pierre-à-Mazel. De ce lieu, M. André Perret, né en 1966, domicilié au Landeron, a été transporté à l'Hôpital Portalès souffrant probablement d'une fracture de la jambe droite suite à un choc lors d'un entraînement de football.

Si les élèves du Gymnase de Sarnen ont ainsi rendu service à la protection du patrimoine, ils se sont également penchés sur les problèmes de l'agriculture de montagne et ont profité de leur temps libre pour visiter la ville de Neuchâtel et ses musées.

(pve)

Séance du Conseil général de Villiers Le village ne doit pas devenir une cité-dortoir

Le Conseil général de Villiers a tenu hier soir une séance extraordinaire. Le président M. Raymond Nussbaum a souhaité la bienvenue à M. Jean-Marie Bidet, socialiste, qui remplace M. Jean-Pierre Aebi dans les rangs de l'exécutif. Ce dernier est présidé par M. Charles Maurer avec M. Johny Burger, Willy Amstutz, Mme Suzanne Geiser et le nouveau venu M. Jean-Marie Bidet.

Mme Sylvia Jeanneret est nommée conseillère générale socialiste.

Les routes communales exigent des réfections et des travaux. Un plan d'ensemble sera dressé pour une révision complète. Deux crédits sont déjà demandés pour parer au plus pressé, éviter une dégradation et assurer la sécurité de la circulation.

Un tronçon du chemin des Planches sera prochainement remis en état par la commune du Pâquier, Villiers pourra profiter du chantier pour entreprendre des travaux sur son territoire d'où une dépense réduite. Autre réfection partielle: la route de Clemesin. Les deux crédits demandés, 35.000 et 10.000 francs, sont accordés à l'unanimité.

REGARD VERS L'AVENIR

Le groupe socialiste a déposé une motion relative à l'avenir de la commune, à son développement sur le plan économique, artisanal, urbanistique et social.

Des précisions ont été données par les motionnaires qui souhaitent que le Conseil communal procède à diff

MARIN

Appel aux témoins

Hier à 12 h 05, un conducteur de Marin, M. H. B., circulait de La Neuveville à Marin. Au carrefour de l'Etoile, une collision se produisit avec un conducteur de Colombier, M. H. R., qui sortait du parking du magasin Migros. Dégâts matériels.

Pour les besoins de l'enquête les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec le centre de police de Marin, tél. (038) 33 52 52.

rentes études mais en demandant l'avis de la population. Essentiellement agricole il y a peu de temps encore, Villiers devient une cité-dortoir. Sa population est jeune et il convient de redéfinir le cadre communautaire en accueillant des petites entreprises artisanales afin d'assurer d'autres recettes que celles provenant des impôts et de la forêt comme c'est le cas actuellement.

Des pourparlers sont en cours avec la caisse de pension cantonale pour construire un bâtiment qui comprendrait les bureaux de l'administration, un abri de la protection civile et des appartements.

L'exécutif a pris note des désirs formulés et procédera aux études demandées.

Dans les divers, réponse est donnée à une question écrite concernant l'agrandissement légal d'une propriété agricole.

La séance a été levée après trois quarts d'heure de débats et les discussions se sont poursuivies dans le café de Villiers ou, pour les amateurs de football, face au poste de télévision... (rws)

Les programmes radio de mardi



Littoral et Val-de-Ruz
FM 90.4
Vidéo 2000
103.2
Basse-Areuse
91.7,
Coditel 100.6

6.00 Bulletin.	d'actualités.
6.05 Biscottes et café noir.	12.45 Jeu de midi puis suite de Déjeuner show.
7.00 Journal neuchâtelois et sportif.	14.30 2000 et une après-midi.
7.30 Journal national et international.	17.00 Bulletin.
8.00 Bulletin.	17.05 Le hit français.
8.45 Naissances.	18.30 Espana Musique.
9.00 Espace 6.	19.00 Journal du soir.
10.00 Pirouettes.	19.15 Eglises actualités.
11.30 Déjeuner-show.	20.00 Rinçon Español.
12.00 Midi-infos.	21.00 Hard Road.
12.30 Commentaire	23.00 Surprise nocturne.

RTN-2001, 4, rue du Château
Neuchâtel, tél. (038) 244 800



La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 6.30, 7.30, 12.30, 17.30, 18.30 et 22.30. 8.15 Clefs en main. 9.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 17.05 Première édition. 17.35. Les gens d'ici. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Passerelle des ondes. 22.40 Paroles de nuit: L'ombre d'un nombre, d'E. Pidoux. 0.05 Couleur 3.



France musique

7.10 L'imprévu. 9.05 Le matin des musiciens. 12.10 Le temps du jazz. 12.30 Concert. 14.02 Repères contemporains. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Côté jardin. 15.30 Après-midi de Fance musique. 17.00 France musique à Toulouse spécial. 18.00 Concert, en direct de la salle du Sénéchal. 19.35 Jazz d'aujourd'hui. 21.00 Concert: œuvres de Schubert, Haydn, Mozart.



Espace 2

9.05 Séquences. 9.30 Destin des hommes. 10.00 Points de repère. 10.30 Les mémoires de la musique. 11.00 Idées et rencontres. 11.30 Refrains. 12.05 Musimag. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.05 Les visages de la musique. 21.25 Notes et post-scriptum. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.



Fréquence Jura

6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.15 Le quart d'heure classique. 8.30 L'info en bref. 9.05 C3 diffusé. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro (patois). 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 C3 direct. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Radio ça mord. 19.30 Capitaine Hard Rock. 20.05 Disco. 21.00 Points de nuit.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.30 Le coin musical. 15.00 Hannes-Es Handwercherläbe. 15.30 Nostalgie en musique. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme; disques de l'auditeur. 20.00 Pays et gens. 21.00 Résonances populaires. 22.00 Football. 23.00 Tonspur. 24.00 Club de nuit.



Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Matinées horizon 9. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura, Activités villageoises. 12.30 RSR 1, Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.15 RSR 1, Effets divers. 14.05 Rediffusion. 14.35 Musique aux 4 vents. 16.30 La main verte, Rires à gogo, Hobby à la carte. 17.30 Nos vieux tubes avec Laurent Diercksen. 19.00 Flash light avec Marcel Jaquat.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Roland Carrara, Economie. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois. - Laurent Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Ortleb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Patignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Vaya, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:

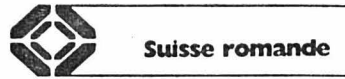
Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arlet-taz, Georges Kurth, Catherine Roussey.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: Publicitas

mardi

TELEVISION



Suisse romande

- 12.00 Les années d'illusion
12.15 Fans de foot
13.00 Téléjournal
13.05 Bocuse à la carte
13.30 Rue Carnot
13.55 Petites annonces
14.00 Télévision éducative
14.30 Petites annonces
14.35 La mariée est trop belle
Film de P. Gaspard-Huit (1956), avec B. Bardot, L. Jourdan, M. Presle, etc.
16.05 Petites annonces
16.10 Spécial cinéma
L'actualité cinématographique.
17.10 Flashjazz
17.35 Victor
Cours d'anglais.
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Tao Tao le petit panda
18.35 Mille francs par semaine
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodu
19.30 Téléjournal
Chaîne alémanique:
19.55 Corée du Sud-Italie
En Mondovision de Puebla.
19.55 Vice à Miami
A qui le tour?
Sur l'intervention de Crockett, Tubbs se retrouve à Tahiti, son pays d'origine.



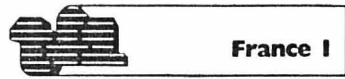
A 20 h 50

La guerre d'Espagne

Victoire et défaite. En été 1938, le conflit durait deux ans et les Nationalistes occupaient les deux tiers du pays.

Photo: réfugiés espagnols. (tsr)

- 21.45 Regards
La fête de Pourim.
Chaîne alémanique:
21.55 Argentine-Bulgarie
En différé de Mexico.
22.15 Téléjournal
22.30 Spécial session.
22.40 Cinébréf
23.10 Dernières nouvelles
Bulletin du télétexte.



France 1

- 11.15 Antiope 1
11.45 La une chez vous
12.00 Flash
12.02 Les saintes chéries
Eva et la plage.
12.30 Midi trente
12.35 TFI-sport
Spécial Coupe du monde.
13.00 Le journal à la une
13.50 Dallas
Nouveau départ.
14.35 Coupe du monde de football
France-Hongrie.
16.30 Histoire du rire
Le grand rire.
17.25 Molière pour rire et pour pleurer
Les chemins de la farce. Pendant des mois, la petite troupe joue dans des villes et des villages sans grand succès.
18.20 Les Matics
18.25 Minijournal
18.45 Santa Barbara
Après avoir échappé aux policiers, Joe retrouve Kelly.
19.10 La vie des Botes
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.25 Loto sportif première
20.35 D'accord, pas d'accord



A 20 h 40

Madame Baptiste

Téléfilm de Claude Santelli, avec Isabelle Huppert, Francine Berge, Roger Van Hool, etc.

A la fin du XIX^e siècle, au bord de la mer. En butte à l'hostilité de toute une société et malgré l'amour de l'homme qu'elle a épousé, une jeune femme ne parviendra pas à oublier le drame qu'elle a vécu.

Photo: Isabelle Huppert. (tf1)

- 22.15 Le fruit de vos entrailles
Il est traité, dans cette émission, du problème de l'importation des fœtus en provenance de la Corée du Sud.
23.10 Débat.
23.55 Une dernière



France 2

- 6.45 Télématin
9.00 Antiope vidéo
10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2
10.05 Nos ancêtres les français
Le rail.
11.00 Histoires courtes
11.35 Les carnets de l'aventure
La chevauchée des cimes.
12.00 Midi informations
Météo
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Catherine
14.00 Aujourd'hui la vie
La vie à vif
15.00 Benjowski
Vers de nouveaux horizons.
Rallié à la cause polonaise, le baron hongrois Moritz August Benjowski a été fait prisonnier par les Russes au cours d'un combat.
16.05 C'est encore mieux l'après-midi
17.35 Récré A2



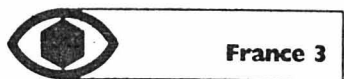
A 18 h 05

Capitol

Avec Julie Adams, Joey Arasco, Bill Beyers, etc. Afin de pouvoir régler ses dettes de jeu, Willy demande à l'un de ses amis d'organiser une partie de poker.

Photo: les interprètes de cette série. (a2)

- 18.30 C'est la vie
Chronique santé; Graphologie.
18.45 Des chiffres et des lettres
19.10 Le journal du Mondial
19.30 Le journal
19.57 Coupe du monde de football
Bulgarie-Argentine, en direct de Mexico.
21.55 Coupe du monde de football
Italie-Corée du sud, en différé de Puebla.
23.35 Edition de la nuit



France 3

- 17.02 Mission casse-cou
Coup de grâce.
17.50 Calibre
Le petit hebdo du polar.
18.00 Télévision régionale
Service compris; Vidéo-mania.
18.55 Croqu' soleil
Charades.
19.00 Le 19-20 de l'information
19.15 Actualités régionales
19.37 Le 19-20 de l'information
19.53 Les Entrechats
Tennis en double.
19.58 Le 19-20 de l'information
20.04 Jeux de 20 heures
Avec Dorothée.



A 20 h 35

Sand

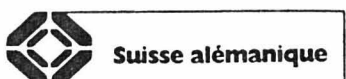
Film de Louis King (1949), avec Mark Stevens, Coleen Gray, Rory Calhoun, etc. Dans les années quarante, au Colorado (Etats-Unis). Les aventures d'un étalon en fuite, activement recherché par son propriétaire.

Durée: 80 minutes.
Photo: Mark Stevens et Coleen Gray. (fr3)

- 21.55 Soir 3
22.30 Télévision régionale
Les greffes: nouvelles technologies.
23.25 La clé des nombres et des tarots
La tempérance.
Aujourd'hui, Richard Bennett révèle à chacun d'entre nous que s'il est un numéro 14, comme La tempérance, il est un perpétuel voyageur qui aime le changement et qui sait s'adapter.
23.30 Prélude à la nuit
Augustan Club Waltz, The Chrysanthemum, Stoptime rag, de Scott Joplin.

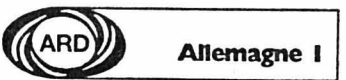
Demain à la TVR

- 12.00 Les années d'illusion
12.15 Fans de foot
13.05 Bocuse à la carte
13.30 Rue Carnot
13.55 Un après-midi jeunesse
18.10 Vert pomme



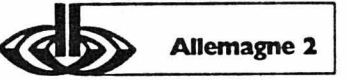
Suisse alémanique

- 6.00 Buenos dias Mexico
9.00 TV scolaire
9.30 La maison des jeux
10.00 TV scolaire
12.15 Coupe du monde de football
12.15 et 13.50 Téléjournal - Sport
16.10 Téléjournal
17.00 La maison des jeux
17.30 TV scolaire
17.45 Gutenacht-Geschichte
18.00 Mexico-magazine
18.35 Les animaux domestiques
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sport
20.00 Vegas
20.55 Rundschau
22.05 Téléjournal
22.20 Das letzte Loch
Film d'H. Achternbusch.
23.50 Mexico aujourd'hui



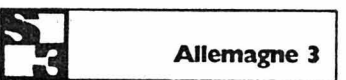
Allemagne 1

- 13.15 Mexico
14.50 Pour les enfants du monde
15.20 Téléjournal
15.30 Haute couture
16.15 L'humour du mardi
17.15 Mexico-magazine
17.45 Téléjournal
17.55 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Die Montagsmaler
21.00 Reportage
21.45 Dallas
22.30 Le fait du jour
23.00 Le monde culturel
0.20 Téléjournal



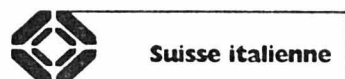
Allemagne 2

- 16.05 Pinnwand
16.20 Piff
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
18.20 Mon livre des hôtes
19.00 Informations
19.30 Mondial '86
20.45 Journal du soir
22.30 Kurz vor Schluss
Téléfilm de J. Kuhn.
23.55 Informations



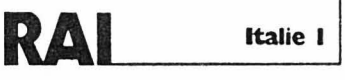
Allemagne 3

- 18.00 Rue Sésame
18.30 Henry's Kater
18.35 Fauna Iberica
19.00 Journal du soir
19.30 Places de travail
20.15 Salve Auguste
21.00 Actualités
21.15 Weg der Hoffnung
Film de P. Germi.
23.00 La chose avec le G



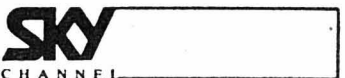
Suisse italienne

- 18.05 Mexico 86
19.00 Le quotidien
19.30 Téléjournal
20.00 L'affaire Danton, film.
21.25 Fœhn, ballet.
22.45 Téléjournal
22.55 Le martin-pêcheur
23.25 Mexico 86
Téléjournal
Chaîne sportive: chaîne romande pour les spectateurs du Tessin.



Italie 1

- 10.30 Paura sul mondo
Téléfilm.
11.30 Taxi, série.
12.00 TG 1-Flash
12.05 Pronto... chi gioca?
13.30 Telegiornale
14.00 Pronto... chi gioca?
14.15 Il mondo di Quark
15.00 Cronache italiane
15.30 Fotografia e scuola
16.00 Ciclisme
Tour d'Italie amateurs.
16.30 Storie di ieri, di oggi, di sempre
17.05 Benji
Pour les enfants.
17.35 L'aventure di Pitfall
17.55 Le chiese rupestri di Matera
Documentaire.
18.10 Spazio libero
18.30 Italia sera
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 Passaggio di notte
22.00 Mexico 86
Bulgarie-Argentine.
23.50 TG 1-Notte
0.05 Ospedale sicuro
Documentaire.



- 8.45 Sky trax
14.15 Skyways, série.
15.05 A country practice
Série dramatique.
16.00 Sky trax
18.30 The tales of Wells Fargo
19.00 The Lucy show
Série comique.
19.30 World cup report
19.45 Green acres
Série comique.
20.15 Pathfinders
Série dramatique.
21.15 The outsiders
Série dramatique.
22.10 Cimarron city, western.
23.05 US college football
1985/1986
0.30 Sky trax

A PROPOS

Dallas en perruque

Passée l'euphorie des Internationaux de France de tennis, TFI redevient pour un temps, une chaîne comme les autres. L'avantage avec Roland-Garros, c'est que ça apporte quotidiennement au téléspectateur un show télévisuel de qualité. L'exclusivité de la retransmission se suffit à elle-même. Les responsables des programmes peuvent partir en vacances sans risque. Les joueurs qui se succèdent sur le central assurent le spectacle.

La reprise, en revanche, est toujours plus pénible. Un mauvais match de tennis ne sera jamais aussi ennuyeux que le pire des téléfilms.

On a pu le vérifier hier avec le énème come back de Molière alias Jean-Baptiste Poquelin, sur le petit écran. Marcel Camus n'a pas l'imagination de Pernfors. Il choisit de traiter son sujet avec la même mièvrerie indécorable que ses prédécesseurs: sous la forme d'une dramatique saucissonnée en six épisodes d'à peu près une heure chacun.

Le tout pour dresser le portrait en pied de celui qui, depuis le temps, doit être las de se retourner

dans sa tombe. Un titre à faire tomber les chaussettes, «Molière pour rire et pour pleurer», une distribution prévisible, comme la victoire de Lendl, Barras (encore lui) dans le rôle titre.

Cabotin au dernier degré, il multiplie des clins d'œil loustics à la caméra et réussit l'exploit - faut le faire - de retirer, dès les premiers plans, toute crédibilité à son personnage. Les choses se compliquent encore lorsque le réalisateur se charge de nous raconter comment le jeune Molière - en conflit avec son père - décide de rompre les amarres et de se tourner vers le théâtre. Ce qui nous vaut un dialogue soutenu avec le sempiternel conflit des générations (on se croirait à Agora), avant que Jean-Baptiste n'entreprenne une fugue héroïque pour rejoindre, sur fond de carte postale, la belle Madeleine Béjart (Caroline Cellier, toujours aussi irrésistible).

N'étaient les costumes d'époque et la perruque de Corneille, cette formidable fresque sur la vie de Molière ressemblerait à Dallas. On attend impatiemment le prochain épisode.

Thierry Mertenat

A VOIR

La vie tragique de Guy de Maupassant

«J'aime le ciel comme un oiseau, écrivait Guy de Maupassant, les forêts comme un rodeur, les rochers comme un chamois, l'herbe profonde pour m'y rouler, pour y courir comme un cheval et l'eau limpide pour y nager comme un poisson. Je sens frémir en moi quelque chose de toutes les espèces d'animaux, de tous les instincts, de tous les désirs confus des créatures inférieures. J'aime la terre comme elles et non comme les hommes. J'aime l'amour bestial et profond, méprisable et sacré, tout ce qui vit, tout ce qui pousse, tout ce qu'on voit, car tout cela trouble mes yeux et mon cœur.

«Tout: les jours, les nuits, les fleuves, les mers, les tempêtes, les bois, les aurores, le regard et la chair des femmes...»

Tout l'écrivain est là dans cette citation, avec son paganisme, sa force puissante et sa sensualité qui lui sera fatale.

Fils d'une authentique Normande, Guy de Maupassant est né en 1850 près de Dieppe au château de Miromesnil. Très tôt, ses parents se séparent. Guy et son plus jeune frère, Hervé, vont être élevés à Etretat par une mère qui fut l'amie d'enfance de Gustave Flaubert et qui eut pour frère un poète fauché en pleine jeunesse. Cette femme cultivée va être la première à former ses enfants à la littérature. Après des études au séminaire d'Yvetot qui le dégoûteront à tout jamais de la religion, Guy s'engage lors de la guerre de 70 qui lui inspirera plusieurs de ses nouvelles parmi lesquelles la célèbre «Boule de Suif». Sitôt l'armistice signé, il gagne Paris où il trouve un poste au ministère de la Marine puis plus tard

au Ministère de l'Instruction Publique.

Pendant toute cette époque il sera conseillé par Flaubert qui lui ouvre les portes du monde littéraire. Il va passer ses week-ends avec les canotiers des bords de Seine, en compagnie de ces grisettes qu'il a toujours adorées.

Il a trente ans lorsqu'il perd son vieil ami Flaubert. Mais, en cette même année 80 sa nouvelle «Boule de Suif» rencontre un tel succès qu'il abandonne sa vie de fonctionnaire. Déjà, il est atteint de ce mal nerveux qui lui sera fatal et il éprouve de grandes migraines.

Très vite, Maupassant, ce colosse à la fière moustache, va devenir la coqueluche de Paris. Ses nouvelles (il en écrit près de trois cents) s'arrachent à prix d'or. Bientôt, surveillant minutieusement ses droits d'auteur, il va être à la tête d'une immense fortune. Il se fait bâtir une somptueuse villa sur la côte normande, s'achète un yacht.

Dès 1885, ses malaises se multiplient. Il a des problèmes de vision. Il se plonge dans les dictionnaires médicaux en cherchant à identifier la maladie qui le ronge. Lorsque son frère Hervé meurt fou à Lyon en 1889 à l'âge de trente-trois ans, il écrit «Je crois que je mourrai fou moi-même».

Ses médecins ont beau l'envoyer faire des cures sur la Côte d'Azur et dans les Alpes, rien n'y fait. Son masque se creuse, il maigrit, il est de plus en plus lunatique et taciturne. Il est également victime d'hallucinations, ces hallucinations qu'il a étonnamment décrites dans «Le horla». Il tente même de s'ouvrir les veines avec un coupe papier.

On l'interne alors dans la maison de santé du Dr. Blanche à Paris. Là ses crises sont parfois si violentes qu'il faut lui passer la camisole de force. «C'est la mort imminente et je suis fou» écrit-il dans la nuit du 31 décembre 1891. Un mois plus tard il tente un nouveau suicide et meurt six mois plus tard à 42 ans.

(TF1, 20 h 40 - ap)

Programmes radio
page 27

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront